

Perspective de genre sur l'écrit intime féminin du dix-huitième siècle à travers la notion d'esprit

Rencontre du genre social et du genre littéraire

Mémoire réalisé par
Clélia Gurdjian

Promotrice
Agnès Guiderdoni

Année académique 2016-2017
Master en langues et lettres modernes, orientation générale, finalité Métiers du Livre

Perspective de genre sur l'écrit intime féminin du
dix-huitième siècle à travers la notion d'esprit

Rencontre du genre social et du genre littéraire

Mémoire réalisé par

Clélia Gurdjian

Promotrice

Agnès Guiderdoni

Année académique 2016-2017

Master en langues et lettres modernes, orientation générale,
finalité Métiers du Livre

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Mme Guiderdoni, pour sa disponibilité, son soutien et ses conseils. Je remercie également mes parents pour leurs encouragements et apports, ma jumelle Laure qui fut ma relectrice la plus assidue, et Marius pour son aide et son soutien sans failles. Je remercie également vivement Martine pour ses corrections, Lisette pour ses avis éclairés, Lucette pour son intérêt et enthousiasme, Didier pour ses conseils et réflexions, et Guillaume pour la réalisation de la ligne du temps des diaristes.

Table des Matières

REMERCIEMENTS	1
1. INTRODUCTION.....	4
1.1. TEXTES ET PROBLÉMATIQUE	4
1.2. L'ESPRIT : « AVOIR DE L'ESPRIT », « HOMME D'ESPRIT », « FEMME D'ESPRIT »,.....	6
1.3. PENSER LA FEMME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE	17
1.4. MÉMOIRES, JOURNAUX, SOUVENIRS ? QUALIFIER L'ÉCRIT INTIME	25
2. LES PRINCIPES DE L'ÉCRITURE INTIME FÉMININE.....	30
2.1. MODESTIE ET VERTU : LES GUIDES PRINCIPAUX DE L'ÉCRITURE FÉMININE	30
2.2. ÉCRITURE TEMPÉRÉE ET ÉGALITÉ DE CARACTÈRE	45
3. L'ESPRIT DES HOMMES, L'ESPRIT DES FEMMES	59
3.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPRIT FÉMININ.....	59
3.2. FORMER L'ESPRIT DE LA FEMME : JOURNAUX D'ENFANCE	76
3.3. LA RÉCEPTION DE L'ESPRIT FÉMININ : LE PARCOURS DE MARGUERITE DELAUNAY	84
4. LA QUESTION DE LA DESTINATION.....	91
5. CONCLUSION : L'ACTUALITÉ DES STÉRÉOTYPES DE GENRE MIS EN LUMIÈRE	96
BIBLIOGRAPHIE	102
ANNEXES.....	110

1. Introduction

1.1. Textes et problématique

Dans ce mémoire, nous nous proposons d'explorer huit écrits intimes de femmes de classes sociales supérieures¹ du dix-huitième siècle, repris dans la compilation *La fabrique de l'intime* par Catriona Seth, autour de la question de l'esprit. Les textes considérés seront les suivants : les *Mémoires* de Marguerite de Staal-Delaunay (publiés quelques années après sa mort en 1750), les *Aventures de l'Étourderie* d'Isabelle de Bourbon-Parme (conte allégorique aux accents autobiographiques, publié tardivement en 1959), le *Livre d'Ernest et de Cécile*² qui rassemble le *Journal de la vie d'Ernest* et le *Livre de Cécile* par Charlotte-Nicole Coquebert de Montbret (journal destiné aux enfants de l'auteure, pour la première fois publié dans ce recueil de 2013, leur racontant leur enfance et éducation), les *Notes sur l'éducation de mes enfants* d'Adélaïde de Castellane, publiées en 1877 (similaires dans leur but au journal de Coquebert), les *Mémoires particuliers* de Jeanne Marie Roland publiés en 1795, les *Souvenirs de Félicie L**** par Félicité de Genlis publiés vers 1803-1804, les *Cahiers* de Marie-Aimée Steck-Guichelin (pour la première fois publiés dans ce recueil), et enfin *Mon journal* de Germaine de Staël publié en 1930. Ces textes ont été sélectionnés dans la volonté de travailler sur des auteures moins connues et étudiées, ou sur des textes moins célèbres d'écrivaines reconnues. De plus, ils embrassent une grande partie du dix-huitième siècle. Une ligne du temps en Annexe 1 permettra au lecteur de situer chronologiquement les auteures et les époques de rédaction de leurs écrits.

Pourquoi étudier l'écrit intime féminin, dans une perspective de genre, et à travers la notion de l'esprit ? D'abord, nous choisissons de lier « écrit intime » et « femmes » en raison de l'appropriation féminine de ce genre littéraire qui s'opère au dix-huitième siècle. Seth nomme son recueil *La fabrique de l'intime* car le dix-huitième siècle voit l'écriture de l'intime émerger sous la forme de mémoires ou journaux : par conséquent, les frontières entre public et privé se brouillent. Nous verrons que les femmes s'approprient alors peu à peu le genre de l'intime : alors que les hommes naviguent librement entre les sphères publiques et privées, les femmes peinent à s'approprier la sphère publique. Il nous paraît donc pertinent d'étudier l'intime féminin à cause de sa spécificité : il fait se rejoindre genre social et littéraire.

¹ À l'exception de Marguerite de Staal-Delaunay, qui a cependant reçu une excellente éducation et fréquenté des cercles raffinés.

² Titre choisi par Catriona Seth dans son édition.

Ensuite, nous décidons de considérer nos textes dans une optique d'étude de genre, c'est-à-dire s'appuyant sur la théorie du genre, afin de pouvoir mener une analyse au niveau des représentations sociales associées aux femmes au dix-huitième siècle. La théorie du genre, telle qu'énoncée dans l'article fondateur de Joan W. Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis » (1986), soutient l'idée que le genre n'est pas lié au sexe biologique des individus mais est une construction sociale ; il en résulte que genre (social) et sexe (biologique) sont deux éléments distincts. Donc, le sexe biologique en tant que tel ne définit pas la distinction entre homme et femme, les différences sociales qui existent entre hommes et femmes sont dues à des représentations qui y sont associées³. Les études de genre permettent d'analyser les rapports entre sexes, et le dix-huitième siècle est particulièrement intéressant à observer dans une perspective genrée car cette époque est marquée par des tentatives de justification des différences entre les sexes par des explications biologiques. Ces explications participent à la justification et perpétuation de la domination d'un genre sur l'autre. Adopter une optique basée sur la théorie du genre nous permet d'identifier les représentations liées au genre féminin qui restreignent la femme au dix-huitième siècle. Cette perspective nous permet également de proposer que l'appropriation de l'écrit intime par les femmes pouvait potentiellement représenter une tentative, consciente ou non, de modification de ces représentations.

Enfin, nous avons choisi de nous pencher plus particulièrement la notion d'esprit. Nous considérons que cette notion, dans son acception « avoir de l'esprit », se prête particulièrement bien à notre but d'identifier les représentations sociales limitant la femme du dix-huitième siècle à travers des écrits intimes féminins. En effet, nous démontrerons qu'il existe manifestement une distinction entre une « femme d'esprit » et un « homme d'esprit », et l'exploration des caractéristiques de l'esprit féminin dans nos textes nous permettra de découvrir des stéréotypes de genre négatifs, spécifiquement liés aux capacités intellectuelles de la femme. Il est particulièrement intéressant d'identifier ces stéréotypes associés à l'intellect de la femme car leur existence participe fortement de l'exclusion de celle-ci des sphères publiques telles que les domaines politiques ou scientifiques.

Nous tenterons donc de démontrer dans ce mémoire deux arguments principaux. D'abord, que la notion d'esprit permet de repérer dans nos textes des représentations sociales négatives et limitantes du genre féminin, et que ces stéréotypes de genre imprègnent et influencent l'écriture féminine intime au dix-huitième siècle. Ensuite, et comme résultat de la rencontre

³ Cf. SCOTT Joan, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », dans *The American Historical Review* [en ligne], vol. 91, n.5, 1986, p.1053-1075. URL : <http://www.jstor.org/stable/1864376>. Consulté le 8 août 2017.

entre genre social et littéraire qu'opère l'écrit intime féminin, le fait que le geste même d'écriture intime représente potentiellement une stratégie de modification de ces représentations de la part de nos diaristes.

Une fois nos bases théoriques exposées, nous nous pencherons d'abord sur les principes de l'écriture féminine intime, façonnés par les stéréotypes de genre, avant de considérer la distinction entre l'esprit des hommes et l'esprit des femmes que nos textes révèlent : d'abord en explorant les caractéristiques de l'esprit féminin, ensuite en étudiant nos journaux d'enfance, et enfin en observant un exemple de réception de l'esprit féminin à travers le parcours de Marguerite Delaunay. Nous finirons notre parcours par l'exploration de la question de la destination des textes sélectionnés. Cette introduction se propose de poser la première étape nécessaire à cette étude : les appuis théoriques de notre analyse au regard de la notion d'esprit, de la condition de la femme au dix-huitième siècle et du genre de l'écrit intime.

1.2.L'esprit : « avoir de l'esprit », « homme d'esprit », « femme d'esprit »,...

Afin d'explorer « l'esprit » dans les écrits sélectionnés, il est nécessaire de tenter de définir les notions qui gravitent autour de ce mot : « avoir de l'esprit », « un homme d'esprit », « un bel-esprit »,... Comme le note José-Luis Diaz dans son article « Avoir de l'esprit » dans la revue *L'Année balzacienne*, peu de travaux récents se sont penchés sur l'esprit⁴. Par exemple, le *Dictionnaire européen des Lumières* ne comporte pas d'entrée à son sujet, et le *Vocabulaire de la littérature du XVIIIe siècle* ne contient qu'un article assez court sur l'esprit, soulignant d'ailleurs la difficulté de clarifier cette notion.

Il convient donc de consulter les dictionnaires de l'époque, à commencer par le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* de Richelet, le premier dictionnaire monolingue français publié en 1680. Le dictionnaire propose cette courte définition : « ESPRIT : substance qui pense. Partie de l'âme qui juge, comprend, raisonne et invente ce qu'on peut imaginer »⁵. Cette définition, que l'on peut qualifier de philosophique, laisse *a priori* penser que l'expression « avoir de l'esprit » et ses dérivés est inconnue à l'auteur. Pourtant, la définition est suivie d'exemples tels que « esprit fin, délicat », « avoir l'esprit de travers »,

⁴ DIAZ José-Luis, « Avoir de l'esprit », dans *L'Année balzacienne* [en ligne], vol. 6, n.1, 2005, §4. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2005-1-page-145.htm>. Consulté le 8 août 2017.

⁵ RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...* [en ligne], Genève, J.-H. Widerhold, 1680, p.302. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509323/f1.image.r=.langEN>. Consulté le 8 août 2017.

« n'avoir point d'esprit » qui attestent d'une autre utilisation de « esprit » : « esprit délicat » définit plutôt le caractère global d'une personne, tel que Voltaire le relèvera dans sa définition de ce mot, tandis qu'il est difficile d'imaginer que « n'avoir point d'esprit » signifie littéralement « ne pas posséder de substance pensante ». L'on remarque donc ici une confusion intéressante entre « esprit » en tant que substance pensante, et « avoir de l'esprit » : nous remarquerons d'ailleurs que la façon dont nos diaristes utilisent le mot « esprit » dans leurs textes semble référer tantôt à une définition, tantôt à l'autre, et tantôt possiblement aux deux. Par exemple, Marguerite Delaunay mentionne dans ses *Mémoires des femmes* « de beaucoup d'esprit »⁶ : cette utilisation se réfère explicitement à l'expression « avoir de l'esprit » dans tout son aspect mondain. Plus loin, Delaunay décrit « l'esprit si avancé »⁷ qu'elle démontrait dans son enfance : ici, « esprit » semble référer à la substance pensante. Mme de Genlis, quant à elle, écrit dans ses *Souvenirs* à propos d'une de ses connaissances : « Il a beaucoup d'esprit mais [...] son esprit a plus de finesse que d'étendue »⁸. Dans ce dernier cas, il est difficile de trancher entre nos deux définitions car, tandis que « finesse » revêt au dix-huitième siècle un aspect mondain certain (comme nous le constaterons dans l'article de Voltaire sur l'esprit), « étendue » semble davantage référer aux facultés de la « substance qui pense ». Il semblerait donc qu'il y ait eu « invasion » du sens mondain d'« esprit » dans sa signification philosophique, c'est pourquoi nous serons attentifs à chaque occurrence du mot « esprit » dans nos textes.

Consultons à présent le *Dictionnaire universel* de Furetière, publié en 1690. Celui-ci propose d'abord le sens religieux d'« esprit », un sens similaire à celui que proposait Richelet (« l'âme raisonnable en tant qu'elle est incorporelle »⁹), mais également la définition suivante : « ESPRIT : se dit aussi des raisonnements, des fonctions de l'âme agissant diversement par les organes, le jugement, l'imagination et la mémoire. Cet homme a beaucoup d'*esprit*, de jugement, de bon sens »¹⁰.

« Esprit » est donc, dans cette définition, attribué principalement à un bon raisonnement, à du bon sens. Furetière poursuit par des exemples dans lesquels l'on retrouve, comme dans le

⁶ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, « Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013, p.66.

⁷ *Ibid.*, p.69.

⁸ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *Ibid.*, p. 379.

⁹ FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* [en ligne], La Haye, A. et R. Leers, 1690, p.779. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b/f779.item.zoom>. Consulté le 8 août 2017.

¹⁰ *Ibid.*

Richelet, « esprit » au sens de caractère (« Cicéro était un *esprit* railleur et fort vain »¹¹) ainsi que la phrase : « Vive les gens d'*esprit* »¹² sans pour autant expliciter ce qui caractérise ces gens d'esprit. Cette mention des « gens d'esprit » en particulier confirme l'existence d'une définition plus mondaine de l'esprit à cette époque, quoique la notion semble floue. Cette impression est confirmée par la suite de la définition : « On dit aussi une pointe d'*esprit*, un trait d'*esprit*, pour dire, une subtilité. Il vit d'*esprit*, d'adresse, d'industrie »¹³. Nous retrouverons les notions de subtilité et d'adresse dans la définition de Voltaire.

Le *Dictionnaire* de l'Académie Française est en développement dès 1635, année de la fondation de l'Académie Française, mais ne sera publié qu'en 1694. Ce dictionnaire propose la définition « traditionnelle », philosophique, de l'esprit puis poursuit : « *Esprit*, se prend quelquefois pour les facultez de l'ame raisonnable. *Grand esprit. esprit agissant. esprit present. esprit fort, solide. esprit éclairé, net, subtil, poly. esprit foible, confus, embrouillé* [sic] [...] »¹⁴. La définition ne propose donc que l'utilisation du mot « esprit » comme caractérisation des facultés mentales d'une personne, la façon dont elle raisonne. Cependant, l'entrée se poursuit par plusieurs exemples d'utilisation du mot avec une certaine désorganisation, certains parfois contradictoires, comme les exemples suivants : « [...] *Esprit*, signifie quelquefois, La facilité de l'imagination & de la conception. *Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de jugement* [...] »¹⁵, « *Esprit*, signifie quelquefois, Le jugement seul. *On luy a proposé plusieurs expedients, mais il n'a pas eu l'esprit de choisir le bon* [sic] »¹⁶. La définition s'empêtre : l'esprit réfère parfois à la conception seule, parfois à l'imagination seule, parfois aux deux,... La confusion se constate définitivement avec cet exemple : « On dit, qu'Il y a de l'esprit dans un discours, dans un ouvrage, Quand il est ingenieux & fait avec esprit. *Il n'y a point d'esprit dans ce livre, dans cette response, dans cette harangue* [sic] »¹⁷. L'esprit se définit donc au final par l'esprit... Une définition circulaire qui entérine la confusion qui tourne autour de la notion. Cependant, l'on remarque quelques constantes : l'importance du raisonnement et du jugement, d'une certaine vivacité, de l'imagination et de l'ingéniosité. Ces traits sont repris par l'article portant sur l'esprit que rédige Voltaire pour l'*Encyclopédie* (publiée en 1751) : plus complet

¹¹ FURETIERE Antoine, *op. cit.*, p.779.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ « *Esprit* », dans *Dictionnaire de l'Académie Française* [en ligne], Paris, Chez Jean-Baptiste Coignard, 1694, p.399. URL : <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=esprit&dicoid=ACAD1694&headword=&dicoid=ACAD1694>. Consulté le 8 août 2017.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

que toutes les précédentes tentatives de définition de cette notion, l'article propose une clarification du mot et de son utilisation, mais se perd également dans la multiplicité de ses sens.

Voltaire commence son article par la définition basique, rencontrée auparavant, d'« esprit » en tant que capacité de pensée et de raison (en opposition à Dieu et aux anges qui fonctionnent par intuition et non par déduction), et renvoie à « raisonnement » et « jugement »¹⁸. Mais nous avons déjà constaté l'existence d'un sens plus mondain à « esprit » qui mène à qualifier certaines personnes de « gens d'esprit » ou ayant « de l'esprit » : un sens omniprésent dans les textes étudiés, et cela sans surprise car cette signification particulière d'« esprit » peut être directement liée au contexte des Lumières, à l'exercice de cet esprit dans le cadre de la rédaction de « grands ouvrages » ou de la réunion en société des intellectuels, les « gens d'esprit ». Voltaire, dans son article, met le doigt sur le problème fondamental de la notion qui nous intéresse : « ESPRIT, (Philos. & Belles-Lettr.) : ce mot, en tant qu'il signifie une *qualité de l'âme*, est un de ces termes vagues, auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différents »¹⁹. Voltaire poursuit :

« Il exprime autre chose que jugement, génie, goût, talent, pénétration, étendue, grâce, finesse, & il doit tenir de tous ces mérites : on pourrait le définir, raison ingénieuse. C'est un mot générique qui a toujours besoin d'un autre mot qui le détermine : & quand on dit *voilà un ouvrage plein d'esprit, un homme qui a de l'esprit*, on a grande raison de demander duquel. »²⁰

En écho à la confusion que nous constatons dans le Richelet quant aux différents sens d'« esprit », Voltaire lie dans sa succession de tentatives de définitions à la fois capacités intellectuelles (jugement, génie, talent, pénétration) et mondaines (goût, grâce, finesse) : à le comprendre, l'esprit est la réunion de toutes ces qualités sans pour autant l'être tout à fait. Notons que certaines des notions que Voltaire cite ont leur propre histoire et évolution. Par exemple, la « finesse », que nous retrouverons dans les textes de nos diaristes, est liée à la définition de « l'esprit de finesse » que développe Pascal dans ses *Pensées* au dix-septième siècle en opposition à « l'esprit de géométrie ». Celui qui possède l'esprit de géométrie perçoit des principes éloignés de l'usage commun : selon Pascal, cette perception demande un certain

¹⁸ VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], vol. 5, Paris, Briasson, 1751, p. 973. URL : <http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1964.encyclopedie0416>. Consulté le 8 août 2017.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

effort en raison du manque d'habitude qu'a l'homme à se tourner vers ceux-ci. Cependant, ces principes sont aisément distinguables, « si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent »²¹. Celui qui possède l'esprit de finesse, quant à lui, perçoit les principes qui sont visibles à tous, qui font partie de l'usage commun, mais ces principes sont, eux, « déliés » et « en si grand nombre, qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe »²². Au dix-huitième siècle, la notion de « finesse » semble avoir évolué pour référer à une caractéristique de l'esprit mondain. Cependant, la définition qu'en donne Voltaire dans son entrée « Finesse » de l'*Encyclopédie* porte encore les traces de l'esprit de finesse de Pascal :

« Dans la conduite, finesse exprime toujours [sic], comme dans les Arts, quelque chose de délié [...] La finesse dans les ouvrages d'esprit, comme dans la conversation, consiste dans l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de la laisser aisément apercevoir : c'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot. »²³

Nous retrouvons donc l'idée de quelque chose d'aisément perceptible, de l'ordre de l'intuition, mais d'éparpillé : le mot « délié » a subsisté pour qualifier la notion.

Revenons à notre définition d'« esprit » : Voltaire tente de résumer cette notion en « raison ingénieuse », mais nous notons que cette définition met l'accent sur la vivacité de raisonnement et oublie la « grâce » et « finesse ». Cependant, l'auteur admet que la notion est au final idiosyncratique. Voltaire clarifie ensuite « esprit » en tant que « caractère » : « Un *esprit* ferme, mâle, courageux, grand, faible, léger, doux, emporté etc signifie *le caractère & la trempe de l'âme*, & n'a point de rapport à ce qu'on entend dans la société par cette expression, *avoir de l'esprit* »²⁴. Cet extrait nous permet de confirmer la dimension mondaine essentielle de l'expression « avoir de l'esprit », et de remarquer que, alors que les significations mondaines et philosophiques de « esprit » semblaient se recouvrir, Voltaire distingue un troisième sens, qu'il juge nettement différent, ayant trait au caractère. Voltaire introduit également une expression absente des dictionnaires précédents, le « bel-esprit », dans la citation suivante :

« L'*esprit*, dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup du *bel-esprit*, & cependant ne signifie pas précisément la même chose : car jamais ce terme *homme d'esprit* ne peut être pris en mauvaise part, & *bel-esprit* est quelquefois prononcé ironiquement. D'où vient cette différence ? c'est qu'*homme d'esprit* ne signifie pas *esprit supérieur*, talent marqué, & que *bel-esprit* le signifie. Ce mot *homme d'esprit* n'annonce

²¹ PASCAL Blaise, « Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse », dans *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers* [en ligne], Paris, Guillaume Desprez, 1670, p.314. URL : <http://www.penseesdepascal.fr/XXII/XXIII1-moderne.php>. Consulté le 8 août 2017.

²² *Ibid.*

²³ VOLTAIRE, « Finesse », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Op. cit.*, vol. 6, p. 816.

²⁴ VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Op. cit.*, vol. 5, p. 973.

point de prétention, & le *bel-esprit* est une affiche ; c'est un art qui demande de la culture, c'est une espèce de profession, & qui par-là expose à l'envie & au ridicule. »²⁵

Voltaire opère donc une distinction entre ces deux expressions : « un homme d'esprit » (notons, une fois pour toutes, que les définitions utilisent toujours le terme d' « homme » d'esprit et non de femme) et « un bel-esprit ». L'explication procurée pour la distinction entre les deux termes est un peu confuse, mais nous proposons que Voltaire fait la différence entre un « véritable » homme d'esprit, modeste et ne se revendiquant pas d'un esprit supérieur, et un « bel-esprit », terme « quelquefois prononcé ironiquement »²⁶ car utilisé pour définir une personne possédant des facultés intellectuelles hors du commun. Il y a donc une dimension de modestie, voire de qualité intrinsèque, à l'homme d'esprit, tandis que « bel-esprit » « demande de la culture »²⁷, du travail, et sous-entend une certaine prétention. Nous pouvons trouver une illustration parfaite de cette distinction dans le domaine du grand écran à travers une scène du film *Ridicule* de Patrice Leconte (1996). L'une des dynamiques principales du film concerne la rivalité entre deux personnages, l'un véritable homme d'esprit (Grégoire Ponceludon de Malavoy) et l'autre simple bel-esprit (L'abbé de Vilecourt). La scène en question expose cette différence de caractère fondamentale : à l'occasion de jeux d'esprits à Versailles, les deux personnages rivalisent d'ingéniosité dans leurs vers impromptus²⁸. Ce qui les distingue est que Grégoire déclame sous l'impulsion du moment, démontrant son esprit naturel et sans prétention, tandis que l'abbé a préparé ses vers à l'avance et se soucie donc davantage de briller en société : l'un s'expose à « l'envie », l'autre au « ridicule » (selon les mots qu'utilisait Voltaire).

Le fait que ce terme « bel-esprit » ait pu progressivement acquérir un sens péjoratif suppose que son utilisation a été, durant un certain temps, littérale, et dénotait véritablement un homme d'esprit supérieur. Cela nous laisse donc penser que « l'esprit » mondain existait déjà avant le dix-huitième siècle, durant lequel il prendrait une plus grande importance. Un écrit en particulier, les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Dominique Bouhours (publiés en 1671), confirme ce fait sans ambiguïté. Le sujet même d'un des entretiens des deux personnages de Bouhours est l'esprit, et voici ce que ceux-ci ont à dire au sujet du bel-esprit :

« - Si cette beauté d'esprit que vous vous imaginez est une chose fort rare, dit Eugène, la réputation de bel esprit est assez commune ; il n'y a point de louange qu'on donne plus

²⁵ VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Op. cit.*, vol. 5, p. 973.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ LECONTE Patrice, *Ridicule*, Miramax Films, 1996.

aisément dans le monde. Il me semble même qu'il n'y a point de qualité qui coûte moins à acquérir. On en est quitte pour savoir l'art de faire agréablement un conte ou de bien tourner un vers [...] et vous m'avouerez que ce n'est guère que de ces diseurs et de ces faiseurs de jolies choses dont on a coutume de dire : Il est bel esprit. – J'avoue, répartit Ariste, qu'on a usurpé ce titre dans notre siècle avec autant de liberté et d'injustice que celui de gentilhomme et de marquis. »²⁹

Ainsi, « bel-esprit », et par extension, « avoir de l'esprit » ne sont pas des notions neuves au dix-huitième siècle. Cette citation nous indique même qu'elles sont présentes au moins dès le début du dix-septième siècle : en réalité, dès l'instant où la vie de cour française se fait plus raffinée, mondaine, et tournée vers la conversation. Cette constatation nous permet de comprendre que l'« homme d'esprit » s'appuie sur une notion fondamentale dans la sociabilité du dix-septième siècle : la galanterie. Dans *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Alain Viala situe l'apogée du mot « galanterie » au dix-septième siècle et note qu'il s'agit d'une dérivation directe du mot « galant », et non de la racine « gale » ou « galer » : le mot « porte dans sa structure même l'indication qu'il est tributaire des façons d'agir des gens dits galants, c'est d'emblée un mot éminemment social »³⁰.

Myriam Dufour-Maître décrit l'esthétique galante dans *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle* à travers plusieurs valeurs, principalement la douceur, l'enjouement, l'ingéniosité et le naturel³¹. Mais à la fois Dufour-Maître³² et Viala³³ notent que l'essentiel de la notion repose sur le principe de plaire (aux dames). Viala conclut que le « galant homme » est un homme d'honneur, un « honnête homme », qui possède des qualités « qui lui permettent d'être particulièrement « agréable » dans la vie sociale » : la mondanité est donc le supplément essentiel qui fait le pont entre honnête et galant homme³⁴.

Cependant, Viala remarque une certaine modification dans la sociabilité du dix-huitième siècle : « L'esthétique galante s'essouffle » écrit-t-il : la galanterie devient un simple code que l'on suit au détriment du naturel³⁵, et la figure du libertin vient attaquer l'idéal du galant

²⁹ BOUHOURS Dominique, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [en ligne], Paris, Éditions Bossard, 1920, p.149. URL: <https://archive.org/details/entretiensdaris00bouh>. Consulté le 8 août 2017.

³⁰ VIALA Alain, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p.31.

³¹ DUFOUR-MAÎTRE Myriam, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008, p.424.

³² *Ibid.*

³³ VIALA Alain, *op. cit.*, p.34.

³⁴ *Ibid.*, p. 113.

³⁵ *Ibid.*, p.446.

homme³⁶. Mais surtout, les jeux de sociabilité ont laissé place au « débat d'idées des Lumières »³⁷. Cette remarque nous permet de proposer qu'au dix-huitième siècle, l'homme d'esprit est dorénavant considéré comme un philosophe, un homme éclairé par la raison et propagateur de Lumières. Il est donc compréhensible que le « bel-esprit » soit maintenant raillé en comparaison : l'échelle des valeurs, l'enjeu, a changé. L'important n'est plus d'utiliser son esprit uniquement pour plaire et être agréable (et ainsi démontrer le raffinement des manières de cour), mais de faire de cet esprit une partie intégrante de sa personne : être un homme de son siècle, qui en intègre les principes nouveaux des Lumières et de l'amour de la science. La mondanité ne passe pour autant pas au second plan, mais l'on peut estimer que la démonstration d'esprit en société n'est plus seulement une question de représentation et d'affichage de goût « précieux », mais aussi de stimulation effrénée : dans cet âge où tout semble possible à la lumière de la raison, chacun souhaite apporter sa contribution au grand progrès intellectuel. Cette différence est également notée par Alain Viala dans *La France galante* : prenant l'exemple du célèbre salon de Mme de Geoffrin au dix-huitième siècle, Viala note que « le débat d'idées des Lumières y est affiché » et « l'apparence de neutralité idéologique y est moindre » que dans « les académies galantes du siècle précédent »³⁸. Une question alors se pose : comment montre-t-on de l'esprit ? Nous poursuivons la lecture de l'article de Voltaire sur l'esprit pour dégager une réponse :

« [...] Aristote a enseigné parfaitement dans la rhétorique la manière de dire les choses avec *esprit*. Il dit que cet art consiste à ne pas se servir simplement du mot propre, qui ne dit rien de nouveau ; mais qu'il faut employer une métaphore, une figure dont le sens soit clair et l'expression énergique. [...] Aristote a bien raison de dire, qu'il *faut du nouveau* ; le premier qui pour exprimer que les plaisirs sont mêlés d'amertume, les regarda comme des roses accompagnées d'épines, eut de l'*esprit*. Ceux qui le répétèrent n'en eurent point. »³⁹

Revenant sur sa précédente déclaration qui liait capacités intellectuelles et mondaines dans l'esprit, Voltaire avance maintenant que celui-ci ne serait pas particulièrement attaché à des dispositions intellectuelles de jugement, de raisonnement, mais plutôt à de l'inventivité et de l'originalité. Également, à ce stade de la définition, il n'est plus clair si Voltaire définit l'esprit tel qu'il devrait être exercé par un homme d'esprit ou par un bel-esprit. L'on remarque une certaine confusion dans l'article : Voltaire tente de définir ce qu'il a d'avance posé comme

³⁶ VIALA Alain, *op. cit.*, p.471.

³⁷ *Ibid.*, p.445.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Op. cit.*, vol. 5, p. 973.

idiosyncratique et se perd lui-même dans sa propre définition de l'esprit. Cette notion de « bon mot » est pourtant intéressante car l'on remarque de nouveau l'importance de la mondanité dans la définition d' « esprit », importance renforcée par la citation suivante : « Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement ; c'est par un tour nouveau ; [...] et cette manière est d'autant plus agréable, qu'elle exerce & qu'elle fait valoir l'*esprit* des autres »⁴⁰. Voltaire poursuit en retranscrivant un madrigal de M. de la Sabliere, « qui a toujours été estimé des gens de goût »⁴¹ : l'esprit attire l'estime de ceux qui possèdent également de l'esprit. Son fonctionnement est celui d'un cercle vertueux : l'individu qui montre de l'esprit en société et utilise un « tour nouveau » flatte son auditoire en lui donnant l'opportunité de montrer combien chacun a eu l'esprit de comprendre et apprécier ce bon mot.

Nous avons, à travers ces définitions successives, tenté d'esquisser la notion d'esprit. Nous avons noté son idiosyncrasie et flou définitoire, mais aussi les dimensions essentielles de mondanité, ingéniosité et finesse qui y sont attachées. Il est maintenant nécessaire de s'interroger sur la spécificité de la notion : l'expression « avoir de l'esprit » est-elle typiquement française ? Il est difficile d'ignorer dans le contexte du dix-huitième siècle l'autre grande puissance européenne qu'est l'Angleterre, c'est pourquoi une comparaison s'impose. L'Angleterre connaît également son *age of Enlightenment* durant le dix-huitième siècle, avec des philosophes et scientifiques comme Hume et Bentham ; avant cela, les anglais Locke et Newton avaient d'ailleurs contribué à la révolution scientifique de la fin du dix-septième siècle que l'on considère comme à l'origine du mouvement des Lumières. Mais qu'en est-il au niveau de l'esprit ? La langue anglaise a-t-elle un équivalent à proposer à l' « esprit » français ?

Pour répondre à cette question, il convient de consulter les deux dictionnaires anglais les plus influents du dix-huitième siècle à l'entrée *wit*, mot que nous estimons comme le plus proche d' « esprit » dans la langue anglaise. Le premier s'intitule *An Universal Etymological English Dictionary* par Nathan Bailey, publié en 1721, et propose la définition suivante pour *wit* : « Wit [...] : one of the Faculties of the rational Soul ; Genius ; Fancy ; Aptness for any thing ; Cunningness »⁴². Cette définition est intéressante dans le fait qu'elle mêle définition philosophique traditionnelle, mais aussi « génie, » « imagination », « aptitude pour toute chose » et « astuce » : nous retrouvons donc des capacités intellectuelles, mêlées à de l'ingéniosité.

⁴⁰ VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Op. cit.*, vol. 5, p. 973.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² BAILEY Nathan, *An Universal Etymological English Dictionary* [en ligne], Londres, 1763, p.931. URL : <https://archive.org/details/universaletymolo00bail>. Consulté le 8 août 2017.

L'imagination y a également sa place, sans apparente contradiction : les notions de génie et d'imagination sont donc apparemment compatibles. Nous verrons qu'en France, l'imagination est une qualité plus ambiguë : surtout lorsqu'elle est possédée par une femme, elle est considérée comme un défaut de caractère.

Consultons ensuite la définition de *wit* que propose *A Dictionary of the English Language*, écrit par Samuel Johnson et publié en 1755 :

« Wit [...] : 1. the powers of the mind; the mental faculties [...] 2. Imagination; quickness of fancy [...] 3. Sentiments produced by quickness of fancy, or by genius [...] 4. A man of fancy [...] "To tell them would a hundred tongues require ; Or one vain wit's, that might a hundred tire" (Pope) [...] 5. A man of genius [...] 6. Sense, judgment [...] »⁴³

Les similarités avec la définition française semblent se confirmer : le flou entoure également cette notion de *wit* (l'article propose encore trois derniers sens qui répètent l'ingéniosité et les capacités intellectuelles générales) et l'on retrouve le jugement, que Voltaire mentionnait également. Nous avons intégré l'exemple de Pope donné par Johnson car il illustre une définition intéressante : *a man of fancy* semble s'apparenter à un beau parleur, peut-être même un bel-esprit ; il est en tout cas associé à la vanité et à la profusion de paroles. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un article encyclopédique mais d'une succession de définitions relativement succinctes, il est difficile de comprendre la vision exacte de *wit* qu'en ont nos lexicographes anglais.

Cependant, une différence notable est à remarquer dans le traitement de l'imagination, ou *fancy* : cette qualité est alignée au génie dans les deux définitions anglaises considérées, tandis qu'elle n'apparaît qu'en milieu ou fin de définition dans les dictionnaires francophones. De plus, elle est contrastée avec le jugement à la fois dans le Furetière (« Les esprits de feu ont beaucoup d'imagination, et peu de jugement »⁴⁴) et la première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (« Esprit, signifie quelquefois, La facilité de l'imagination & de la conception. *Il a beaucoup d'esprit, mais il n'a point de jugement* »⁴⁵), ce qui n'est pas le cas dans les définitions de Bailey et Johnson. Également, les définitions anglaises se concentrent sur les capacités intellectuelles et ne mentionnent pas les qualités mondaines de l'esprit (les « goût », « grâce », et « finesse » de Voltaire). Notons également le fait que, tandis qu'en

⁴³ JOHNSON Samuel, *A dictionary of the English language in which the words are deduced from their originals, explained in their different meanings and authorized by the names of the writers in whose works they are found* [en ligne], vol. 2, Londres, 1766, p.1070. URL : <https://archive.org/details/dictionaryofengl02johnuoft>. Consulté le 8 août 2017.

⁴⁴ FURETIERE Antoine, *op. cit.*, p.779.

⁴⁵ « Esprit », dans *Dictionnaire de l'Académie Française*, *op.cit.*, p.399.

français il existe une distinction entre « bel-esprit » et « homme d'esprit », le mot *wit* peut à la fois référer à un *man of fancy* et un *man of genius*.

Ainsi, malgré les similarités qui à première vue se dégagent des définitions françaises et anglaises, nous constatons finalement une certaine distance entre ces deux notions de *wit* et d'esprit. Nous pouvons donc conclure que la notion d'homme d'esprit, dans tout son aspect intellectuel et mondain, est définitivement française. Dans *L'âge de la conversation*, Benedetta Craveri note d'ailleurs : « [...] en 1721 [...], les observateurs les plus attentifs considéraient l'art de vivre en société comme l'une des spécificités de l'identité française »⁴⁶. Cette importance française de la sociabilité, cette culture de la politesse, Montesquieu l'attribue à la monarchie absolue qui caractérise alors la France :

« Pour Montesquieu, elle [la politesse] était la fille de l'oisiveté aristocratique et ne pouvait s'épanouir que sous la monarchie absolue. Dans un pays libre comme l'Angleterre, les citoyens occupés à veiller à leurs intérêts n'avaient pas le temps de cultiver le raffinement et les bonnes manières »⁴⁷.

De nombreux anglais comme Hume reconnaissent l'art de vivre français, et l'élite anglaise du dix-huitième siècle suit l'exemple du quatrième comte de Chesterfield en envoyant leurs fils parfaire leur éducation à Paris⁴⁸. La forme de sociabilité présente en France au dix-huitième siècle est tout à fait particulière, notamment dans l'importance conférée aux femmes, « juges de l'esprit et des mœurs »⁴⁹ (mais, nous le constaterons, peu encouragées à descendre de leur piédestal galant et rivaliser avec les hommes dans « leurs » domaines). Ainsi, quoi de plus normal que la notion d'homme d'esprit et de femme d'esprit, si liée à la mondanité, soit également spécifique à la France ?

Nous avons donc exploré les définitions des dictionnaires de Richelet, Furetière, de l'Académie Française et de l'*Encyclopédie* afin de clarifier la notion d'esprit. L'extrait de Bouhours nous a démontré que l'utilisation du mot remontait au moins au dix-septième siècle, mais l'article de Voltaire nous a permis d'émettre l'hypothèse que la notion d'esprit avait revêtu un nouveau sens au dix-huitième siècle. Également, une comparaison avec les dictionnaires anglais de Bailey et Johnson a fait apparaître que la notion d'esprit pouvait être considérée comme typiquement française. Le fait que cette notion d'esprit apparaisse comme si spécifique au dix-huitième siècle en France justifie son examen dans le cadre d'une étude portant sur cette

⁴⁶ CRAVERI Benedetta, *L'âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002, p.340.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 347.

⁴⁸ *Ibid.*, p.350.

⁴⁹ VIALA Alain, *op.cit.*, p. 375.

époque et ce pays. Nous démontrerons que l'utilisation différenciée du mot « esprit » selon les sexes dans les mémoires et journaux sélectionnés véhiculent sans pareil les idéologies de genre développées à cette époque. Nous nous proposerons donc d'explorer la question de l'esprit au féminin : l'esprit de la femme est-il naturel ? A-t-elle le droit de l'utiliser pour briller, autant que les hommes ? L'esprit d'une femme est-il égal à celui d'un homme ? Pour cela, il nous faut d'abord comprendre l'idéologie de genre dominante du siècle des Lumières.

1.3. Penser la femme au dix-huitième siècle

Le dix-huitième siècle est fréquemment appelé le « siècle des femmes »⁵⁰ et, comme le souligne Ellen Pollak dans *A cultural History of Women in the Age of Enlightenment*, cette période d'émergence d'un marché littéraire offre en effet d'indéniables nouvelles opportunités aux femmes éduquées⁵¹. Pollak note également que les femmes jouent durant ce siècle un rôle important dans le développement du genre du roman, malgré l'ostracisme qui accompagne l'entrée d'une femme dans la sphère publique⁵². Le tableau de Joseph Wright of Derby, *A Philosopher Lecturing on the Orrery* (1766 [voir Annexe 2]), est d'ailleurs souvent utilisé pour illustrer la nouvelle participation de la femme dans les domaines scientifiques durant l'âge des Lumières : ce tableau illustre cette ère de connaissances à travers la représentation d'un philosophe donnant une leçon sur un planétaire à des hommes, des enfants, et une femme.

En France, les Lumières permettent à nombre de femmes aristocrates comme Mme du Deffand, Mme de Lambert et Mme de Tencin de prendre part à la stimulation intellectuelle de ce mouvement en réunissant philosophes ou hommes de sciences dans leurs salons (notons que l'on ne parlait pas à l'époque de « salons », ce mot n'entrant en usage qu'à la fin du dix-huitième siècle)⁵³. À travers ces salons, l'on constate que les gens de lettres (pouvant tant s'occuper de littérature au sens moderne que de science ou de droit car le terme « littérature » reprenait ces sens à cette époque) doivent dorénavant associer un esprit érudit à un art de la parole à travers la conversation philosophique⁵⁴. Les Lumières sont un mouvement marqué par l'échange des savoirs mais aussi par une volonté de rédiger ce que Voltaire qualifiait dans son article sur l'esprit de « grands ouvrages » : traités, dictionnaires, histoires naturelles, l'emblématique

⁵⁰ DUBY Georges et PERROT Michelle, « Introduction », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 3 : XVIe-XVIII siècle*, Paris, Plon, 1991, p.15.

⁵¹ POLLAK Ellen, *A Cultural History of Women in the Age of Enlightenment*, Londres, Bloomsbury, 2013, p.4.

⁵² *Ibid.*

⁵³ CRAVERI Benedetta, *op. cit.*, p.16.

⁵⁴ ZANONE Damien, *Histoire de la littérature française (1700-1850)* [communication personnelle], Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 2014.

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers,... Il s'agit d'organiser le monde pour mieux le comprendre. Et la femme n'échappe pas aux discours analytiques des philosophes, ces derniers s'intéressant plus particulièrement aux sujets de la nature et de la raison des femmes⁵⁵. Comme le notent Duby et Perrot dans *Histoire des Femmes en Occident* :

« Ce discours pléthorique et ressassé sur la femme et sa nature est un discours traversé par le besoin de la contenir, le désir à peine caché de faire de sa présence une sorte d'absence, ou du moins une présence discrète devant s'exercer dans des limites dont le tracé ressemble à un jardin clos. »⁵⁶

Voilà le versant sombre du « siècle des femmes » que nous tenterons de mettre en avant dans ce mémoire : la liberté en apparence donnée à la femme d'esprit n'est qu'une cage dorée. Elle n'est tolérée que dans certains cercles, ses connaissances ne peuvent être trop étendues ; elle peut briller, mais momentanément, et toujours sous le contrôle des hommes qui l'entourent. Rappelons qu'aucune institution ne permettait encore aux femmes de s'instruire en France, leur éducation était autodidacte. De plus, comme le souligne très justement Martine Sonnet dans *Histoire des Femmes en Occident* : « La femme n'accède pas au savoir pour elle-même, mais pour rendre sa présence agréable à ceux qui l'entourent. Elle n'est décidément pas faite pour la science, mais pour l'agrément et le bien-être de son époux et de ses enfants »⁵⁷. Nous reviendrons, en particulier dans le contexte des *Mémoires* de Marguerite Delaunay, sur l'esprit des femmes au profit de leur entourage et leur exclusion du domaine des sciences.

Les philosophes des Lumières tentent désespérément de classer femmes et hommes « à la Buffon », comme deux espèces différentes, en invoquant des lois naturelles observées sur le squelette ou le crâne de la femme qui prouveraient son infériorité intellectuelle⁵⁸. La volonté d'enfermer la femme est bien présente, et la fin du siècle verra des femmes comme Olympe de Gouges en France, ou Mary Wollstonecraft en Angleterre dénoncer cette situation. Wollstonecraft dédiera même sa *Vindication of the Rights of Woman* (1792) à Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, homme politique français ayant déclaré dans un rapport à l'Assemblée Nationale sur l'éducation que les femmes devaient conserver une éducation différente des

⁵⁵ DUBY Georges et PERROT Michelle, *op. cit.*, p.14-15.

⁵⁶ *Ibid.*, p.14.

⁵⁷ SONNET Martine, « Une fille à éduquer », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *op.cit.*, Paris, Plon, 1991, p.110.

⁵⁸ POLLAK Ellen, *op. cit.*, p.9.

hommes car leur bonheur requérait qu'elles n'aspirent pas à l'exercice des droits et fonctions politiques⁵⁹.

L'opinion la plus répandue concernant la femme et son rôle dans la société au dix-huitième siècle devait avoisiner celle de Rousseau. Quoique philosophe éclairé, Rousseau était tout à fait véhément au sujet des femmes. À ce sujet, le passage suivant peut être trouvé dans l'*Émile ou De l'Éducation* (1762), ouvrage souvent conseillé aux femmes à travers le siècle de par le devoir primordial qu'était pour elles l'éducation de leurs enfants :

« [...] la femme est faite spécialement pour plaire à l'homme. Si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance; il plaît par cela seul qu'il est fort. Ce n'est pas ici la loi de l'amour, j'en conviens; mais c'est celle de la nature [...] »⁶⁰.

Rousseau poursuit sur la nécessité pour les femmes de montrer de la modestie et de la réserve, et maintenir leur honneur et réputation tout autant que leur chasteté. La modestie et la réputation seront particulièrement omniprésentes dans les textes que nous nous proposerons d'analyser. Enfin, Rousseau décrète que la femme doit en tout s'efforcer de plaire à l'homme, l'élever, lui « rendre la vie agréable et douce », et cela doit le lui être appris dès l'enfance⁶¹. Rousseau n'est d'ailleurs pas le seul à le penser, le philosophe Emmanuel Kant considère également qu'une femme à l'éducation masculine est contre nature. Il déclare même dans ses *Considérations sur le sentiment du beau et du sublime* (1764) : « Une femme, qui a la tête pleine de grec, comme Mme Dacier, ou qui soutient des discussions savantes sur la mécanique, comme madame la Marquise du Chatelet, pourrait très bien ajuster à son menton le signe caractéristique du mérite viril auquel elle aspire »⁶².

Ce procédé d'explication naturelle permet aux philosophes des Lumières de reconnaître les éventuelles indéniables capacités intellectuelles de femmes exceptionnelles de leur époque, s'illustrant comme auteures ou scientifiques, tout en les dénonçant comme non naturelles⁶³. Et puisque la femme est faite pour plaire, il est naturel de la railler lorsqu'elle se détourne de ce

⁵⁹ POLLAK Ellen, *op. cit.*, p.8.

⁶⁰ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile, ou de l'éducation* [en ligne], vol.3, Paris, Chez l'Éditeur des œuvres de Madame la Comtesse de Genlis, 1820, p.5. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603582s/f34.item.zoom>. Consulté le 9 août 2017.

⁶¹ *Ibid.*, p.211.

⁶² KANT Emmanuel, « Considérations sur le sentiment du Sublime et du Beau », dans KERATRY Auguste Hilarion de, *Examen philosophique des Considérations sur le sentiment du Sublime et du Beau d'Emmanuel Kant* [en ligne], Paris, Bossange Frères, 1823, p.315. URL : <https://archive.org/stream/examenphilosophi00kruoft#page/314/mode/2up>. Consulté le 9 août 2017.

⁶³ POLLAK Ellen, *op. cit.*, p.51.

devoir pour toucher aux sphères masculines de la science. Ainsi Joseph-François-Édouard de Corsembleu écrit-il dans l'entrée « Femme » de l'*Encyclopédie* : « L'éloge du caractère [sic] ou de l'esprit d'une femme est presque toujours [sic] une preuve de laideur; il semble que le sentiment & la raison ne soient que le supplément de la beauté »⁶⁴.

Une phrase en particulier de l'*Émile* nous semble résumer la « cage dorée » à laquelle sont confrontées les femmes intellectuelles du dix-huitième siècle : « Elles doivent apprendre beaucoup de choses mais seulement celles qu'il leur convient de savoir »⁶⁵. Les notions d'abnégation, de sacrifice et de devoir envers mari et enfants feront partie intégrante de l'idéologie bourgeoise alors en pleine expansion, qui atteindra son pic au dix-neuvième siècle. Dans *Les mots des Femmes*, Mona Ozouf estime même que la Révolution Française ne fera qu'enterrer cette défaite, et que la condition inférieure de la femme au dix-neuvième siècle sera due au dégoût que cette période de Révolution aura inspiré de l'existence politique des femmes⁶⁶.

Par ailleurs, les philosophes masculins ne sont pas les seuls à perpétuer l'idée d'un essentialisme en termes de genre : les femmes du dix-huitième siècle en sont également imprégnées, comme nous le constaterons dans notre étude. La célèbre salonnière Mme Necker, par exemple, déclarait dans l'un de ses manuscrits : « Dans un ménage bien assorti, la femme doit *mener* et le mari doit *conduire*. L'un tient au sentiment, et l'autre à la réflexion »⁶⁷. Nous observerons que les opinions de sa fille, Mme de Staël, quant aux rôles des femmes, seront similaires. De même, l'écrivaine anglaise Hannah More, retenue par l'histoire pour son rôle actif dans le groupe de femmes intellectuelle anglaises *Blue Stockings Society*, écrit dans ses *Strictures on the Modern System of Female Education* : « The profession of ladies, to which the bent of their instruction should be turned, is that of daughters, wives, mothers, and mistresses of families. They should be therefore trained with a view of these several conditions [...] »⁶⁸.

⁶⁴ CORSEMBLEU Joseph-François-Édouard de, « Femme », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *op. cit.*, vol. 6, p. 472.

⁶⁵ ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.*, p.210.

⁶⁶ OZOUF Mona, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Gallimard, 1999, p.14.

⁶⁷ NECKER Suzanne, « Manuscrits », dans NECKER Jacques (éd.), *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker* [en ligne], vol.2, Paris, Charles Pougens, 1798, p.332-333. URL : https://archive.org/details/bub_gb_i9mqGELAsaAC. Consulté le 9 août 2017.

⁶⁸ MORE Hannah, *Strictures on the Modern System of Female Education* [en ligne], vol.1, New York, Evert Duyckinck, 1813, p.45-46. URL : <https://archive.org/details/structuresonmod00moregoog>. Consulté le 9 août 2017.

Elle poursuit en défendant une certaine éducation pour les femmes, qui ne s'arrêterait pas aux arts, mais la justifie par l'utilité que cette éducation peut avoir pour leurs maris⁶⁹.

Notons tout de même que, selon Marie-Odile Bernez dans son chapitre « Éducatrices anglaises et tourmente révolutionnaire : infléchissement des pratiques et des discours à la fin du XVIIIe siècle » du livre *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, il existe un contexte plus favorable en Angleterre en ce qui concerne l'éducation de la femme, ce qui peut s'expliquer par des éléments de l'Histoire anglaise comme des exemples de reines puissantes, et la religion réformée qui incite à la lecture individuelle des écrits religieux⁷⁰. Bernez mentionne également la vision de John Locke, plus modérée que Rousseau, concernant l'éducation : son *Some Thoughts Concerning Education* (1693) est un best-seller durant tout le siècle. Bernez résume : « L'idée principale de Locke est que l'être humain est le résultat des influences de l'environnement, non de capacités innées. Cette idée par elle-même est favorable aux femmes »⁷¹. Bernez note également que Locke prône une éducation similaire dans la prime enfance entre garçons et filles, même si celui-ci précise : « Toutefois les domaines où la différence des sexes nécessite des traitements différents ne sont pas difficiles à reconnaître »⁷². Locke ne s'étend cependant pas sur ces domaines, ce qui rend difficile l'interprétation de son éducation. La femme est-elle réellement mieux considérée en Angleterre ? Selon Bernez il existe tout de même « [...] un préjugé courant à l'époque en Angleterre comme ailleurs, comme quoi la femme est incomplète et ne peut s'épanouir que dans une relation avec un homme, qui la contraint à sacrifier son individualité »⁷³.

D'ailleurs, comme en France, des traités à la fin du dix-septième siècle sont publiés en Angleterre par des femmes souhaitant défendre leur sexe et leur revendiquer une éducation : Anna Maria von Schurman, Bathsua Makin ou encore Mary Astell⁷⁴. Mais les hommes de science anglais de l'époque, notamment Francis Bacon, ne veulent rien entendre : ils critiquent les scientifiques du Continent pour leurs relations avec des femmes, les considèrent efféminés, et promeuvent explicitement une connaissance et philosophie masculine au sein de la Royal

⁶⁹ MORE Hannah, *op. cit.*, p.46.

⁷⁰ BERNEZ Marie-Odile, « Éducatrices anglaises et tourmente révolutionnaire : infléchissement des pratiques et des discours à la fin du XVIIIe siècle », dans BROUARD-ARENDIS Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL Emmanuelle (éd.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p.320-321.

⁷¹ *Ibid.*, p.320.

⁷² *Ibid.*, p.320.

⁷³ *Ibid.*, p.325.

⁷⁴ WIESNER-HANKS Merry, *Women and Gender in Early Modern Europe*, New York, Cambridge University Press, 2008, p.160-161.

Society of London⁷⁵. La mentalité anglaise semble donc tout autant, voire plus, hermétique à la participation des femmes aux sciences.

En réalité, la « guerre des sexes » qui s'était livrée en France tout au long du dix-septième siècle au travers de plumes tant masculines que féminines avait, malgré son lot de traités misogynes, produit des discours plus variés que le discours dominant des Lumières sur les femmes, et pour certains plus progressistes. Notons que cette « guerre des sexes » s'inscrit dans la continuité de la « Querelle des Femmes » qui, selon Éliane Viennot dans *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, fait rage dès la fin du Moyen-Âge⁷⁶. Viennot note également dans cet ouvrage que l'expression « Querelle des Femmes » ne désigne cet échange de traités misogynes et anti-misogynes qu'à partir des années 1880, « à la suite des travaux d'Arthur Piaget »⁷⁷. Le phénomène en tant que tel a été longtemps débattu, certains chercheurs considérant les écrits misogynes au fil des siècles comme peu sérieux, sans intention autre qu'amuser⁷⁸. Cette position se voit contestée dans les années 1980⁷⁹, en plein essor du féminisme. Viennot cite Émile Telle dans le fait que les écrits de cette « Querelle » concernent d'abord principalement l'amour et le mariage puis, dès la fin du quatorzième siècle, touchent également à ce que la femme peut faire ou non. Et dès le dix-septième siècle, les écrits se concentrent sur la question de l'accès au savoir des femmes⁸⁰.

Une idée prééminente au dix-septième siècle était celle que les femmes, avec les mêmes opportunités d'éducation que les hommes, pouvaient être leurs égales intellectuellement, spirituellement et moralement⁸¹. Marie de Gournay (1565-1645), retenue par l'histoire littéraire pour ses liens forts avec Montaigne, était une femme érudite qui prônait l'égalité des sexes. Dans son *Grief des dames*, publié en 1626, elle dénonçait la condition inférieure de la femme :

« Bienheureux es-tu, lecteur, si tu n'es point de ce sexe, qu'on interdit tous les biens, l'interdisant de la liberté : oui, qu'on interdit encore à peu près, de toutes les vertus, lui soustrayant le pouvoir, en la modération duquel la plupart d'elles se forment ; afin de lui

⁷⁵ WIESNER-HANKS Merry, *op. cit.*, p.199.

⁷⁶ VIENNOT Éliane, « Revisiter la « querelle des femmes » : mais de quoi parle-t-on ? », dans VIENNOT Éliane et PELLEGRIN Nicole (éd.), *Revisiter la querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution* [en ligne], Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, §1. URL : http://www.elianeviennot.fr/Querelle/Querelle1-intro.html#_ftn3. Consulté le 9 août 2017.

⁷⁷ *Ibid.*, § 3.

⁷⁸ *Ibid.*, § 7.

⁷⁹ *Ibid.*, § 8.

⁸⁰ *Ibid.*, § 9.

⁸¹ POLLAK Ellen, *op. cit.*, p.49.

constituer pour seule félicité, pour vertus souveraines et seules, ignorer, faire le sot et servir. »⁸²

Citons également *Petit traité de la faiblesse, de la légèreté et de l'inconstance qu'on attribue aux femmes mal à propos* de Gabrielle Suchon (1693), *L'apologie des Femmes* de Charles Perrault (1694), *Les dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin* de Jacqueline Guillaume (1665), ou encore les traités *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (1674) et *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* (1676) par Poullain de la Barre, défenseur de l'égalité des sexes redécouvert par le mouvement féministe au vingtième siècle. S'y opposent des traités comme *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* de Jacques Olivier (1617), *Satire X, Contre les femmes* de Nicolas Boileau (1694) ou encore *De l'abus des nudités de gorge* (1677) par l'abbé Boileau. Également, Jean de La Bruyère, dans ses célèbres *Caractères* (1688-1694), préfigure le discours naturel de Rousseau au sujet des femmes :

« Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes ne sont pas savantes ? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et de lire, de retenir ce qu'elles ont lu, et d'en rendre compte ou dans leur conversation ou par leurs ouvrages ? Ne se sont-elles pas au contraire établies elles-mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la paresse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit ou par le soin de leur beauté [...] ? [...] »⁸³

La Bruyère poursuit par une phrase qui, bien qu'écrite à la fin du dix-septième siècle, nous semble tout à fait représentative de la condition de la femme intellectuelle au dix-huitième siècle : « On regarde une femme savante comme on fait une belle arme [...] c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est pas d'usage [...], non plus qu'un cheval de manège »⁸⁴. Cependant, les femmes trouvent également des défenseurs dans cette guerre des sexes en la personne d'auteurs masculins, comme Charles Perrault mentionné plus haut. Jean Barbier d'Aucour, par exemple, répond aux *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Dominique Bouhours que nous avons cités précédemment par un discours égalitaire dans *Sentiments de Cléante sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671) :

« Mais surtout ces disputes publiques, d'un sexe ou l'autre, ne sauraient jamais être raisonnables, parce que chacun s'y fait juge, dans une cause où il est partie. [...] et en un

⁸² GOURNAY Marie de, « Grief des dames », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *La guerre des sexes*, Paris, Éditions du Chêne, 2012, p.70.

⁸³ LA BRUYÈRE Jean de, « Caractères », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *op.cit.*, p.13.

⁸⁴ *Ibid.*, p.14.

mot, quelque différence que l'on s'imagine ici et quelque objection que l'on fasse, il n'y a rien au monde qui ressemble mieux à un homme qu'une femme. »⁸⁵

Le dix-huitième siècle s'éloigne définitivement de cette idée de similitude et tente de prouver l'infériorité innée des femmes par rapport aux hommes. Comme mentionné plus haut, la nature est utilisée comme justification : plus particulièrement en ce qui concerne l'esprit, les philosophes éclairés considèrent que les femmes sont incapables d'invention « même si elles peuvent accéder à la littérature et à certaines sciences »⁸⁶ car leur psychologie est trop marquée par la passion et l'imagination. Cependant, l'imagination n'était-elle pas l'une des qualités de l'homme d'esprit selon Voltaire ? Après tout, elle est requise pour produire métaphores et tournures originales. Mais l'imagination féminine n'est pas de cette nature : elle ne mène pas à la connaissance mais en détourne la femme, elle « fait prendre des désirs pour des réalités, [...] égare sans cesse, fait surgir des phantasmes »⁸⁷. Dans l'imaginaire du siècle des Lumières, la femme est un être naturellement poussé à la vanité, l'envie et l'apparat. Si nous suivons ce raisonnement, se détourner de ces préoccupations pour s'occuper de littérature est un véritable effort, et un risque pour une femme, puisqu'il s'agit d'aller contre sa nature, de devenir la femme à barbe de Kant : une femme-homme décriée et effrayante. Et puisque la vanité lui est un défaut inné, il lui faut combattre ce penchant en démontrant modestie et pudeur. Dans *Les mots des femmes*, Mona Ozouf reprend la définition de Mme de Genlis d'une femme auteure qui confirme cette idée : « [...] [la femme auteur] s'enrôle parmi les hommes et se travestit, toute modestie abandonnée. Car faire imprimer un ouvrage, c'est croire, a-t-elle dit, ses pensées dignes de la postérité et de la publicité. On pardonne à un homme cette présomption. Mais à une femme ? »⁸⁸.

Nous avons pourtant noté que des discours proto-féministes apparaissaient à la fin du siècle sous l'impulsion de la Révolution Française. Olympe de Gouges en France, par exemple, qui rédige en 1791 la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* ou encore ces deux femmes anglaises qui exigent une meilleure éducation pour leur sexe : Mary Wollstonecraft (*A vindication of the rights of woman*, 1792) et Catharine Macaulay (*Letters on Education*, 1790). Cependant, selon Marie-Odile Bernez dans *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, des théories conservatrices resurgissent dès 1793 sous l'influence de la Terreur et de la guerre en

⁸⁵ AUCOUR Jean Barbier d', « Sentiments de Cléante sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *op. cit.*, p.73.

⁸⁶ CRAMPE-CASNABET Michèle, « Saisie dans les œuvres philosophiques », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *op.cit.*, p.340.

⁸⁷ *Ibid.*, p.341.

⁸⁸ OZOUF Mona, *op. cit.*, p.13.

Europe⁸⁹. Rappelons également que Mona Ozouf considérait que la Révolution Française avait dégoûté l'opinion publique des femmes publiques : la mentalité du dix-neuvième siècle se met lentement en place.

Notre étude étant basée sur la théorie du genre, nous avons ainsi considéré les ouvrages de référence sur la condition de la femme au dix-huitième siècle afin d'en faire émerger les représentations sociales liées à la femme. Nous avons constaté que cette période tentait d'affirmer l'infériorité intellectuelle de la femme au moyen d'arguments biologiques ou philosophiques. Cette constatation nous permet d'envisager les questions primordiales auxquelles nos auteures sont confrontées dans leur geste d'écriture : comment trouver leur place dans la sphère littéraire publique sans être raillées et rejetées ? Comment conjuguer modestie et esprit ? Pour beaucoup, la solution se trouve dans le genre de l'écrit intime, plébiscité par ces femmes d'esprit : un genre entre public et privé, une véritable fenêtre dans leur cage dorée.

1.4. Mémoires, Journaux, Souvenirs ? Qualifier l'écrit intime

Tous les écrits que nous nous proposons d'étudier se caractérisent par une écriture de l'intime, et pourtant leurs titres sont variés : *Mémoires*, *Mémoires particuliers*, *Souvenirs*, *Cahiers*, *Journal*... Leur point commun réside dans leur sujet, la vie de leur auteure : en cela nous pourrions parler, plus ou moins justement, d'autobiographies. Il y a-t-il alors une véritable différence entre *Mémoires*, *Journaux* ou *Souvenirs* ? Tenter de clarifier ces terminologies nous paraît un préliminaire nécessaire à notre étude.

Tout d'abord, nous pouvons noter la récurrence du mot « mémoires », nous choisirons donc ce genre comme point de départ. Comment définir des mémoires ? Dans son livre *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Marc Fumaroli revient aux origines de ce genre dans un chapitre intitulé « Les mémoires au carrefour des genres en prose » et explique la métamorphose majeure que les mémoires subissent au milieu du dix-septième siècle. Fumaroli cite tout d'abord le *Dictionnaire* de Furetière dans sa définition des mémoires : « Livres d'Historiens écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie et leurs principales actions, ce qui répond à ce que les latins appelaient Commentaires »⁹⁰. Nous notons donc une dimension explicitement historique liée à une subjectivité, un genre qui, selon Hanses cité par Fumaroli, serait particulièrement

⁸⁹ BERNEZ Marie-Odile, *op.cit.*, p.327.

⁹⁰ FUMAROLI Marc, *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, 1994, p.187.

français, ce qui se comprend selon Fumaroli par les divisions profondes dans le pays, issues des querelles présentes et passées : « le juge idéal [...] est impossible »⁹¹. Les mémoires sont ouvertement orientés vers la postérité, et visent souvent les descendants de l'auteur aristocratique, qui voit dans son écrit l'occasion de rappeler et démontrer le prestige de sa lignée⁹². L'aspect intime et personnel du genre appelle à une liberté de ton qui rapproche les mémoires de l'autobiographie : en tant que témoin oculaire, l'auteur est libre de sélectionner et décrire de la manière qui lui plaît les événements qu'il écrit⁹³. Dans *Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, Marie-Paule de Weerdt-Pilorge cite Marie-Thérèse Hipp dans son *Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*⁹⁴ pour décrire une scission qui s'opérerait vers la moitié du dix-septième siècle entre mémoires historiques et mémoires tournés vers l'autobiographie, que l'on pourrait en réalité presque qualifier de journaux intimes⁹⁵. La distinction même entre mémoires et journal est d'ailleurs difficile et nous reviendrons sur ce sujet. La métamorphose à laquelle réfère Hipp est la même que Fumaroli décrit dans son ouvrage, et ce dernier précise l'année de basculement : l'an 1650, qu'il considère comme année-charnière pour deux raisons principales.

« D'abord parce que nous sommes en pleine Fronde, à un moment où la noblesse se débat sans trop y croire contre sa propre métamorphose en noblesse mondaine et noblesse de Cour. Ensuite, parce que cette année-là, Arnaud d'Andilly publie sa traduction des *Confessions* de Saint-Augustin, traduction qui va faire de ce texte, jusque-là réservé aux théologiens ou aux érudits, un livre de chevet pour les mondains et surtout pour les dames, dont l'autorité sociale et littéraire s'accroît au fur et à mesure que décline l'héroïsme viril. »⁹⁶

Les *Confessions*, par leur aspect personnel et intime, font apparaître l'écriture des mémoires comme un exercice spirituel⁹⁷, donc acceptable et non moralement répréhensible. Notons l'influence sur les dames que remarque Fumaroli, dames qui vont s'emparer de ce genre qui représente pour elles l'occasion rêvée : en effet, l'auteur(e) de mémoires ne se prétend pas véritable auteur(e) car il s'agit d'une simple énumération de faits « sans embellissements poétiques ni rhétoriques »⁹⁸, ils se suffisent à eux-mêmes. Il n'y a donc apparemment pas

⁹¹ FUMAROLI Marc, *op. cit.*, p. 189.

⁹² *Ibid.*, p. 199-200.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ HIPPIE Marie-Thérèse, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, 1976, p.26.

⁹⁵ WEERDT-PILORGE Marie-Paule de, « Introduction », dans WEERDT-PILORGE Marie-Paule de (éd.), *Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2012, p.9.

⁹⁶ FUMAROLI Marc, *op. cit.*, p. 204.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 206.

⁹⁸ *Ibid.*, p.210.

d'attentes en termes de style qui feraient de l'auteur(e) de mémoires un véritable écrivain. Dans *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Damien Zanone observe d'ailleurs que les mémoires ne sont pas systématiquement considérés comme des œuvres littéraires d'intérêt, et lorsqu'ils sont considérés comme des chefs-d'œuvre, ce n'est seulement qu'à titre d'exception⁹⁹, ce qui confirme notre remarque.

Zanone nous fournit dans le même ouvrage un outil supplémentaire pour attester de cette métamorphose que notent Fumaroli et Hipp : *Le Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* de 1874 de Pierre Larousse, qui opère une distinction nette entre « mémoires historiques » et « mémoires biographiques » : l'auteur de l'entrée « Mémoires » dans ce dictionnaire s'indigne même des « bavardages de femmes » tels que les *Mémoires* de Mme de Genlis, et note que les mémoires deviennent de plus en plus souvent, en se rapprochant du dix-neuvième siècle, « de simples souvenirs individuels et biographiques »¹⁰⁰. Dans *Women and Gender in Early Modern Europe*, Wiesner remarque la même métamorphose et ajoute que la fin du dix-septième siècle voit surtout les hommes écrire des autobiographies sur leur carrière publique, tandis que les femmes traitent de leurs émotions¹⁰¹. Dans *Companion to women's historical writing*, Mary Spongberg et al. notent également l'appropriation féminine du genre des mémoires en France au dix-huitième siècle¹⁰². La distinction entre genre littéraire (mémoires historiques / biographiques) se double donc, dans une certaine mesure, d'une distinction au niveau du genre social. Wiesner souligne également que ces autobiographies ont, au même titre que les correspondances épistolaires, contribué au développement du roman en rendant acceptable le thème des émotions dans des ouvrages¹⁰³. Le lien entre mémoires biographiques et femmes se confirme donc puisque nous avons observé précédemment que celles-ci avaient participé, au dix-huitième siècle, à l'essor du roman.

Comme effet de cette métamorphose des mémoires vers 1650, les mémoires de courtisans ou de dames d'esprit prolifèrent, et Fumaroli note avec justesse à ce sujet un lien important avec la nouvelle esthétique de la conversation raffinée dans la société aristocratique française : les mémoires sont comme des miroirs, reflétant ce que la société française a de meilleur à offrir en

⁹⁹ ZANONE Damien, *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, p.10.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 12-13.

¹⁰¹ WIESNER-HANKS Merry E., *op. cit.*, p. 195.

¹⁰² SPONGBERG Mary, CAINE Barbara et CURTHOYS Anne (éd.), *Companion to women's historical writing* [en ligne], Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005, p.334. URL : https://books.google.pt/books?id=hM0YDAAAQBAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté le 9 août 2017.

¹⁰³ *Ibid.*

termes d'esprit¹⁰⁴. Il ne sera dès lors pas étonnant de constater dans les écrits étudiés un style qui s'éloigne de la description objective qui devait originellement définir les mémoires.

Seulement deux de nos écrits étudiés portent le titre de *Mémoires* : ceux de Mme Delaunay et de Mme Roland. Mme de Genlis préfère le terme *Souvenirs*, ce qui s'explique en partie par sa rivalité avec Germaine de Staël : Catriona Seth note dans son édition que « Si la fille de Necker regarde vers l'avenir, Mme de Genlis défend une optique passéiste »¹⁰⁵. « Souvenirs » possède en effet une teinte mélancolique et affective. L'on pourrait alors s'attendre à ce que l'écrit de Mme de Staël s'intitule *Mémoires*, ce qui offrirait une certaine opposition, dans l'aspect de postérité de ce terme, au passéisme de Genlis. Cependant Germaine de Staël choisit le terme « journal » pour son récit, ce qui est en ligne avec sa volonté d'écriture résolument intime et ne taisant pas les sentiments. Marie-Aimée Steck-Guichelin, elle, préfère « cahiers », terme relativement neutre en accord avec son souhait de modestie, tandis que la peu conventionnelle Isabelle de Bourbon-Parme n'hésite pas à se mettre en scène avec ses « aventures ». Une pluralité de termes qui souvent trahissent une intention particulière d'écriture ou la personnalité de la diariste, et qui finalement renvoient tous à l'écrit intime, autobiographique.

Cependant, nous pouvons avancer un critère de distinction entre ces écrits à travers une tentative de différenciation entre mémoires et journal. En réalité, comme le note de Weerdt-Pilorge dans *Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, la frontière est floue à l'époque entre ces deux genres¹⁰⁶ : il est donc possible à première vue que l'un soit pris pour l'autre indifféremment par les auteurs et lecteurs. Pilorge propose que le journal se définisse par « une narration fondée sur le présent, structurée par le rythme calendaire, émaillée des incertitudes et des imperfections de l'immédiateté »¹⁰⁷ et parle de « brouillon de Mémoires »¹⁰⁸. Elle donne également un exemple de distinction entre journal, plus immédiat, et mémoires, plus distants, avec l'intégration du « Journal des derniers jours du Roi » dans les *Mémoires* de Saint-Simon (écrits vers 1740-1750). Cette intégration représente, selon Pilorge, une stratégie narrative qui permet d'évoquer une plus grande intimité dans ce moment solennel qu'est la mort du Roi¹⁰⁹.

¹⁰⁴ FUMAROLI Marc, *op. cit.*, p. 214.

¹⁰⁵ SETH Catriona, « Félicité de Genlis. Les souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.360.

¹⁰⁶ WEERDT-PILOGE Marie-Paule de, « Introduction », dans WEERDT-PILOGE Marie-Paule de (éd.), *op. cit.*, p.9.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.11.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ WEERDT-PILOGE Marie-Paule de, « Le journal des derniers jours du Roi dans les Mémoires de Saint-Simon », dans WEERDT-PILOGE Marie-Paule de (éd.), *op. cit.*, p.211-213.

Examinons nos textes : le seul écrit portant le titre de *Journal* est celui de Mme de Staël : il comporte en effet un rythme calendaire. Cela dit, les *Cahiers* de Steck-Guichelin adoptent la même organisation : leur écriture en est en effet marquée par l'immédiateté. Mais les *Souvenirs* de Mme de Genlis le sont également, sans mention de date : « Aujourd'hui le chevalier de **** est entré chez moi avec un petit manuscrit à la main »¹¹⁰. Cependant, nous pouvons constater que les *Mémoires* de Delaunay et de Mme Roland paraissent plus travaillés que le *Journal* ou les *Cahiers*, ce qui rejoint la remarque précédente sur les mémoires comme miroirs conscients de l'esprit. Nous proposons que cette différence de travail se justifie par la destination de l'écrit : « mémoires » suppose un passage à la postérité, un écrit qui se veut public, tandis que « journal » suppose plutôt une écriture plus personnelle. Au-delà de la terminologie floue, le véritable critère de distinction entre ces écrits sera donc plutôt la question de savoir où ceux-ci se placent dans le continuum public/privé.

Ainsi avons-nous constaté que les différences terminologiques entre nos écrits révélaient leur positionnement public ou privé, et que tous nos textes pouvaient finalement être qualifiés d'écrits intimes par le flou définitoire de l'époque en ce qui concerne les genres liés à ce type d'écriture. Cependant, nous estimons que la caractéristique la plus pertinente de l'écrit intime réside dans sa liberté de contenu et de style, l'absence de toute contrainte qui régit n'importe quel autre genre littéraire. Dans *Poétique des lieux. Enquête sur les mémoires féminins de l'aristocratie française (1789-1848)*, Claudine Giacchetti décrit d'ailleurs les spécificités des mémoires par « leur structure instable, leur style décousu, leurs frontières floues »¹¹¹. L'introspection pourrait être considérée comme le seul mot d'ordre, bien qu'elle ne soit pas une obligation. Fumaroli prend l'exemple des *Mémoires* de Staal-Delaunay, considérant cet écrit comme représentatif « de toute l'expérience religieuse et morale du second dix-septième siècle. On y retrouve ce sens impitoyable de l'introspection et cette intrépidité à faire ses comptes qui purifient de toute tentation romanesque »¹¹², et Catriona Seth, dans son introduction aux *Mémoires* de Delaunay, remarque également : « Par endroits, son propos ressemble à une analyse de soi telle qu'on pouvait la proposer dans le contexte des exercices spirituels conseillés par certains directeurs de conscience. »¹¹³. Cependant, c'est une véritable personnalité qui se manifeste, parfois de manière détournée, dans les *Mémoires* de Delaunay et les autres textes

¹¹⁰ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.441.

¹¹¹ GIACCHETTI Claudine, *Poétique des lieux. Enquête sur les mémoires féminins de l'aristocratie française (1789-1848)*, Paris, Champion, 2009, p.10.

¹¹² FUMAROLI Marc, *op. cit.*, p.215.

¹¹³ SETH Catriona, « Marguerite-Jeanne de Staal-Delaunay. Mémoires », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.63.

que nous considérerons. L'écriture féminine de l'intime n'est pas qu'un exercice rigoureux mais aussi une liberté : celle de pouvoir se définir soi-même. L'écrit intime ne se laisse pas définir par le genre, il le définit lui-même, et c'est exactement ce que nos diaristes accomplissent, cette fois au niveau du genre social, en l'exerçant. La rencontre de genre social et littéraire au sein de l'écrit intime justifie donc son intérêt dans le cadre d'une perspective de genre.

2. Les principes de l'écriture intime féminine

Avant d'aborder la notion d'esprit en tant que telle, il nous paraît nécessaire de nous pencher sur les principes d'écriture que nous pouvons dégager de nos textes. Ces principes de l'écriture féminine que nous allons exposer peuvent être considérés comme une manière de la part des diaristes de gérer les différentes représentations liées à la femme au dix-huitième siècle. Il nous paraît important d'identifier ces traits dans l'écriture féminine car nous les retrouverons ensuite dans notre analyse de la notion d'esprit. Une première étape plus générale dans notre analyse nous permettra donc de comprendre que les traits d'écriture que nous remarquerons dans notre analyse de l'esprit ne représentent pas des phénomènes isolés, et ont pu être identifiés dans le cadre d'une comparaison à plus vaste échelle. Nous avons donc sélectionné les deux principes d'écriture les plus frappants et pertinents pour notre analyse, c'est-à-dire la modestie et la démonstration de vertu, ainsi que la tentative d'une écriture tempérée qui serait la preuve d'une parfaite égalité de caractère. L'identification de ces principes nous permet de comprendre comment les représentations liées à leur sexe sont intégrées par nos diaristes, et dans quelle mesure elles y participent ou se révoltent contre celles-ci.

2.1. Modestie et vertu : les guides principaux de l'écriture féminine

Une des représentations dominantes liées à la femme au dix-huitième siècle a trait à une vanité qui lui serait naturelle, un art de plaire inné. Cette caractérisation sous-entend des dangers inhérents comme la coquetterie et l'inconstance. Une consultation de l'entrée « femme » dans l'*Encyclopédie* illustre la position ambiguë de la femme, détentrice de la vertu mais aussi aisément corrompue :

« [...] Leur ame [sic] semble n'avoir été faite que pour sentir, elles semblent n'avoir été formées que pour le doux emploi d'aimer. A [sic] cette passion qui leur est si naturelle,

on donne pour antagoniste une privation qu'on appelle *l'honneur*; mais on a dit, & il n'est que trop vrai, que *l'honneur* semble n'avoir été imaginé que pour être sacrifié. »¹¹⁴

L'*Émile* de Rousseau étant un ouvrage influent de ce siècle quant à la façon de penser et d'éduquer la femme, nous le prendrons comme illustration de cette représentation. Dans le volume cinq de ce livre, consacré à la description de Sophie, compagne d'Émile, Rousseau déclare : « La femme est coquette par état [...] Les petites filles, presque en naissant, aiment la parure ; non contente d'être jolies, elles veulent qu'on les trouve telles [...] »¹¹⁵, et ajoute plus loin que les petites filles sont « flatteuses, dissimulées et savent de bonne heure se déguiser »¹¹⁶. Enfin, Rousseau conclut : « La ruse est un talent naturel au sexe »¹¹⁷. De ce fait, il importe que la femme soit « modeste, attentive, réservée, et qu'elle porte aux yeux d'autrui, comme en sa propre conscience, le témoignage de sa vertu »¹¹⁸.

Cette importance de la modestie et de la vertu est confirmée par nombre de nos diaristes dans leurs écrits. Ainsi Adélaïde de Castellane déclare-t-elle dans *Mes causeries avec mon enfant* (petit cahier intégré à ses *Notes*) : « Un des grands bienfaits de la nature, c'est que l'on ne jouit d'un vrai bonheur que par l'exercice de la vertu »¹¹⁹. Adélaïde s'adresse ici à son fils : l'exercice de la vertu est donc tout aussi important pour les hommes. Cependant, l'entrée « Vertu » de l'*Encyclopédie* nous rappelle que « se vaincre soi - même, asservir ses penchans à sa raison, voilà l'exercice continuel de la vertu [sic] »¹²⁰ et les penchans attribués à la femme (passions, imagination) ne sont alors pas les mêmes que ceux attribués aux hommes (la Nature étant l'instance supérieure garante de cette distinction). De plus, cette même entrée de l'*Encyclopédie* note « que ce mot se prend souvent dans notre langue pour désigner la pudeur, la chasteté »¹²¹ et suit cette définition d'une citation de Mme de Lambert adressée à sa fille. L'exercice de la vertu, malgré un principe commun, ne semble donc pas être le même pour les hommes et pour les femmes. Également, Marguerite Delaunay et Jeanne-Marie Roland accusent toutes deux la coquetterie innée de la femme. Roland décrit le goût de plaire comme « si naturel et si vif chez les femmes »¹²², tandis que Delaunay affirme : « Les femmes tiennent

¹¹⁴ CORSEMBLEU Joseph-François-Édouard de, *op.cit.*, p.472.

¹¹⁵ ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.*, p.20-21.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.34.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.37.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ CASTELLANE Adélaïde de, « Notes sur l'éducation de mes enfants », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.960.

¹²⁰ ROMILLY Jean-Edme, « Vertu », dans DIDEROT Denis et ALEMERT Jean le Rond d' (éd.), *op. cit.*, vol. 17, p.176.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² ROLAND Jeanne-Marie, « Mémoires particuliers », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.560.

à leurs agréments encore plus qu'à leurs passions »¹²³. Delaunay souligne également l'importance du paraître chez la femme dans une anecdote qui la voit arriver au château de son amie « imbibée de fange jusque par-dessus la tête, et tellement défigurée » qu'elle eut « quelque satisfaction de ne pas courir le risque d'être rencontrée par M. de Silly : tant est grande, pour toute femme, la crainte de faire une impression désagréable »¹²⁴. Cette dernière anecdote peut directement être mise en parallèle avec un autre passage de l'*Émile* : « Telles sont les raisons qui mettent l'apparence même au nombre des devoirs des femmes, et leur rendent l'honneur et la réputation non moins indispensables que la chasteté »¹²⁵. Alliant les sujets de la vanité et l'apparence, Mme Roland déplore :

« Est-ce donc pour briller aux yeux, comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talents ? – Que signifie ce désir extrême de plaire dont je me sens dévorée, et qui ne me rend point heureuse lors même qu'il semblerait devoir être satisfait ? »¹²⁶

Le comportement de la femme doit donc être une constante affirmation de sa modestie et de sa vertu, et ce principe est sans doute le plus important dans le cadre de notre analyse. Il nous faut cependant ici nous arrêter sur la modestie en tant que *topos* littéraire. En effet, il apparaît à première vue que la modestie que nous pouvons observer dans nos textes relève d'une tradition appartenant à la *captatio benevolentiae* telle que décrite par Ernst-Robert Curtius dans son ouvrage de référence, *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin* : « L'orateur devait par son exorde, rendre les auteurs bienveillants, attentifs et dociles. Mais comment fallait-il s'y prendre ? D'abord par une attitude modeste – encore faut-il faire ressortir soi-même cette modestie, qui ainsi devient affectée »¹²⁷.

Nous pourrions donc parler de *topos* conventionnel et nous en arrêter là dans nos considérations. Cependant, il ne nous paraît pas anodin que la modestie, comme nous le rappelle Rousseau, constitue une valeur importante pour la femme, la véritable base de sa vertu. C'est ce que note également Lucie Desjardins dans son article « Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain » : « De telles stratégies ne sont donc pas uniquement l'apanage des femmes portraitistes. Cependant, la fréquence et la constance de ce *topos*

¹²³ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.69.

¹²⁴ *Ibid.*, p.90.

¹²⁵ ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.*, p.7-8.

¹²⁶ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 578.

¹²⁷ CURTIUS Ernst-Robert, *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956, p.103.

s'expliquent aisément par le fait que la modestie est une valeur féminine traditionnelle »¹²⁸. Également, Danielle Haase-Dubosc nous apprend que ce phénomène est déjà présent dans les écrits féminins du dix-septième siècle dans son article « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIIe siècle » :

« La modestie, qualité féminine par excellence, est une attitude obligée afin de faire accepter son statut d'intellectuelle par la société, peut-être même afin de s'accepter soi-même. C'est ainsi que l'on trouve sous la plume des meilleures des phrases quasi rituelles de soumission à la supériorité masculine. »¹²⁹

Aussi la modestie nous paraît-elle un principe essentiel à identifier dans nos textes. Elle est d'autant plus intéressante que, comme le mentionnait Curtius, elle est en partie affectée et nous verrons que des subtilités de contenu ou de style permettent à nos diaristes de respecter ce principe tout en le dépassant adroitement.

Marguerite-Jeanne de Staal-Delaunay est une figure très intéressante dans le cadre de notre analyse. Malgré le peu de moyens de sa mère après le décès de son mari peintre, Marguerite Delaunay est choyée dans un couvent où elle reçoit une bonne éducation et brille par son application dans l'étude. En sortant du couvent, elle peine à trouver une situation stable à Paris mais la réputation de son esprit la recommande à la duchesse de Maine, qui la prend à son service à Sceaux. Delaunay s'illustre par ses écrits et bons mots au sein de la société de sa maîtresse, mais se retrouve impliquée dans un complot contre le Régent auquel participe la duchesse : elle est embastillée. C'est après son emprisonnement qu'elle regagne Sceaux et commence vraisemblablement la rédaction de ses *Mémoires*. La vie de Delaunay est donc marquée par la sujétion et la dépendance envers autrui. C'est paradoxalement à la Bastille qu'elle se sent le plus libre. L'esprit de Delaunay est son atout principal, sa porte d'entrée dans les bons milieux à Paris, nous verrons cependant que son esprit ne plaît pas à tous dans son entourage.

Les *Mémoires* de Delaunay semblent osciller entre fierté et modestie, un désir de reconnaissance allié à un respect du *topos* de modestie si répandu dans les ouvrages de l'époque, que nous suggérons d'autant plus nécessaire pour les écrivaines. Prenons pour point de départ

¹²⁸ DESJARDINS Lucie, « Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain », dans *Tangence* [en ligne], n°77, Hiver, 2005, § 6. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/tce/2005-n77-tce986/011703ar/>. Consulté le 9 août 2017.

¹²⁹ HAASE-DUBOSC Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIIe siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [en ligne], n°13, 2001, § 15. URL : <http://clio.revues.org/133>. Consulté le 9 août 2017.

les premières lignes de ses *Mémoires* : « Je ne me flatte pas que les évènements de ma vie méritent jamais l'attention de personne ; et si je me donne la peine de les écrire, ce n'est que pour m'amuser par le souvenir des choses qui m'ont intéressée »¹³⁰. Une annonce qui contraste directement avec un bref récit de vie dans lequel Delaunay s'engage avec un certain art rhétorique :

« Il m'est arrivé tout le contraire de ce qu'on voit dans les romans [...] J'ai été traitée dans mon enfance en personne de distinction ; et par la suite je découvris que je n'étais rien [...] Mon âme [...] a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée : c'est là l'origine du malheur de ma vie. »¹³¹

Nous pourrions presque parler d'accroche et de suspense dans cette dernière phrase qui appelle à poursuivre la lecture afin de comprendre quels pouvaient être les malheurs de cette vie. Delaunay aborde rapidement le sujet de son long penchant pour le frère d'une amie, M. de Silly. Ayant eu le plaisir d'être remarquée par Silly, Delaunay déclare : « Il me parut impossible qu'un homme accoutumé à être aimé eût la moindre attention pour moi, dépourvue de beauté, et des agréments que donne l'usage du monde »¹³². Delaunay précède pourtant cette remarque d'une anecdote qui rapporte que Silly a été impressionné par l'un de ses traits d'esprit, puis enchaîne en notant un extrait d'un poème qu'elle avait écrit à l'époque. La modestie est donc bien affectée, mais de façon subtile : son esprit transparaît dans une apparente exposition des faits objective.

Toujours au sujet de M. de Silly, Delaunay remarque : « Il avait trop d'esprit pour songer à le faire paraître »¹³³. Nous reviendrons sur l'esprit naturel aux hommes mais cette remarque est intéressante : s'agirait-il de nouveau d'une façon détournée de se mettre en avant ? Après tout, Delaunay donne également l'impression à première vue qu'elle ne songe pas à faire paraître son esprit. Il s'agirait alors d'une stratégie intéressante, car Delaunay se placerait, au niveau intellectuel, sur un pied d'égalité avec un homme.

Il est également intéressant de noter que Delaunay se décrit comme « dépourvue de beauté ». Comme le note Suzan Van Dijk dans son article « La beauté des femmes écrivains au XVIII^e siècle : la preuve de leur illégitimité ? », l'enlaidissement volontaire de la femme

¹³⁰ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.65.

¹³¹ *Ibid.*, p.65.

¹³² *Ibid.*, p.81.

¹³³ *Ibid.*, p.84.

écrivain est courant au dix-huitième siècle¹³⁴. En est sans doute pour raison l'idée répandue qu'une femme belle ne peut avoir de l'esprit : l' « Avertissement » de l'ouvrage de 1769 *Histoire littéraire des femmes françoises ou lettres historiques et critiques* de Joseph De La Porte, également cité par Van Dijk, en atteste :

« Le but de cet Ouvrage est exprimé dans l'épigraphe : c'est de faire voir ce que peut une femme dans la carrière des Sciences, lorsqu'elle sait se mettre au-dessus du préjugé qui lui défend d'orner son esprit, & de perfectionner sa raison. La liste de celles qui se sont occupées avec succès des arts agréables & des études sérieuses, étonnera nos Lecteurs, par le nombre & la qualité des noms illustres qui la décorent. Ils y verront que l'esprit n'est point incompatible avec la beauté [...] »¹³⁵

Van Dijk note également que les quelques auteures que De la Porte décrit comme alliant beauté et esprit sont jugées peu méritantes d'un point de vue littéraire par l'auteur¹³⁶. Ainsi pour paraître crédible comme auteure la femme a-t-elle intérêt à déprécier sa beauté. Myriam Dufour-Maître relève également dans *Les Précieuses* que la satire envers les précieuses ayant fait rage un peu plus tôt s'était entre autres focalisée sur l'opposition entre la belle idiote et la scientifique laide¹³⁷ : nous supposons donc que cette satire a entériné le stéréotype.

Plongée dans une situation précaire et en recherche d'une situation à Paris, Delaunay comprend que son esprit sera sa seule arme pour « regagner la considération et même la subsistance, dont je me voyais dépourvue »¹³⁸. À l'occasion d'un dîner chez Mme de Vauvray, Marguerite n'est pas jugée digne de la compagnie présente ce soir-là et dîne seule avec la maîtresse de maison. Cependant, les convives souhaitent voir Mme de Vauvray, et Marguerite paraît donc avec elle. Elle prend alors une revanche subtile en faisant « quelques mots qui réussirent si bien, que toute l'attention se tourna de mon côté »¹³⁹. Delaunay s'empresse ensuite de qualifier son esprit de médiocre, et explique son succès par les extrémités auxquelles elle était confrontée, qui l'auraient poussée à dépasser pour un moment la pauvreté de son esprit¹⁴⁰. Nous retrouvons la même stratégie que nous remarquons plus tôt : la modestie est exprimée

¹³⁴ VAN DIJK Suzan, « La beauté des femmes écrivains au XVIIIe siècle : la preuve de leur illégitimité ? », dans *Sociologie de la littérature : la question de l'illégitime* [en ligne], Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2002, § 4. URL : <http://books.openedition.org/pulm/1052>. Consulté le 9 août 2017

¹³⁵ LA PORTE Joseph de et LA CROIX Jean François de, *Histoire littéraire des femmes françoises ou lettres historiques et critiques* [en ligne], Paris, Chez Lacombe, 1769, p.1. URL :

https://books.google.be/books?id=akUBAAAAQAAJ&printsec=frontcover&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté le 9 août 2017.

¹³⁶ VAN DIJK Suzan, *op. cit.*, §20.

¹³⁷ DUFOUR-MAÎTRE Myriam, *op. cit.*, p. 251-252.

¹³⁸ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.105.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

dans les considérations personnelles de l'auteur, mais l'apparente exposition objective des faits permet de la déformer.

Delaunay insère également dans son journal un autoportrait : cet exercice, à la mode dans les milieux mondains du dix-huitième siècle, exacerbe le *topos* de modestie puisque celui-ci est explicitement destiné à la lecture par autrui. Delaunay précise même qu'elle l'écrit en réponse à un portrait fait par une amie, qu'elle juge trop flatteur. De nouveau, Marguerite (qui écrit à la troisième personne selon les conventions du genre) décrit son manque de beauté, et déprécie en général toute qualité qui lui a été attribuée dans sa vie. Elle écrit notamment : « Sa folie a toujours été de vouloir être raisonnable ; et comme les femmes qui se sentent serrées dans leur corps s'imaginent être de belle taille, sa raison l'ayant incommodée, elle a cru en avoir beaucoup »¹⁴¹. La raison est une des qualités fondamentales d'une femme respectable : elle signifie que la femme a combattu son naturel vain et coquet, et continue de s'efforcer à contrer en elle tout penchant qui n'est pas modeste, chaste, discret etc. Ainsi, alors qu'elle mentionne plus tôt la tournure raisonnable de son esprit, Delaunay n'ose ouvertement s'en vanter dans son portrait : ce serait s'ériger en femme idéale. Et, face à la reconnaissance que lui a apporté son esprit, elle déclare : « Elle a tâché de n'en être pas plus vaine ; mais la satisfaction qu'elle a de se croire exempte de vanité en est une »¹⁴². Cependant, bien que chaque point principal de son portrait soit tempéré, Delaunay ne manque pas de mentionner la réputation que lui a valu son esprit, sa fermeté de caractère lors de son embastillement, sa vie remplie « d'occupations sérieuses »¹⁴³ et ses nombreuses lectures, ainsi que son excellente éducation et le soin qu'elle a toujours mis à suivre ses devoirs « aux dépens de ses goûts »¹⁴⁴. La modestie affectée chez Delaunay est donc utilisée, et construite, de telle façon que ses mérites apparaissent au lecteur sans qu'il puisse soupçonner la diariste de fierté mal placée.

Les *Aventures de l'Étourderie* d'Isabelle de Bourbon-Parme révèlent une stratégie similaire aux mémoires de Delaunay, mais toutefois différente puisque l'écrit prend une forme apparente de conte allégorique, bien qu'aux forts accents autobiographiques. L'auteure écrit donc un avis au lecteur à travers le masque de l'« Étourderie ». Il s'agit d'une stratégie intéressante car le contenu de l'ouvrage se place alors sous l'égide de l'allégorie : le lecteur

¹⁴¹ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.238.

¹⁴² *Ibid.*, p.239.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

attribuera tout défaut qu'il pourrait y trouver au fait qu'il s'agit, après tout, d'un personnage dont le trait a été forcé. La figure de style entre donc dans une certaine *captatio benevolentiae* :

« Avis au lecteur / Ami lecteur, ne soit pas surpris de m'entendre tout du long de cet ouvrage faire mon éloge, je connais trop le monde pour ignorer qu'on ne parvient à se faire un nom qu'en parlant sans cesse de soi et, bien qu'il ne soit pas dans mon caractère de réfléchir, ni de m'occuper du jugement des hommes, je le fais pour ton utilité. Apprends à les connaître, apprends dans mes folies la vraie sagesse, et crois que mon mérite est supérieur à ce qu'on en pense. Le tout revient à me connaître à fond et à m'examiner. Profite de mes avis, profite de mes malheurs, et tu pourras un jour plaire, amuser et être utile à tes amis. »¹⁴⁵

Notons la présence du principe d'écriture qui nous intéresse ici : la modestie (affectée). Elle se couple également d'une proclamation d'un but vertueux avec les « Réflexions de la Prudence sur les aventures de l'Étourderie » qui suivent : « Réflexions de la Prudence sur les aventures de l'Étourderie / [...] Le livre ne contient que des folies, mais il est écrit pour l'enjouement, et quelque mauvais qu'il soit, s'il amuse un instant, il a rempli son but »¹⁴⁶. Le fait d'attribuer un rôle d'édification à son texte à travers son mauvais exemple et d'en produire une leçon de morale au lecteur est courant parmi les mémoires et autobiographies féminines¹⁴⁷. Ainsi Isabelle remplit-elle deux rôles encensés chez la femme au dix-huitième siècle : plaire à autrui et instruire par l'exemple de la vertu. Et cela de façon si parfaite que l'on soupçonne une certaine ironie.

Isabelle de Bourbon-Parme, princesse de Parme, petite-fille de Louis XV, est en effet une figure originale, et peu conventionnelle. Elle passe sa prime enfance en Espagne auprès de sa famille paternelle et séjourne vers l'âge de sept ans à Versailles avant de se rendre à Parme. Isabelle écrit beaucoup, toute sa vie, notamment au sujet de l'éducation et de la condition de la femme ; elle écrit même un *Traité* sur les hommes aux accents misandres. Elle épouse en 1760 le futur empereur Joseph II mais, bien qu'elle soit très appréciée par sa belle-famille Autrichienne, la princesse de Parme tombe dans la mélancolie et a des pensées morbides¹⁴⁸. On lui prête une correspondance amoureuse avec sa belle-sœur Marie-Christine, qu'elle adore¹⁴⁹. Isabelle de Bourbon-Parme décède de la variole à l'âge de vingt-deux ans en 1763. Ses

¹⁴⁵ BOURBON-PARME Isabelle de, « Aventures de l'Étourderie », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.346.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 347.

¹⁴⁷ WIESNER-HANKS Merry, *op. cit.*, p.195.

¹⁴⁸ SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.1134.

¹⁴⁹ Cf. BONNET Marie-Jo, « Isabelle de Bourbon-Parme, « Je meurs d'amour pour toi ». Lettres à l'archiduchesse Marie-Christine, 1741-1763 », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [en ligne], n°31, 2010, p. 305-307. URL : <https://clio.revues.org/9765>. Consulté le 9 août 2017.

Aventures de l'Étourderie sont écrites peu avant son décès. Le petit livret que constitue ses *Aventures* trahit une personnalité haute en couleurs, et peu compatible avec l'image de la femme modeste et discrète. Son écriture est marquée par l'autodérision et l'exagération : l'on pourrait presque considérer l'« Avis » au lecteur comme un clin d'œil enjoué. Nous rencontrons donc ici une autre manière de contourner le *topos* de la modestie : alors que Delaunay jouait sur la subtilité du contenu, Isabelle joue sur la forme et pratique une sorte de subversion du *topos*.

Les *Souvenirs* de Félicité de Genlis, quant à eux, nous présentent une position à rebours du principe de modestie que nous investiguons, à l'image du caractère fort de son auteure. L'on ne présente plus la comtesse de Genlis, qui excita encenses et critiques. Notre auteure fait ses premiers pas dans le monde en tant que harpiste, puis devient « gouverneur » des enfants du duc de Chartres (dont elle devient également la maîtresse). C'est aussi une femme de lettres prolifique : sa plume lui attirera un certain prestige, même suite à son implication dans des projets politiques du duc d'Orléans, son exil en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, puis son retour en France¹⁵⁰. Elle compose ses *Souvenirs* dès 1773 : ceux-ci se présentent comme un journal au ton léger, dépositaire des réflexions et anecdotes de Mme de Genlis. Félicité indique dans sa préface qu'elle a été encouragée à publier cet ouvrage : elle l'écrit donc pour elle-même, mais aussi, de façon consciente, pour un certain public. Sa préface atteste également d'une personnalité digne et fière : Félicité déclare ouvertement son antipathie pour Mme Necker (visant en réalité sa fille, Mme de Staël, comme le note Catriona Seth dans son édition¹⁵¹), et présente ses *Souvenirs* comme une réponse directe à ceux, « ennuyeux »¹⁵², de Necker. La lecture de son « Avertissement de l'éditeur des œuvres posthumes de Mme de L*** » nous révèle un maniement du principe de modestie que nous pourrions comparer à celui d'Isabelle de Bourbon-Parme, une subversion ici tout à fait explicite :

« [Avertissement de l'éditeur des œuvres posthumes de Mme de L***] Des personnes que j'ai consultées sur les manuscrits que je donne au Public, m'avaient recommandé de ne rien retrancher ; je n'ai point suivi ce conseil. Il est impossible qu'un ouvrage qu'on n'a écrit que pour soi, ne contienne pas beaucoup de choses que le bon goût ou l'honnêteté doivent faire supprimer, lorsqu'on se décide à faire imprimer l'ouvrage. J'ai laissé dans ce recueil des critiques littéraires et des plaisanteries, point de ces anecdotes malignes, sinon inventées par l'écrivain, du moins recueillies sans examen, et par conséquent fausses. [...] Cet ouvrage superficiel et frivole n'est ni fait pour les penseurs ni pour les philosophes, mais il plaira peut-être à ceux qui aiment le naturel et la variété. »¹⁵³

¹⁵⁰ ZANONE Damien, « Madame de Genlis, décidément femme auteur », dans *Le Magasin du XIXe siècle*, n°1, 2011, p. 36-37.

¹⁵¹ SETH Catriona, « Félicité de Genlis. Les souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.364.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.365.

Ne nous y méprenons pas : l' « Avertissement » est bien de la plume de Genlis, et il se veut une critique de Mme Necker. Le ton hautain qui y transparaît doit sans doute être attribué à Mme Necker, et le propos, les défauts qu'elle pourrait accuser dans l'ouvrage : frivolité et manque de goût. Les *Souvenirs* commencent ensuite directement par une réflexion de Mme de Genlis, sans apparition du *topos* de modestie ou d'étalage de vertu. Considère-t-elle sa réputation littéraire comme suffisamment établie, de sorte que la modestie affectée n'est plus nécessaire ? Ou peut-être ne se soucie-t-elle simplement pas de la reconnaissance des hommes d'esprits, objets de nombreuses piques dans ses *Souvenirs* ? Félicité n'hésite pas non plus à livrer quelques remarques bien senties à propos de son entourage, qui attestent définitivement d'une fierté assumée : « Le marquis de *** est revenu d'Italie, ce qui fournit à sa conversation un peu plus de lieux communs et un peu plus de pédanterie qu'avant son voyage »¹⁵⁴. Elle semble même subvertir le *topos* de la modestie dans certaines remarques piquantes. Genlis mentionne dans ses *Souvenirs* le projet d'un ouvrage comportant des réflexions sur la mythologie. Notre diariste souhaite le construire à partir d'arguments simples, elle déclare : « [...] les idées les plus simples et les plus vraies ne se présentent guère qu'aux ignorants. Le bon sens vaudrait-il donc mieux que la science ? Que cela serait heureux et commode ! »¹⁵⁵. Ce passage suggère une opposition entre « bon sens féminin » et « science masculine », et Mme de Genlis n'est en effet pas en reste de ce genre de considérations :

« Il a fait parler de lui, est toujours un éloge, cela veut dire qu'un homme s'est distingué par ses talents ou ses actions. Elle a fait parler d'elle, est toujours un blâme... Cette phrase signifie que la conduite d'une femme n'est pas irrépréhensible ! ... Il est donc évident que, pour nous, la véritable gloire ne sera jamais dans la célébrité ! ... Cela fait rentrer en soi-même. »¹⁵⁶

Mme de Genlis démontre donc une conscience des représentations liées aux femmes très intéressante dans le cadre de notre analyse. Elle semble à première vue oser se positionner à contre-courant de celles-ci, mais nous aurons l'occasion, à travers notre deuxième principe d'écriture, de constater que son personnage est plus ambigu.

Jeanne-Marie Roland, dite Mme Roland, nous offre quant à elle, malgré un caractère tout aussi fort que Mme de Genlis, une écriture différente de cette dernière en termes de respect des représentations conventionnelles de la femme. Elle a pourtant, selon les mots de Catriona Seth,

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 391.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 382.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.377.

« suscité des dévouements extrêmes et des critiques acerbes »¹⁵⁷. Elle est passionnée par la politique et invite nombre d'hommes influents à son salon. Dévouée à son mari, elle est en une certaine mesure responsable du succès de la carrière de ce dernier, qui se retrouve projeté au pouvoir à la Révolution. Affiliée aux Girondins et ayant refusé de fuir, Mme Roland se fait emprisonner en 1793. Ses *Mémoires particuliers* sont rédigés en prison, dans le courant de cette année, et sont destinés à sa fille Eudora. « Manon » Roland est exécutée le 8 novembre 1793. Elle fut admirée pour sa foi en la liberté et son attitude digne face à l'échafaud, et reste une figure révolutionnaire incontournable¹⁵⁸.

En contraste avec cette présentation, les *Mémoires particuliers* de Mme Roland nous présentent plutôt une écriture davantage en accord avec notre premier principe d'écriture que celle de Mme de Genlis. Considérons ces lignes situées tout au début de ses *Mémoires* : « Née dans un état obscur, mais de parents honnêtes, j'ai passé ma jeunesse au sein des beaux-arts, nourrie des charmes de l'étude, sans connaître de supériorité que celle du mérite, ni de grandeur que celle de la vertu »¹⁵⁹. Cette présentation est intéressante car Mme Roland se présente d'abord sous l'angle de la connaissance, mais tempère tout de suite par le mérite et la vertu. Son état obscur signifie également qu'elle a été à l'abri des tentations du monde, de la coquetterie et vanité qui caractérisent ce milieu, ce qu'elle renforce en soulignant l'honnêteté de ses parents. Démontrer sa vertu semble donc être une préoccupation importante pour Roland.

Les *Mémoires* de Mme Roland témoignent également de la discrétion qu'elle souhaite afficher au regard de ses aptitudes intellectuelles : elle mentionne plusieurs fois dans cet écrit la position de retrait assumée qu'elle adopte, s'effaçant volontairement derrière son mari. Dans ses propres mots, elle ne voulait pas « faire l'entendue aux yeux de qui que ce fût »¹⁶⁰ :

« Durant douze années de ma vie, j'ai travaillé avec mon mari, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était aussi naturel que l'autre. Si l'on citait un morceau de ses ouvrages où l'on trouvât plus de grâces de style, si l'on accueillait une bagatelle académique dont il se plaisait à envoyer le tribut aux sociétés savantes dont il était membre, je jouissais de sa satisfaction sans remarquer plus particulièrement si c'était ce que j'avais fait, et il finissait souvent par se persuader que véritablement il avait été dans une bonne veine lorsqu'il avait écrit tel passage qui sortait de ma plume. »¹⁶¹

¹⁵⁷ SETH Catriona, « Jeanne-Marie Roland. Mémoires particuliers », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.499.

¹⁵⁸ SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.1153.

¹⁵⁹ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p.503.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.630.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 625.

Nous pourrions tenter de déceler dans cette dernière phrase une légère ironie qui viendrait mettre en question la sincérité de la modestie de Roland. Pourtant, nous verrons qu'elle affirme plusieurs fois sa conviction dans les rôles différents qui ont été octroyés aux hommes et aux femmes. Et même lorsqu'elle se reconnaît un certain talent, son écriture reste très tempérée :

« [...] je n'imaginai pas que mes Œuvres valussent l'examen ; c'étaient à mes propres yeux des rêveries, assez sages mais communes, sur des choses qui me semblaient que chacun devait savoir ; je ne pensais pas qu'elles eussent d'autre mérite que l'originalité d'avoir été faites par une jeune fille. J'ai conservé longtemps la plus entière bonhomie sur mon propre compte ; il a fallu le train de la Révolution, le mouvement des affaires, la variété de ma situation, la fréquence des comparaisons dans une grande foule et parmi les gens estimés par leur mérite pour me faire apercevoir que le gradin où je me trouvais n'était pas fort surchargé de monde. Au reste, et je me dépêche de l'observer, cela m'a prouvé bien plus la pauvreté de l'espèce dans mon pays qu'inspiré une haute idée de moi-même. »¹⁶²

Ainsi, bien qu'elle se défende de toute fierté, Roland réalise tout de même que ses aptitudes la distinguent d'une certaine manière. Sa stratégie nous rappelle celle que Delaunay emploie : une modestie hautement déclarée et presque exagérée, mais également l'exposition de souvenirs qui peignent la diariste comme un individu peu commun. Aussi Roland rapporte-t-elle en décrivant son enfance :

« [...] je n'en ai pas eu un seul [de maîtres] qui ne parût être aussi flatté de m'apprendre que j'étais reconnaissante d'être enseignée : pas un qui, m'ayant suivie quelques années, n'ait dit le premier qu'il ne m'était plus nécessaire, qu'il ne devait plus être payé, mais qu'il demandait à être reçu et à pouvoir venir visiter mes parents et m'entretenir quelquefois. »¹⁶³

Une autre réflexion aux accents ironiques confirme également l'ambiguïté de Roland en termes de modestie :

« S'il m'avait été donné de vivre, je n'aurais plus eu, je crois, qu'une tentation : c'eût été de faire les Annales du siècle, et d'être la Macaulay de mon pays ; j'allais dire le Tacite de la France, mais cela ne serait point modeste et les polissons qui ne se piquent pas de l'être, dans l'autre sens, diraient qu'il me manque pour cela *quelque chose*. »¹⁶⁴

Le traitement de la modestie est ici explicitement ironique, et la fin de la phrase interroge : « les polissons [...] diraient qu'il me manque pour cela *quelque chose* ». Ce « quelque chose » serait-il simplement d'être un homme ? Le contraste avec Macaulay pourrait appuyer cette proposition, cependant il se peut que ce « quelque chose » signifie simplement « du talent ».

¹⁶² ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p.657.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 511.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 672.

Cette réflexion représente en tous les cas une pique destinée aux critiques de Roland, et trahit un certain ego. Mme Roland enchaîne d'ailleurs en déclarant qu'avec le temps, elle estime qu'elle aurait été capable d'écrire dans un style imitant correctement Tacite.

Nous pouvons ici établir un parallèle intéressant entre Mme Roland et Mme de Staël : cette dernière, dans son *Journal*, exprime également (si pas avec plus de force) les idées de soumission naturelle au mari, de discrétion et de devoirs de la femme. Germaine de Staël, dite Mme de Stäel, est la fille du célèbre ministre Necker, auquel elle voue un véritable culte. Elle est dès l'enfance plongée dans un milieu intellectuel, et sa mère, qui écrit également, lui procure une éducation de grande qualité¹⁶⁵. Mme Roland est également une grande rivale de Mme de Genlis, et s'affirme sur la scène publique par plusieurs écrits, ce qui lui attire des critiques acerbes : parmi ses textes plus influents, l'on compte *De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800 environ) et *De l'Allemagne* (1810 environ). Elle commence à rédiger son journal en 1785, année de son mariage avec Erik Magnus de Staël, mais elle ne semble pas amoureuse de ce mari à qui manque la passion qu'elle admire tant chez son père. Germaine de Staël accueille des hommes politiques libéraux dans son salon¹⁶⁶ et émerge comme une grande figure intellectuelle, ce qui lui vaut de voir ses mœurs décriées. Elle est également perçue comme une menace par Bonaparte, qui l'exile après avoir fait détruire son livre *De l'Allemagne*¹⁶⁷. Mme de Staël s'éteint en 1817.

De nouveau, la biographie tranche avec la personnalité de l'écrivain. Tout comme Mme Roland, Mme de Staël exprime sa vertu en termes de soumission naturelle à l'homme, de devoirs de la femme. Établissant une répartition des rôles exemplaire pour l'époque, elle déclare : « quel imposant spectacle pour les hommes que la réunion de deux hommes de génie, de deux femmes nobles et vertueuses [...] »¹⁶⁸. Le génie pour les hommes, la vertu pour la femme : tout est dit. Nous pouvons également imaginer que Rousseau aurait applaudi à cette réflexion : « Une femme ne doit avoir rien à elle et trouver toutes ses jouissances dans ce qu'elle aime »¹⁶⁹. Cependant, de nouveau à l'image de Roland, l'on décèle une certaine fierté dans ses propos, bien que de manière moins frappante que chez Roland. Ainsi Staël déclare-t-elle à

¹⁶⁵ BALAYE Simone, « Staël Madame de – (1766-1817) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/madame-de-stael>. Consulté le 9 août 2017.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ STAËL Germaine de, « Mon journal », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p. 984.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 983.

propos d'une connaissance : « [...] je crois qu'elle aime assez à étendre son rôle en se promenant de bas en haut ; aller de hauteur en hauteur n'est pas donné à tout le monde »¹⁷⁰.

Il semble donc que les *Mémoires* de Mme Roland et le *Journal* de Staël s'inscrivent à nouveau dans une technique de subversion de la représentation principale de la femme la considérant comme garante de la modestie et de la vertu. Ceci apparaît d'ailleurs compréhensible au regard de ce que représente le geste d'écriture en tant que tel : prendre la plume signifie que l'auteur(e) juge son texte comme digne d'intérêt, c'est pourquoi la modestie affectée est considérée comme un *topos* reconnu. Mais nous souhaitons à nouveau souligner le fait qu'en assumant l'aspect factice de cette démonstration de modestie, les diaristes concernées s'inscrivent dans une tentative de modification, consciente ou non, des représentations liées à la femme à cette époque.

Pour la suite de notre analyse, et comme nous avons suivi un ordre chronologique dans l'examen de nos textes, nous omettons les deux journaux de notre corpus portant sur l'éducation : *Le Livre d'Ernest et de Cécile* de Charlotte-Nicole Coquebert de Montbret, et *Notes sur l'éducation de mes enfants* d'Adélaïde de Castellane. Ces écrits sont, par la nature de leur contenu, dirigés vers la personne de l'enfant, et non de la mère, qui s'efface volontairement derrière ses projets d'éducation. La modestie et la vertu sont évidemment préconisées en tant que telles, et le style de ces textes est posé (deuxième principe d'écriture que nous explorerons). Cependant, cette partie de notre analyse concerne davantage le regard de la diariste sur sa propre personne, et sa relation avec une écriture qui la décrit elle-même. Nous reviendrons donc sur ces textes dans le cadre de notre chapitre sur l'esprit afin de comprendre l'influence des idées à propos de l'éducation des garçons et des filles au dix-huitième siècle sur les stéréotypes liés à l'esprit féminin, et les mettons momentanément de côté.

Enfin, Marie-Aimée Steck-Guichelin nous livre des *Cahiers* marqués par une introspection sévère. Marie-Aimée aurait supposément reçu une bonne éducation et écrit dès son plus jeune âge : elle fait même l'objet d'une certaine reconnaissance pour son poème *Vers sur la mort de Léopold, duc de Brunswick*, rédigé à l'âge de onze ans. Malgré ce premier succès, Marie-Aimée reste très discrète et refuse de publier ses œuvres, choisissant de rester dans l'ombre même lorsqu'elle réalise des traductions pour gagner sa vie suite aux perturbations de la Révolution. Proche de Charlotte-Nicole Coquebert de Montbret, dont nous analyserons le *Livre d'Ernest et de Cécile*, elle fut gouvernante de sa fille. Elle assiste à des cours au Lycée et

¹⁷⁰ STAËL Germaine de, *op. cit.*, p. 976.

fréquente un milieu intellectuel mais, comme le note Catriona Seth, reste oubliée de l'histoire littéraire¹⁷¹. Ses *Cahiers* sont rédigés vers 1799, et Marie-Aimée décède en 1821.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce chapitre est que l'on remarque un certain conflit entre des personnalité fortes et la modestie imposée aux femmes. Ce type de conflit, que nous pouvions observer entre les lignes auprès des diaristes précédentes, est ici explicité de façon claire, ce qui témoigne d'une certaine lucidité de la part de Steck-Guichelin quant à la modestie comme qualité imposée aux femmes. Prenons-en pour exemple l'extrait suivant :

« L'enthousiasme du bien, la haine du mal, l'horreur de l'injustice, l'orgueil qui m'attachait à mes opinions et qui me forçait à les défendre avec toute la chaleur de la passion, tout cela m'a fait sortir souvent des bornes de la modération qui convient à tout être raisonnable, et de la réserve modeste qui convient plus particulièrement à mon sexe. Il y a pour lui une pudeur morale comme une pudeur physique qui ne lui permet pas de se donner en spectacle ou de fixer l'attention d'une manière trop marquée. Je n'ai pas encore trouvé la raison de ce sentiment naturel : mais il existe, car je le sens en moi [...] »¹⁷²

Steck-Guichelin réalise donc la présence de ce précepte de modestie dans la constitution de sa personne, et le considère naturel, mais s'interroge également dessus. Rappelons qu'au dix-huitième siècle, ce qui est naturel est communément considéré comme bon, ainsi Steck-Guichelin se livre-t-elle à des réprimandes au sujet de son orgueil ou sa fierté : « Mon indulgence n'est pas universelle. Je suis trop sévère envers les fautes des femmes, et le principe de cette sévérité est certainement dans mon orgueil. Je ne puis souffrir qu'une femme s'avilisse parce qu'il me semble que cela me dégrade moi-même »¹⁷³. Ou encore :

« J'applaudis donc de bon cœur à l'esprit, mais ce qui me fâche, c'est qu'il me dégoûte quelquefois au bon sens pour lequel je suis faite, et me donne la démangeaison pernicieuse d'avoir de l'esprit à mon tour. Or, ce que je dois bien me répéter, c'est que je n'ai point du tout d'esprit [...] Je n'ai d'esprit qu'en cas de besoin. »¹⁷⁴

Par ailleurs, Steck-Guichelin démontre dans son écrit une compréhension de l'enjeu de cette modestie :

« La modestie est une qualité très aimable parce qu'elle suppose un grand respect pour l'opinion des autres, respect qui nous fait tenir à la place que la société nous a marquée et nous empêche de tenter d'en sortir en nous distinguant. [...] C'est aussi pour cela qu'on a fait de la modestie la vertu principale des femmes, parce que c'est d'elles qu'on exige

¹⁷¹ SETH Catriona, « Aimée Steck-Guichelin. Cahiers », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.993.

¹⁷² STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, « Cahiers », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.1001.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 1033.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 1044-1045.

le plus grand respect pour l'opinion. On demande de la modestie dans une femme et de la simplicité dans un homme. »¹⁷⁵

Steck-Guichelin pointe ici ce que nous considérons comme étant la clé de ce premier principe d'écriture féminine qu'est la modestie : le but est bien que la femme se tienne « à la place que la société » l'a marquée et l' « empêche de tenter d'en sortir » en se distinguant. En témoignent les vives critiques auxquelles sont confrontées les femmes de lettres qui persistent à s'illustrer : Mme Roland, de Staël ou encore Genlis dans nos diaristes. Et l'attitude de subversion de ces diaristes, ainsi que les réflexions de Steck-Guichelin, démontrent une certaine conscience de la part de nos auteures de cette modestie comme limite. Ceci appuiera notre théorie selon laquelle certaines de nos diaristes en appellent à un lecteur espéré, fictif, pour faire reconnaître leur esprit dans les limites qui leur sont imposées.

2.2.Écriture tempérée et égalité de caractère

Notre deuxième principe d'écriture a trait à une représentation liée à la femme très commune au dix-huitième siècle : la femme est par nature sujette à de fortes émotions et passions, qu'elle se doit de dominer. Elle est inconstante et facilement emportée par l'imagination. Cependant, l'imagination n'était-elle pas constitutive de l'esprit dans les définitions que nous avons analysées ? Dans son chapitre « Saisie dans les œuvres philosophiques » de l'ouvrage collectif *Histoire des Femmes en Occident*, Michèle Crampe-Casnabet nous fournit un élément de réponse :

« La femme semble être restée attachée au stade de l'imagination : mais, de plus, quel type d'imagination ? Moins celui qui contribue génétiquement à la connaissance que celui toujours fallacieux qui nous fait prendre des désirs pour des réalités qui égare sans cesse, fait surgir des phantasmes. Maîtresse d'erreur et de fausseté, l'imagination est marquée du sceau de l'enfance. [...] Un des remèdes indispensables est de lui interdire la lecture des romans, ces œuvres de fiction dont seule la solidité de l'esprit viril peut faire usage. »¹⁷⁶

Cette mention de l'enfance est également intéressante car il convient d'éduquer, guider un enfant : de même, la femme a besoin de l'homme pour surmonter les défauts de son caractère qui lui sont naturels. De façon similaire, nous constaterons que l'esprit de la femme doit être guidé et cultivé, contrairement à l'homme. Il ne faut pas chercher plus loin que notre premier écrit dans notre analyse pour trouver une mention explicite des dangers du roman. Delaunay

¹⁷⁵ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op.cit.*, p. 1022.

¹⁷⁶ CRAMPE-CASNABET Michèle, *op. cit.*, p. 341.

déclare en effet dans ses *Mémoires* que son amour précoce des livres la pousse, dans sa jeunesse et dans le couvent où elle réside alors, à accepter des romans que d'autres pensionnaires lui proposent. Il lui est rapidement signifié que cette pratique est dangereuse et qu'il lui faut la cesser¹⁷⁷. Durant cette même période au couvent, un jeune chevalier visite l'abbesse et provoque une certaine impression sur la jeune Delaunay. Cependant, Delaunay se repent de ce premier penchant : « En effet, j'ajoutais des sentiments imaginaires, puisés dans les romans, à ce que pouvait avoir de réel cette première inclination [envers le chevalier] »¹⁷⁸.

Dans son chapitre « Pratiques de l'écrit » de l'ouvrage *Histoire de la vie privée*, Roger Chartier commente quelques tableaux du dix-huitième siècle, peints par Chardin et représentant des lectrices, et note que, pour les commentateurs de l'époque :

« [...] les postures sont celles de l'abandon : « négligemment » qualifie celle du bras ; « nonchalamment », celle du corps ; la « langueur », celle du regard. Tous les indices sont donc réunis pour caractériser la lecture du roman qui alimente des rêves troublants, nourrit des attentes sentimentales, excite les sens. [...] de telles notations avouent la force d'une association qui repère dans toute lecture féminine le loisir paresseux, le plaisir sensuel, l'intimité secrète. »¹⁷⁹

Il apparaît que toute pratique tout à fait dédiée au plaisir féminin, délimitant un domaine qui n'appartienne qu'à elle, est dangereuse, et nos textes nous en fournissent des exemples. Le père de Mme Roland « viole » son « asile »¹⁸⁰ en faisant lire sans sa permission certains de ses textes à un ami, et Mme de Staël rapporte que son père désapprouve fortement toute activité d'écriture de la part de sa femme car il lui semble alors qu'elle lui est moins dévouée¹⁸¹.

Puisque nous avons établi Rousseau comme notre référence en termes de stéréotypes de genre à l'époque des Lumières, nous revenons l'interroger au sujet de l'imagination et inconstance des femmes. Sans surprise, il confirme tout à fait les observations précédentes :

« Extrêmes en tout, elles se livrent à leurs jeux avec plus d'emportement encore que les garçons [...] Cet emportement doit être modéré ; car il est la cause de plusieurs vices particuliers aux femmes, comme, entre autres, le caprice et l'engouement, par lesquels une femme se transporte aujourd'hui pour tel objet qu'elle ne regardera pas demain. »¹⁸²

¹⁷⁷ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 69.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.71.

¹⁷⁹ CHARTIER Roger, « Pratiques de l'écrit », dans ARIES Philippe et DUBY Georges (éd.), *Histoire de la vie privée. Tome III. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, p. 145-146.

¹⁸⁰ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 632.

¹⁸¹ STAËL Germaine de, *op. cit.*, p. 983.

¹⁸² ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.*, p.34-35.

Rousseau énonce ensuite cette conséquence logique : « La première et la plus importante qualité d'une femme est la douceur »¹⁸³. Mme Necker relate d'ailleurs dans un de ses manuscrits :

« Quand on parloit à Rousseau d'une femme aimable, il prenoit la plume et du papier, et demandoit : Est-elle jolie ? Il posoit zéro. Spirituelle ? zéro. A-t-elle des talens ? zéro. A-t-elle de la douceur ? combien ? quatre degrés, cinq degrés ? Et c'étoit ainsi que le zéro prenoit une valeur, car il posoit quatre ou cinq à la tête de la ligne. [sic] »¹⁸⁴

Cette importance de la douceur est appuyée par Mme de Genlis dans l'un de ses ouvrages pédagogiques, *Les mères rivales ou la calomnie* : « La douceur étant l'un des attributs des femmes, toutes celles qui écrivent, doivent se distinguer dans un genre qui demande surtout de la modération, du goût, de la finesse et de la délicatesse. »¹⁸⁵

Ainsi la plupart de nos diaristes vont-elles s'appliquer à démontrer cette égalité de caractère ou à louer leur douceur. Ce deuxième principe d'écriture est en réalité lié au premier puisque de l'égalité de caractère et la douceur découle une certaine discrétion qui convient à la femme : la modestie est donc bien le pilier de la morale féminine.

Corriger cette propension à l'imagination et l'exaltation signifie pour la femme une forme d'abnégation, de combat moral qui commence dès l'enfance. Rappelons que l'entrée « Femme » de l'*Encyclopédie* définissait l'honneur pour une femme comme une forme de privation de la passion qui lui est naturelle. Marguerite Delaunay, que nous retrouvons à son couvent dans sa soif de connaissances juvénile, rapporte un de ces sacrifices au nom de l'égalité de caractère. Elle découvre alors la *Recherche de la Vérité* de Descartes :

« Je prenais un si grand plaisir à cette prétendue découverte de la vérité, que je ne pouvais souffrir rien de ce qui m'en détournait [...] Cependant, à force de penser, j'eus des pensées qui m'inquiétèrent : je craignis que la philosophie n'altérât la foi, que ces idées métaphysiques ne fussent une nourriture trop forte pour un esprit peu capable encore de les bien digérer ; et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en éloigner l'objet, jusqu'à ce que je pusse m'y livrer sans danger. Ce sacrifice me coûta infiniment ; mais je m'étais accoutumée de bonne heure à me faire violence et à décider contre mon goût dans les choses qui me semblaient douteuses, persuadée que l'erreur devait moins s'y trouver que du côté opposé. »¹⁸⁶

¹⁸³ ROUSSEAU Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 36.

¹⁸⁴ NECKER Suzanne, *op. cit.*, p. 105-106.

¹⁸⁵ GENLIS Félicité de, « Les mères rivales ou la calomnie », vol. 2, dans *Chefs-d'œuvre de Madame de Genlis* [en ligne], vol.25, Vienne, Schrämbel, 1813, p.52. URL : https://books.google.be/books?id=FaRbAAAAcAAJ&source=gbs_navlinks_s. Consulté le 9 août 2017.

¹⁸⁶ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.70-71.

Un peu plus tard, Delaunay est en visite chez son amie de Silly, et soupire après son frère, que nous avons mentionné plus tôt. Cependant, celui-ci courtise ouvertement une autre jeune fille. Delaunay s'empresse de préciser à ce sujet : « Je vis cela si tranquillement, que j'ai peine encore à comprendre comment, ayant ressenti les horreurs de la jalousie pour quelqu'un que je prisais si peu, je pus alors en être exempte [...] »¹⁸⁷. Il est amusant de contraster cette affirmation avec la description de la jeune femme courtisée que nous livre Delaunay : laide et médiocre d'esprit. Marguerite est tellement préoccupée de prouver qu'elle a surmonté tout sentiment de jalousie, qu'après le départ de cette jeune fille, elle la visite et l'enjoint de retourner à Silly.

Il est important de noter que, alors que l'écriture de Delaunay est caractérisée par une certaine tranquillité, une introspection bienveillante (rappelons l'aspect d' « exercice spirituel » que Fumaroli notait à propos des *Confessions* de Rousseau), les émotions qu'elle décrit sont souvent vives. Par exemple, une passion pour le chevalier de Menil, à la Bastille, lui fait subir de grands tourments : « J'étais uniquement occupée de lui ; et la compagnie, qui m'obsédait, m'était souvent insupportable, surtout dans des moments de chagrin dont je ne pouvais me rendre maîtresse »¹⁸⁸. Delaunay se livre peu après à une remarque réflexive sur cet épisode, semblant regretter la vivacité de ses sentiments de l'époque (Menil l'oubliera dès sa sortie de prison) : « J'aimais quelqu'un dont je me croyais parfaitement aimée ; je m'abandonnais sans crainte à des sentiments dont l'objet me paraissait raisonnable et le but assuré. J'eusse plutôt appréhendé la chute du ciel, qu'aucun changement dans le cœur du chevalier de Menil »¹⁸⁹. L'on remarque donc une certaine tension entre la tranquillité de la mémorialiste au moment de l'écriture, et la description de plusieurs événements de sa vie dans lesquels elle n'a pu démontrer cette égalité de caractère, débordements qu'elle déplore. Déjà dans son autoportrait, qu'elle rédige dans les années 1730, elle déclare à son sujet : « [...] elle n'a jamais pu surmonter la vivacité de son humeur, ni l'assujettir du moins à quelque apparence d'égalité : ce qui l'a souvent rendue désagréable à ses maîtres, à charge dans la société, et tout à fait insupportable aux gens qui ont dépendu d'elle »¹⁹⁰.

Delaunay est donc consciente du mérite apparent qu'il y a à réprimer ses humeurs et passions, et il semblerait qu'elle se soit efforcée de mener un combat constant contre ses « emportements ». En ce sens, son écriture prend par moments cet aspect légèrement moralisateur

¹⁸⁷ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 83.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 197.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 199.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 238.

de la mémorialiste : le texte est là pour avertir contre le vice et en montrer les conséquences néfastes (Delaunay est abandonnée par Menil), tout en démontrant que l'auteure a finalement surmonté ses défauts et acquis l'égalité de caractère souhaitable au moment de la rédaction de ses *Mémoires*. L'on ne peut donc pas considérer, à notre sens, que la description de sentiments passionnés dans les *Mémoires* de Delaunay se positionne à contre-courant de la représentation conventionnelle de la femme comme naturellement emportée et devant combattre ce penchant, bien au contraire, car ces descriptions servent de mauvais exemples destinés à l'édification du lecteur.

En nous penchant sur les *Aventures de l'Étourderie* d'Isabelle de Bourbon-Parme dans le cadre du principe qui nous occupe, l'écriture intrigue de suite par son originalité : un ton vif et espiègle qui décrit sans condamner une personnalité turbulente, celle de la jeune Étourderie. Cette dernière est agitée et impertinente, mais l'écriture exprime davantage un certain amusement par rapport à ce comportement qu'une quelconque réprobation. Par exemple, une anecdote de jeunesse voit l'Étourderie choir brusquement au sol : celle-ci rit de l'aventure et compose une petite chanson cocasse sur le sujet, qui fâche ses parents. L'Étourderie s'exclame rétrospectivement :

« [...] quel talent de faire de sa honte même un sujet de joie et de plaisir, de savoir faire tomber les vues de spectateurs indiscrets sur d'autres. Il est vrai que la charité n'est pas grande, puisque c'est à son bienfaiteur, mais enfin, vaille que vaille, charité bien ordonnée commence par soi-même ? »¹⁹¹

Nous percevons une pointe de raillerie dans l'écriture, mais point de jugement moral sévère. Considérons l'anecdote suivante :

« Je voulus faire la guerre, écrire, chanter, danser, faire un cheval qui, par le moyen d'un cordon, fît tous les mouvements imaginables. Lasse de voir que je ne pouvais venir à bout de ce que je voulais, je me fis un cheval pour voltiger. Il était assez maussade, mais tant y a, il était solide. Me voici la plus fameuse ou, pour mieux dire, la seule peut-être de mon sexe. »¹⁹²

Notons premièrement que le comportement de la jeune Étourderie est loin de présenter un exemple parfait de tempérance et de discrétion, il s'agirait même plutôt d'un contre-exemple. Ensuite, il est important de remarquer le lien avec le genre social qu'effectue Bourbon-Parme en déclarant que l'Étourderie est alors « la plus fameuse » ou « la seule peut-être » de son sexe. Cette réflexion témoigne d'une certaine reconnaissance de la représentation qui nous intéresse :

¹⁹¹ BOURBON-PARME Isabelle de, *op. cit.*, p. 349.

¹⁹² *Ibid.*, p.350-351.

Bourbon-Parme réalise que le comportement de l'Étourderie va à contre-courant des principes de conduite qui doivent alors guider la femme. Elle démontre un manque de tempérance, certes, mais aussi l'ambition de prendre part à des occupations typiquement exclusivement masculines : faire la guerre, écrire, fabriquer (elle se construit son cheval de fortune), « voltiger » à cheval, et cela en parallèle d'occupations féminines comme le chant et la danse. Cette subversion des rôles de genre ne surprend pas à la lumière de la personnalité peu conventionnelle de Bourbon-Parme, et la transgression que représente pour l'époque son amour pour sa belle-sœur. Isabelle de Bourbon-Parme ne cautionne pas complètement la conduite de l'Étourderie mais la traite avec une autodérision amusée plutôt que des regrets ou un sermon.

Ce texte, bien que court, est donc essentiel à notre analyse car il témoigne d'une position par rapport aux représentations de genre qui va au-delà de la subversion : une certaine provocation, mais non explicite. Alors que d'autres de nos diaristes, comme Mme Roland ou Mme de Staël, se positionneront contre le principe de tempérance au nom de valeurs plus grandes comme la politique ou le sentiment, Isabelle de Bourbon-Parme affirme simplement cette personnalité qu'est celle de l'Étourderie sans jugement moral ou de considérations en termes d'image donnée au regard extérieur. Cette façon d'être de l'Étourderie, qui mêle rôles masculins et féminins, est exposée et assumée dans tout ce qu'elle a de joyeux et d'humoristique, et même l'autodérision témoigne finalement davantage d'affection envers cette jeune Étourderie que de quelque réprimande. La provocation de Bourbon-Parme est donc efficace dans ce fait qu'elle expose simplement ce qui est, dans une écriture réflexive tout à fait privée, en ne se préoccupant nullement de tout regard public.

Nous ne pourrions en dire autant de Mme de Genlis. En effet, ses *Souvenirs*, étudiés sous l'angle de notre deuxième principe, étonnent quelque peu au regard de nos premières remarques quant à la modestie. Ceux-ci sont rédigés sur l'instant, au jour le jour, et non en fin de vie : l'instantanéité du style transmet donc une certaine vivacité, mais que l'on ressent toutefois contrôlée. Les réflexions auxquelles se livrent la diariste ont manifestement été rédigées avec un certain soin, et le style, quoique quelque peu décousu de par la succession d'anecdotes différentes, manque de naturel. Il atteste en réalité d'une certaine tempérance et égalité de caractère. Certaines réflexions semblent pourtant avoir été rédigées de manière relativement impulsive et sans ambages mais démontrent toujours une distance émotionnelle quant au sujet : la remarque est souvent teintée de raillerie mesurée. Pas d'emportements stylistiques donc pour notre femme de lettres pédagogue, et s'il est vrai qu'elle dénonce parfois la condition de son sexe, comme précédemment remarqué, nous allons constater que Genlis se

conforme également à la morale de son époque. Par exemple, notre diariste considère la conversation des femmes emplie de « frivolités » par rapport aux hommes et prône le silence et l'écoute de ceux-ci¹⁹³. Elle déclare également : « Le naturel n'est vraiment agréable dans une femme, que lorsqu'il s'allie avec la grâce, la douceur et la délicatesse »¹⁹⁴, citation qui nous semble parfaitement expliquer ce style semi-naturel que Genlis adopte.

Ainsi, alors que nous découvrons dans la première partie de ce chapitre une Genlis fière et semblant défier les conventions, nous remarquons ici une autre facette, plus conformiste, de sa personnalité. Notons cependant que le projet d'écriture de Genlis ne semble qu'à moitié auto-destiné : elle espère en effet qu'un lecteur pourra y trouver des anecdotes plaisantes¹⁹⁵ et le décrit comme consacré à des « souvenirs intéressants »¹⁹⁶. Son écriture est donc marquée par la conscience du regard public qui, toujours, a été posé avec intransigeance sur sa personne et s'est probablement rendu impossible à oublier. En accord avec sa personnalité, l'écriture de Genlis révèle une ambiguïté en termes de représentations de genre. La diariste ose manier conformité et provocation, et maintient une position d'entre-deux qui lui confère un peu plus de liberté sans risquer le déshonneur.

Mme Roland présente, quant à elle, une écriture intéressante en termes de modération et de démonstration d'égalité de caractère. La douceur semble considérée par Roland comme une qualité fondamentale pour son sexe : elle déclare en effet qu'une femme doit « plaire par son humeur »¹⁹⁷, et c'est d'abord sous cet angle qu'elle décide de se dépeindre au tout début de ses *Mémoires particuliers* : « Un caractère doux, une âme forte, un esprit solide, un cœur très affectueux »¹⁹⁸, et un peu plus loin : « Vive sans être bruyante, et naturellement recueillie, je ne demandais qu'à m'occuper, et je saisisais avec promptitude les idées qui m'étaient présentées »¹⁹⁹. Il est intéressant de constater que Roland tente ici d'allier les qualités à l'époque appréciées chez les femmes (douceur de caractère, cœur affectueux) avec de l'esprit : nous avons déjà pu remarquer son association entre esprit et vertu dans le sous-chapitre précédent. Nous remarquerons en effet que l'étude et l'exercice poussé de l'esprit constituent pour Mme Roland des qualités tout à fait respectables pour la femme, n'entrant pas en conflit avec les

¹⁹³ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.452.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 411.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 402.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 624.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 503.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 508.

valeurs traditionnelles de modestie et discrétion (bien que son « pédantisme » ne soit pas apprécié par tout le monde dans son entourage).

Roland se conforme tout à fait au principe de domination des passions qui nous intéresse, elle déclare explicitement : « On ne sait pas le bien que produit pour toute la vie l'habitude de cette retenue, n'importe comment elle est contractée [...] Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander [...] »²⁰⁰. Nous pourrions donc nous attendre à une écriture semblable à celle de Delaunay et le style est en effet généralement tempéré, mais le caractère fort de Roland resurgit parfois avec un certain contraste. Par exemple, au sujet du mari de sa cousine Trude, elle déclare : « Ce maussade cousin était pour moi un vrai fléau, et la plus grande preuve de ce que vaut sa femme, c'est que j'aie pu m'empêcher de le jeter par les fenêtres ; mais il serait revenu par le grenier »²⁰¹, ou encore au sujet de la société de Mlle Desportes :

« J'aurais des tableaux à faire, si les originaux en valaient la peine ; mais quand j'aurais dépeint [...] le dévot de La Presle, bonhomme qui n'avait que le tort d'être bilieux et janséniste ; [...] un vieil et riche célibataire, trop dégoûtant pour être nommé [...] et une foule d'autres individus de différentes nuances, sans plus de valeur, j'aurais perdu mes couleurs et mon temps. »²⁰²

L'écriture est posée, dans un style rappelant l'exercice spirituel que décrivait Fumaroli au sujet des mémoires, mais ce style est parfois interrompu par des passages aux accents plus pathétiques, lorsque Roland évoque ses malheurs ou convictions politiques. Par exemple, la première partie de ses *Mémoires* dédiée à son enfance prend fin assez subitement, et lorsque Roland entame la deuxième partie, elle écrit : « Je sens s'affaiblir la résolution de poursuivre mon entreprise ; les maux de mon pays me tourmentent [...], une tristesse involontaire pénètre mes sens »²⁰³. S'ensuit une tirade emportée sur la politique que Roland conclut par « Quittons cette époque malheureuse, comparable au règne de Tibère ! Renouvelez-vous pour moi, moments tranquilles de ma douce adolescence ! »²⁰⁴. Le style tempéré qu'adopte Roland apparaît donc comme un outil de distraction de son malheur, mais pas seulement : n'oublions pas que notre diariste est alors emprisonnée, confrontée à l'idée d'une mort imminente, et tourmentée par le destin de son pays ainsi que la façon dont elle-même sera. En calmant son écriture, c'est certainement sa propre panique que Roland tente de maîtriser. Nous proposons

²⁰⁰ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p.565.

²⁰¹ *Ibid.*, p.644.

²⁰² *Ibid.*, p. 648.

²⁰³ *Ibid.*, p.541.

²⁰⁴ *Ibid.*, p.546.

donc déjà que l'écriture de Roland penche vers l'autodestination : l'enjeu de l'égalité de caractère n'est ici pas public, mais privé.

En appliquant cette convention tacite, il s'agit pour Mme Roland non pas de prouver quoique ce soit au public, mais de rechercher pour elle-même une certaine tranquillité d'esprit. Il y aurait donc à l'œuvre une appropriation tout à fait intime de ce principe, qui dénaturerait presque celui-ci. La tempérance dans l'écriture était supposément un principe restrictif qui trouvait son origine dans une représentation négative de la femme : Mme Roland le transforme en outil destiné à son propre bien-être, une sphère privée qui lui appartient entièrement. Ce geste est fidèle au personnage de Roland qui, durant toute sa vie, respecte en apparence les conventions mais ose affirmer ses conditions (elle n'hésite pas à exposer clairement à son père l'idée qu'elle a du mariage, s'engageant à finir veuve si elle ne trouve pas le mari qui lui conviendra) et convictions (à travers la plume de son mari). Il arrive donc à Roland de changer radicalement de style en pleine narration :

« On m'interrompt, pour m'apprendre que je suis comprise dans l'acte d'accusation de Brissot, avec tant d'autres députés qu'on vient d'arrêter de nouveau. Les tyrans sont aux abois ; ils croient combler le précipice ouvert devant eux en y précipitant les honnêtes gens ; mais ils tomberont après. Je ne crains pas de marcher à l'échafaud en si bonne compagnie ; il y a honte de vivre au milieu des scélérats. »²⁰⁵

Ou encore, vers la fin de ses *Mémoires*, Roland semble osciller entre un style posé et la vivacité de ses émotions par rapport à la Révolution. Sa mention de la Révolution commence par ce passage emporté :

« La Révolution survint et nous enflamma ; amis de l'humanité, adorateurs de la liberté, nous crûmes qu'elle venait régénérer l'espèce, détruire la misère flétrissante de cette classe malheureuse sur laquelle nous nous étions si souvent attendris ; nous l'accueillîmes avec transports. »²⁰⁶

Roland enchaîne ensuite de façon assez abrupte, stylistiquement parlant, sur les voyages qu'il lui a été donné de faire en Angleterre et en Suisse dans les années 1784 et 1787 et les personnages intéressants qu'elle y a rencontrés : cela dans une prose beaucoup plus posée, à laquelle succède rapidement un ton plus emporté. Observons le contraste stylistique qui s'opère dès la mention de la Révolution :

« J'ai voyagé avec le plaisir et l'utilité que donne la compagnie d'un homme qui connaît déjà les lieux et qui les a bien vus ; j'ai observé et couché par écrit ce dont j'étais le plus

²⁰⁵ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 652.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 668.

frappée. J'ai visité également quelques parties de la France ; la Révolution a empêché nos courses dans celles du Midi et le voyage d'Italie dont j'avais le désir et l'espérance. Amoureux de la chose publique, elle s'est emparée de toutes nos idées, elle a subjugué tous nos projets ; nous nous sommes livrés à la passion de la servir. »²⁰⁷

Exclamations de malheur et accusations dominent la suite de son texte. Roland rédige ses « dernières pensées » et souhaite mourir, elle se met véritablement à nu en avouant sa liaison avec Buzot. Ces emportements ne sont-ils pas contraires à la retenue qu'elle prône ? Nous proposons que cela n'est pas le cas, car ses tirades politiques ne constituent pas, à notre sens, des débordements d'imagination du type de ceux que l'on attribue à l'époque à la femme, des rêveries inspirées par les romans. Au contraire, elles sont l'illustration d'une conviction profonde dans des principes philosophiques issus d'une étude et réflexion prolongées. Roland ne se contredit pas lorsqu'elle prône discrétion et retenue pour la femme avant de se livrer à des discours inspirés sur la liberté. En effet, dès le début de ses *Mémoires*, elle se définit comme un « esprit solide », une « âme forte »²⁰⁸, et nous considérons en effet que ces expressions ne sont pas à prendre au sens religieux d'une vertu qui aurait triomphé sur les vices, mais bien au sens philosophique. L'affirmation et l'application de principes philosophiques et politiques rigoureux sont, pour Roland, compatibles avec une personnalité discrète. C'est d'ailleurs cette discrétion de caractère qui l'a amenée à exprimer ses vues politiques par l'intermédiaire de son mari. Il y a donc cohérence, du moins du point de vue de Roland, car un tel niveau de connaissances peut faire froncer les sourcils dans son entourage. Notre diariste rapporte à ce sujet une anecdote de jeunesse : une connaissance de son père s'entretient avec celui-ci au sujet de Jeanne-Marie. Celle-ci, dans la pièce voisine, entend l'invitée s'inquiéter de ce que la jeune Roland « frise le pédantisme »²⁰⁹ : il ne faudrait surtout pas qu'elle donne dans le bel esprit (Roland n'est pas ébranlée, et taxe la dame en question d' « impertinente »). Ainsi, ce qui pourrait potentiellement inquiéter a trait au pédantisme et non à un débordement d'imagination.

Il apparaît que Mme Roland est imprégnée des représentations de son époque liées à la femme, mais a également réussi à se les approprier afin de ne pas y être assujettie. Comme mentionné plus tôt, elle s'efforce de rester maîtresse de son avenir, jusqu'à sa décision de se procurer du poison en prison pour s'ôter elle-même la vie (entreprise qui échouera). Roland n'a été publiquement décriée que dès lors qu'il a été soupçonné qu'elle influençait grandement les pensées de son mari, dès lors donc qu'elle a été associée à la politique, un domaine que nous

²⁰⁷ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 670.

²⁰⁸ *Ibid.*, p.503.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 643.

verrons être strictement interdit à l'esprit féminin. Ce n'est donc pas l'emportement de Roland en tant que tel qui pose problème, ou même son pédantisme (que l'on réproouve mais tolère), mais bien le sujet de ses discours.

Mme Roland peut à nouveau être comparée à notre diariste suivante, Mme de Staël, dans le fait que cette dernière ose également dévier d'une écriture tempérée, qui témoignerait d'une parfaite égalité d'humeur et maîtrise des passions. Au moins trente ans séparent le texte de Mme de Staël et celui de Mme Delaunay, que nous considérons comme une référence en termes de style tempéré. La déviation qu'opère Mme de Staël est intéressante dans le fait qu'alors que Delaunay déplorait ses accès de passion et d'humeur, Mme de Staël s'inscrit dans une apologie du sentiment et de la passion. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, par une probable évolution du genre vers une écriture du moi plus assumée (l'intime triomphe au dix-neuvième siècle). Ensuite, par le fait que Mme de Staël rédige ce journal à dix-neuf ans, lorsqu'elle est encore Mlle Necker, contrairement aux mémoires de Delaunay qui sont rédigés en fin de vie et donc avec davantage de recul. Enfin, nous avons remarqué dans notre introduction que le journal se situait davantage dans le domaine du privé que les mémoires qui supposaient un public, il y aurait donc un souci moindre de la réception du texte.

Cependant, au-delà de ces facteurs, il est intéressant de remarquer que le principe féminin d'égalité d'humeur et de maîtrise des passions ne semble pas intégré ou appliqué par de Staël. Il est possible que celle-ci soit consciente de cette représentation et qu'elle l'applique exclusivement en public, mais il ne s'agit en tout cas pas d'un principe moral qui serait si imprimé dans son esprit qu'elle s'efforcerait constamment de l'exercer. Ainsi, malgré les convictions traditionnelles en termes de rôles de genre qu'exprime de de Staël, celle-ci n'hésite pas, en privé, à se positionner à contre-courant d'un principe essentiel pour les femmes. La jeune Necker propose d'ailleurs explicitement une compatibilité entre passion et vertu, et dénonce ceux qui déchireraient les pages sur lesquelles ils auraient exprimé trop de sentiments :

« [...] malheur à celui qui peut supporter la lecture de ses sentiments affaiblis, pour lui viendra plus grand malheur encore, à celui qui ayant assez d'éloquence pour enflammer son papier du même feu qui dévorait son cœur, déchirerait encore ses feuillets et détournerait les yeux de son image ! Pour moi cependant je ne rougis pas de mon cœur, et seule dans le silence des passions je le sens sous ma main battre encore pour l'honneur et la vertu. »²¹⁰

²¹⁰ STAËL Germaine de, *op. cit.*, p.973.

De Staël n'hésite pas à coucher sur papier ses sentiments agités, comme lorsqu'un matin elle se réveille et observe de son lit une bière où gît une villageoise qu'elle a connue :

« C'est elle, ce sont ses membres, ce sont ses traits ; qu'est-il donc arrivé ? [...] Je vois encore cette bonne femme dans ses vêtements villageois, étincelante de vie, [...] Une maladie contagieuse, la petite vérole, la saisit et elle meurt et son cadavre occupe la place qu'elle remplissait pendant sa vie. Il suffit d'avoir vu vivante celle qu'on voit ensevelir pour frémir de tous ses sens à ce spectacle. »²¹¹

Plus loin, la diariste décrit sa passion pour son père, qui frôle l'indécence : « [...] c'est qu'il voudrait que je l'aimasse comme un amant et qu'il me parle pourtant comme un père, c'est que je voudrais, qu'il m'enviât comme un amant, et que j'agis pourtant comme une fille. [...] De tous les hommes de la terre c'est lui que j'aurais souhaité pour amant »²¹².

L'une de nos diaristes est coupable de la faiblesse que décriait Staël au sujet de l'écriture des sentiments : déchirer des pages par honte. Marie-Aimée Steck-Guichelin, dont nous avons noté la lucidité au sujet de la modestie que lui imposait sa condition de femme, est lors de la rédaction de ses *Cahiers* en proie à un conflit entre sentiments emportés et nécessité de tempérance. Elle accuse « l'enthousiasme du bien, la haine du mal, l'horreur de l'injustice »²¹³ et « l'orgueil »²¹⁴ qui la poussent parfois à « sortir [...] des bornes de la modération »²¹⁵ dans son écriture. Les remords viennent alors : « J'ai [...] eu la faiblesse de déchirer quelques pages de ce journal qui attestaient de mon égarement momentané : j'ai eu tort de détruire ce monument de mes torts, mais au moins je n'en ai pas détruit le souvenir et il me préservera, j'espère, de nouvelles erreurs »²¹⁶. En contraste total, de Staël déchire des feuillets de son journal car « il est des mouvements qui perdent de leur naturel dès qu'on s'en souvient, dès qu'on songe qu'on s'en souviendra ; il semble que l'on serait comme les rois, ils vivent pour l'histoire, et l'on sentirait pour l'histoire »²¹⁷. La jeune Necker recherche, au contraire de Steck-Guichelin, ce naturel de la passion. Elle refuse toute écriture qui se préoccuperait des remords ou du ridicule que l'on pourrait ressentir à sa relecture car, le cas échéant, l'on « sentirait pour l'histoire »²¹⁸, c'est-à-dire que l'on ne ressentirait plus quoi que ce soit pour soi-même de crainte d'un jugement postérieur (par soi-même ou autrui) : la beauté du sentiment serait détruite. Cette

²¹¹ STAËL Germaine de, *op. cit.*, p. 978.

²¹² *Ibid.*, p. 981.

²¹³ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p.1001

²¹⁴ *Ibid.*, p. 1001.

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ STAËL Germaine de, *op. cit.*, p.973.

²¹⁸ *Ibid.*

réflexion et ses implications étonnent lorsque l'on considère la position de de Staël par rapport à la femme. En effet, ne proclamerait-elle pas ici une certaine liberté pour son sexe, celle de pouvoir ressentir et vivre sans se préoccuper de la morale ou de sa réputation ? Il apparaît qu'il y a bien remise en cause explicite du principe qui nous intéresse. Tout comme chez Mme Roland, il y a une force de caractère chez Mme de Staël et une revendication de liberté qui viennent atténuer une position à première vue antiféministe.

Enfin, les *Cahiers* de Steck-Guichelin nous livrent des réflexions des plus éclairantes quant au principe qui nous intéresse. Nous avons déjà pu remarquer la lucidité de notre diariste par rapport à la modestie imposée aux femmes, et le conflit qui s'opérait en elle entre personnalité vive et discrétion. Un conflit similaire est ici à l'œuvre, de manière encore plus marquée : Steck-Guichelin déclare explicitement vouloir écrire « de sang-froid »²¹⁹ et insiste plusieurs fois sur les transports involontaires dont elle est victime. Rappelons que cette honte l'avait poussée à déchirer certaines pages de son cahier. Par exemple, Marie-Aimée dresse vers la fin de son cahiers une liste de « Maximes nécessaires pour conserver mon repos intérieur » dans laquelle figure en sixième place cette volonté de « ne jamais parler ni écrire » sans être de sang-froid²²⁰. Steck-Guichelin note immédiatement en-dessous de cette ligne : « Faire surtout attention à cette maxime »²²¹. Notre diariste est une femme souffrante, constamment tourmentée par des douleurs physiques et morales. Ses *Cahiers* représentent un véritable travail sur elle-même, un travail exigeant dont le principal obstacle semble justement concerner l'égalité d'humeur et la tempérance : Marie-Aimée est emportée, et ne supporte pas de l'être.

Avec sa lucidité habituelle, elle explore l'origine de ce mal-être : « Il y a je ne sais quoi dans l'âme d'une femme qui lui fait honte de tout sentiment passionné. Son Être moral doit être tout harmonie, et il semble qu'un ton trop fort y fasse une dissonance »²²². Cette volonté d'harmonie mène notre diariste à une sorte de paranoïa quant à ses mouvements et son imagination : « Ce n'est pas que je manque d'imagination : si je laissais aller la mienne, elle serait peut-être assez vive et quelquefois même assez folle ; mais la peur que j'ai de ses écarts la tient si fort en bride qu'à moins d'une impulsion étrangère, elle ne va qu'au petit pas »²²³. L'expression « tenir en bride » convient en effet particulièrement bien à cette discipline sévère que Steck-Guichelin se fait subir. L'écriture tempérée n'est pas, comme elle l'était par exemple

²¹⁹ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1033.

²²⁰ *Ibid.*, p.1033.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*, p. 1042-1043.

²²³ *Ibid.*, p. 1044-1045.

chez Roland, un refuge calme pour la diariste mais, au contraire, un outil qui exacerbe son mal-être. Marie-Aimée va jusqu'à se considérer comme malade :

« J'ai malheureusement une imagination très mobile et très facile à exalter ; pour un moment, à la vérité ; car si j'ai le temps de réfléchir, je redeviens assez promptement raisonnable ; mais le premier mouvement est dangereux [...] Je dois donc m'imposer silence, toutes les fois que je me sens l'âme agitée ; je ne dois porter ni exprimer aucun jugement sur le coup de cette agitation avant d'être capable de l'envisager avec calme ; il faut me traiter dans ces moments-là comme un malade, qui a le transport et ne faire aucune attention à ce que je me dis à moi-même. »²²⁴

Nous avons donc affaire à un personnage tourmenté : Steck-Guichelin est affligée par la perte de son mari au moment de l'écriture des citations précédentes, et ajoute à cette douleur une torture mentale, celle de vouloir se conformer aux représentations de genre qui s'imposent à elle malgré une personnalité naturellement peu encline à suivre celles-ci. Nous constaterons un conflit similaire au niveau de l'esprit, une bataille entre inclination à suivre les rôles de genre et accomplir ses ambitions personnelles. Alors que Mme de Genlis démontrait une certaine ingéniosité dans son traitement des conventions de genre, un équilibre trouvé dans l'acceptation d'un entre-deux, nous observons ici avec Aimée Steck-Guichelin la difficulté que d'autres femmes peuvent éprouver à trouver cette harmonie, et le profond mal-être que cause l'opposition entre ces deux forces que sont la pression sociale et l'individu.

En conclusion, nous avons pu, à travers ce premier chapitre, dégager des représentations sociales (vanité, coquetterie, imagination débordante) et les lier à des principes d'écriture dans nos textes (démonstration de modestie, vertu et égalité d'humeur), avec l'appui de réflexions par nos diaristes sur la condition de leur propre sexe. Cependant, les stéréotypes de genre identifiés représentent une proposition d'explication des principes d'écriture exposés parmi d'autres : en effet, nous ne pourrions considérer nos diaristes comme se réduisant à leur genre seul. Nous avons établi un rapport solide entre les représentations sociales négatives liées à la femme et certaines caractéristiques de l'écriture féminine, mais les circonstances particulières entourant chaque diariste telles que leur classe sociale ou personnalité pourraient également entrer en jeu.

Nous avons pu constater l'impact réel de ces constructions sociales sur l'écriture féminine ainsi que l'existence d'une « limite » sociale pour les femmes, véhiculée à travers les représentations de genre malgré l'apparente liberté que permet le genre intime. Mais nous avons

²²⁴ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1038.

également identifié des pratiques subversives qui témoignent d'une volonté, consciente ou non, de modification de ces représentations. Tous ces éléments pourront être reconnus dans notre chapitre suivant traitant de la distinction que semblent opérer nos textes entre « esprit des hommes » et « esprit des femmes ».

3. L'esprit des hommes, l'esprit des femmes

3.1. Caractéristiques de l'esprit féminin

Le premier chapitre de notre recherche nous a permis d'identifier les différentes représentations liées à la femme au dix-huitième siècle. Nous explorerons maintenant dans cette partie la façon dont ces représentations façonnent une image limitée de l'esprit féminin à l'époque des Lumières, et construisent une distinction presque hermétique entre la « femme d'esprit » et l' « homme d'esprit ». La première partie de ce chapitre établira un profil de l'esprit féminin à travers les textes de nos diaristes et les représentations qui s'en dégagent. Ce profil établi, une deuxième partie se penchera sur les journaux d'enfance de notre corpus afin de mieux comprendre comment cet esprit féminin est façonné. Enfin, une troisième partie utilisera les *Mémoires* de Marguerite de Staal-Delaunay afin de procurer un exemple de réception de l'esprit féminin.

Pour commencer, Les *Mémoires* de Delaunay nous proposent une introduction à des aspects importants de l'esprit féminin que nous pourrions retrouver dans nos autres écrits, c'est-à-dire la fragilité de l'esprit féminin, et le danger que représentent pour celui-ci certaines connaissances, ainsi qu'un manque d'étendue par rapport à l'esprit masculin. Nous avons déjà pu constater dans notre chapitre précédent les dangers de l'imagination pour l'esprit de la femme et le mérite que pouvait trouver cette dernière à écarter d'elle toute passion, avec pour appui cette anecdote de jeunesse qui voyait Delaunay volontairement éliminer Descartes de ses études. Comme nous le constaterons dans notre deuxième partie, les principes religieux sont fondamentaux dans l'éducation d'une jeune fille. Ces principes amènent à considérer l'enthousiasme intellectuel comme une passion néfaste, un dégoût à inculquer dans l'éducation de la jeune fille, que nous retrouverons dans les *Mémoires* de Mme Roland. Rappelons ce que Delaunay déclarait dans son autoportrait : « Elle en a pourtant eu une excellente [d'éducation], et c'est d'où elle a tiré tout ce qu'elle peut avoir de bon, comme les principes de vertu, les sentiments nobles et les règles de conduite, que l'habitude à les suivre lui ont rendus comme

naturels »²²⁵. Et plus loin : « Elle a rempli sa vie d'occupations sérieuses, plutôt pour fortifier sa raison que pour orner son esprit, dont elle fait peu de cas »²²⁶. Il apparaît donc clairement qu'il semble plus acceptable pour une femme de mettre l'accent sur sa vertu et les règles de conduite qu'elle suit plutôt que sur l'ornement de son esprit.

Plus tôt, Delaunay déclare à propos de ses capacités particulières pour l'étude : « Ces heureuses dispositions furent cultivées par toutes les instructions dont mon âge était susceptible. Je ne vivais qu'avec des personnes faites : cela donne une tournure raisonnable à l'esprit »²²⁷. Delaunay reconnaît donc elle-même avoir fait montre de plus d'intelligence et de raisonnement que la plupart des enfants à cet âge. A priori, le fait que ces dispositions soient cultivées paraît innocent. Cependant, cette « tournure raisonnable » n'est pas sans importance au vu du stéréotype que nous avons précédemment pu identifier portant sur l'imagination des femmes. Dès le plus jeune âge, il importe d'écarter la jeune fille des rêveries et passions auxquelles elle pourrait être portée de par sa nature, et la mener vers la raison. Ceci est confirmé par l'anecdote du roman précédemment citée. Pour les hommes, qui ne sont pas tourmentés par ces fantaisies, le chemin vers la raison serait plus direct : comme le note Ellen Pollak dans *A Cultural History of Women in the Age of Enlightenment*, la raison était considérée à l'époque des Lumières comme une faculté essentiellement masculine²²⁸.

En ce qui concerne une potentielle distinction d'étendue ou de force entre l'esprit féminin et masculin, Delaunay nous fait entrevoir des pistes que nous approfondirons dans nos autres textes. Ces pistes sont subtiles : par exemple, Delaunay déclare au début de ses *Mémoires* :

« Peu de jours après mon arrivée à Paris, M. Brunel y fit un voyage, me vint voir, et m'amena M. de Fontenelle. [...] Je le connaissais par ses ouvrages, et principalement par L'Histoire de l'Académie royale des sciences, [...] et, grâce à la lumière que M. de Fontenelle répand sur tout ce qu'il manie, j'en entendais une grande partie, quoique je dusse n'en rien entendre du tout. »²²⁹

Cette dernière phrase sous-entend une certaine limite dans la compréhension dont est capable l'esprit de la femme : cependant, la formulation permet encore le doute. Quant aux qualificatifs attribués à l'esprit, peu de différences apparaissent entre ceux utilisés pour décrire l'esprit des hommes, et ceux décrivant l'esprit des femmes. Par exemple, Delaunay dit d'une

²²⁵ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 238.

²²⁶ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 238.

²²⁷ *Ibid.*, p. 67.

²²⁸ POLLAK Ellen, *op. cit.*, p. 12.

²²⁹ STAAL-DELAUNAY Marguerite, *op. cit.*, p. 93.

amie, Mlle de Silly, qu'elle possède un esprit « solide et cultivé »²³⁰. Il pourrait être avancé qu'un « esprit solide » référerait à l'opposé d'un esprit gouverné par les passions, d'autant plus que Mlle Silly est décrite comme « plus déterminée par ses vues que par ses sentiments »²³¹ immédiatement après la mention de son esprit solide. Cependant, un « esprit solide » pourrait également référer en général à un esprit marqué par une éducation de qualité, ou encore, comme le propose le juriste et écrivain Jean-Étienne-Marie Portalis, retenu pour sa grande contribution au Code Civil²³², dans son livre *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle*²³³, l'esprit solide pourrait désigner « celui qui ne prononce entre les aperçus comparés que d'après des aperçus réels » en opposition à l'esprit superficiel « entraîné par les apparences »²³⁴. Bien que ce qualificatif de « solide » ne soit pas employé sous la plume de Delaunay pour qualifier un esprit masculin, et que Mme Roland se décrira également comme un « esprit solide »²³⁵, nous ne pouvons conclure à une différence d'utilisation selon le sexe de la personne décrite. Quant à « cultivé », il ne peut être avancé que cette épithète soit exclusivement associée à l'esprit féminin : il est en effet parfois mention de culture de l'esprit par rapport à des hommes. Par exemple, l'abbé de Vertot loue, dans une lettre à Delaunay, l'esprit de M. de Silly : « [...] je n'ai encore vu personne s'expliquer avec tant d'esprit et de dignité. Un si beau naturel est la mortification de l'étude [...] »²³⁶. Bien que l'esprit de Silly soit décrit comme naturel, l'abbé de Vertot sous-entend qu'un homme pourrait tenter d'améliorer son esprit par l'étude. Il s'agirait donc ici d'une simple opposition entre l'esprit possédé naturellement et sans effort par un individu, et l'esprit cultivé, obtenu par la pratique et l'étude. Delaunay désigne d'ailleurs l'esprit de sa sœur comme « naturel »²³⁷ : cette dernière étant femme de chambre et sans grande éducation, ce qualificatif confirme la dichotomie naturel-cultivé que nous venons de souligner. Cependant, l'utilisation indifférenciée de l'expression « esprit cultivé » ne signifie pas pour autant que l'esprit d'un homme et l'esprit d'une femme doivent être cultivés de la même manière.

²³⁰ *Ibid.*, p. 70.

²³¹ STAAL-DELAUNAY Marguerite, *op. cit.*, p.70.

²³² MALAFOSSE Jehan de, « Portalis Jean Étienne Marie (1746-1807) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/jean-etienne-marie-portalis>. Consulté le 9 août 2017.

²³³ Date de rédaction inconnue, probablement située entre les années 1760 et 1807. Publication posthume en 1820.

²³⁴ PORTALIS Jean-Étienne-Marie, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle* [en ligne], vol. 1, Paris, Moutardier, 1827, p.86. URL : <https://books.google.be/books?id=UZtmAAAACAAJ&lpg=RA1-PA86&dq=esprit%20solide&pg=PP13#v=onepage&q&f=false>. Consulté le 9 août 2017.

²³⁵ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p.503.

²³⁶ STAAL-DELAUNAY Marguerite, *op. cit.*, p.85.

²³⁷ *Ibid.*, p.95.

Pour poursuivre notre tentative de discerner une distinction entre esprit féminin et masculin, considérons plusieurs citations des *Mémoires* de Delaunay : « Il [M. de Silly] parlait si bien et avec tant de grâces, que son esprit paraissait sans qu'il songeât à le montrer »²³⁸. Ensuite :

« Il y voyait [à Silly] ce qu'on ne voit pas dans le monde, des sentiments sans art, dont la vérité lui était d'autant mieux connue, qu'on s'efforçait de les lui cacher ; il y goûtait aussi des entretiens solides, qui offraient à son esprit de nouvelles connaissances, et lui donnaient lieu de sentir sa facilité à les saisir [...] Il avait trop d'esprit pour songer à le faire paraître. »²³⁹

Et enfin : « M. Brunel avait un discernement exquis, et toutes les connaissances qui ornent l'esprit [...] »²⁴⁰. Dans ces citations, l'esprit masculin semble considéré comme une base acquise, les connaissances venant simplement l'ornier, l'alimenter. Cependant, nous rencontrons également sous la plume de Delaunay des femmes ayant « beaucoup d'esprit sans le savoir »²⁴¹ ou possédant un esprit « naturel »²⁴² (à propos de Mme du Deffand). La distinction principale ne semble donc pas résider dans une opposition entre esprit naturel et esprit cultivé, mais bien dans la façon dont cet esprit et ses capacités sont considérés. L'esprit de l'homme se manifeste par l'invention et une capacité de raisonnement qui lui permet, plus ou moins aisément, de saisir toute nouvelle connaissance. L'esprit de la femme est plus rudimentaire, plus fragile, marqué par l'imagination : il doit donc être davantage soutenu par des principes moraux et religieux, notamment la modestie et la pudeur dont l'importance a été relevée au chapitre précédent. Cette proposition se verra appuyée par des passages d'autres écrits de notre corpus, comme ceux de Marie-Aimée Steck-Guichelin et Mme de Staël.

Les *Souvenirs* de Genlis nous fournissent un approfondissement intéressant de la distinction entre esprit féminin et masculin, notamment par le biais de l'ironie. Dès le début de son écrit, Félicité se livre à cette réflexion :

« Penseuse ! ... Pourquoi ce mot n'est-il pas français ? Il serait beau de mettre cette expression à la mode ; mais je crains bien qu'elle ne prenne jamais. Penseuse ! ... cela est si ridicule à l'oreille ! ... ne nous en fâchons point. On croit que nous n'avons besoin ni d'étude ni de méditation, et que le sentiment nous suffit. Ce n'est pas nous refuser une faculté, c'est reconnaître en nous ce don précieux de la nature qui nous caractérise. Nous nous plaignons des hommes qui veulent que nous ne soyons ni esprits forts, ni philosophes, ni politiques, ni penseuses ; mais ils nous répètent : pour être charmantes et

²³⁸ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 80.

²³⁹ *Ibid.*, p. 84.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 72.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 224.

²⁴² *Ibid.*, p. 238.

toujours adorées, soyez femmes. Que peuvent-ils donc nous dire de plus aimable et de plus flatteur ? »²⁴³

Nous apercevons ici la raison de cette surveillance appliquée à la formation de l'esprit de la femme : cette dernière est considérée comme plus proche de la nature, de ses plus grands vices, mais aussi de ses plus grandes vertus. Cette idée est appuyée par Michèle Crampe-Casnabet dans *Histoire des Femmes en Occident* : « Tout se passe comme si la femme avait un rapport immédiat à la nature ; les hommes sans doute sont aussi des êtres naturels mais leur être précisément entretient avec la nature une quantité de relations médiées. [...] la femme est de la nature, l'homme, de la culture »²⁴⁴. L'on loue donc le sentiment et la douceur chez la femme car ils y sont présents de façon privilégiée. Dès lors qu'une femme cultive ce sentiment inné et réprime ses penchants pour la coquetterie et l'inconstance, pourquoi aurait-elle besoin d'« étude » et de « méditation » ? Elle ne peut aspirer à aucun rôle public qui mette en pratique ces activités, et n'en a pas besoin pour plaire puisque les qualités innées que la nature a placées en elle pourvoient déjà à cette fonction. Comme le note Viala dans *La France galante* à propos de la mentalité de Rousseau quant à la corruption des mœurs par la socialisation : « Le mérite personnel n'est donc qu'un leurre, l'important est d'être aussi proche que possible des qualités innées. [...] De tels mythes ont pris de la force dans la seconde moitié du XVIIIe siècle »²⁴⁵. La phrase que relève Genlis, « pour être charmantes et toujours adorées, soyez femmes » en est une parfaite illustration.

Cette mentalité qui enferme chaque sexe dans ses qualités innées est précisément celle que dénoncera la pionnière du féminisme Mary Wollstonecraft dans sa *Vindication of the Rights of Woman* en 1792 : elle dénonce les traités d'éducation écrits par des hommes « considering females rather as women than human creatures »²⁴⁶ et s'adresse à son sexe en écrivant « My own sex, I hope, will excuse me, if I treat them like rational creatures, instead of flattering their fascinating graces, and viewing them as if they were in a state of perpetual childhood, unable to stand alone »²⁴⁷. Nous avons pu noter précédemment la position ambiguë qu'est celle de Mme de Genlis quant aux rôles de genre, cependant il peut être raisonnablement supposé que ce passage est marqué par l'ironie, d'autant plus qu'il semble comporter une pique envers

²⁴³ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p. 366.

²⁴⁴ CRAMPE-CASNABET Michèle, *op. cit.*, p. 336.

²⁴⁵ VIALA Alain, *op. cit.*, p. 471.

²⁴⁶ WOLLSTONECRAFT Mary, *A Vindication of the Rights of Woman: with Strictures on Political and Moral Subjects* [en ligne], New York, A.J Matsell, 1833, p.6. URL :

<https://archive.org/details/AVindicationOfTheRightsOfWoman>. Consulté le 9 août 2017.

²⁴⁷ *Ibid.*, p.8.

Rousseau. Genlis déclare par ailleurs dans un de ses ouvrages pédagogiques, *Adèle et Théodore* :

« Toutes les Femmes en général ne louent Rousseau qu'avec enthousiasme, quoi qu'aucun Auteur ne les ait traitées avec moins de ménagement. Il a nié formellement qu'elles puissent avoir du génie, & même des talents supérieurs ; il les accuse toutes, sans exception, d'artifice & de coquetterie ; enfin, il ne les estimait pas, mais il les aimait. Il a, mieux que personne, rendu justice à leurs agréments ; il a parlé d'elles avec mépris, mais avec le ton de la passion, & la passion fait tout excuser. »²⁴⁸

Cette dernière phrase suggère l'ironie bien que le doute soit permis : Genlis détaille en effet dans ses *Souvenirs* de nombreuses rencontres avec Rousseau, qu'elle semble avoir longtemps estimé (jusqu'à un certain incident à la Comédie française qui vit les foudres de la paranoïa de Rousseau s'abattre sur Genlis) : ceci n'empêche pas la critique, mais cela rend difficile la tâche de discerner ce qui relève de l'ironie et ce qui relève de la critique véritable²⁴⁹. Cependant, Genlis déclare dans un ouvrage différent : « Je pense qu'il existe une parfaite égalité d'organisation et de faculté intellectuelles : ainsi je pense qu'elles peuvent cultiver les lettres et les sciences avec autant de succès que nous »²⁵⁰. En contraste total avec cette affirmation, de nouveau dans *Adèle et Théodore*, la Baronne (présentée de façon positive en contraste avec la Vicomtesse légère dédaignant l'étude et la lecture) déclare :

« [...] on doit éviter avec soin d'enflammer l'imagination des femmes & d'exalter leurs têtes ; elles sont nées pour une vie monotone et dépendante. Il leur faut de la raison, de la douceur, de la sensibilité, des ressources contre le désœuvrement & l'ennui, des goûts modérés et point de passions. Le génie est pour elles un don inutile et dangereux ; il les sort de leur état, ou ne peut servir qu'à leur en faire connaître les désagréments. [...] Le goût des sciences les singularise, les arrache à la simplicité de leurs devoirs domestiques, & à la société dont elles sont l'ornement. »²⁵¹

Genlis conseille les connaissances et la lecture aux femmes, mais dans le but de rendre leur conversation agréable : de plus, elles devraient pouvoir réfléchir « sans dissenter »²⁵². L'esprit peut donc bien être possédé par les femmes, mais dans une moindre mesure que l'homme : il n'est que de façade, un outil supplémentaire de séduction. Kant exprime clairement cette idée dans ses *Considérations sur le sentiment du beau et du sublime* :

²⁴⁸ GENLIS Félicité de, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation* [en ligne], vol. 1, Paris, Chez M. Lambert, 1782, p.190-191. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5478136b/f4.item>. Consulté le 9 août 2017.

²⁴⁹ Il n'est également pas surprenant de la part de Rousseau qu'il déclare à la jeune Genlis que ses ouvrages n'étaient pas encore de son âge, mais qu'elle ferait bien de « lire *Émile* dans quelques années » (GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** » dans SETH Catriona, *op. cit.*, p. 464).

²⁵⁰ GENLIS Félicité de, « Les mères rivales ou la calomnie », *op. cit.*, p.45.

²⁵¹ GENLIS Félicité de, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation, op. cit.*, p. 43.

²⁵² *Ibid.*, p. 44.

« Une érudition d'emprunt et des subtilités d'école, quel que fût le succès des femmes qui se présenteraient dans cette carrière, leur enlèveraient bientôt les avantages propres à leur sexe, et ne leur promettraient, pour indemnité, qu'une froide admiration, sans leur laisser même les charmes avec lesquels elles captivent le nôtre. »²⁵³

Cette citation peut être mise en parallèle avec une réflexion similaire que menait déjà Bouhours en 1671 dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* :

« [...] si vous y faites réflexion, ce que les femmes ont de brillant est de la nature des éclairs, qui éblouissent un moment et qui n'ont point de consistance. Elles brillent un peu dans la conversation, et, pourvu qu'on ne parle que de bagatelles, elles ne parlent pas mal, mais hors de là elles ne sont pas trop raisonnables. En un mot il n'y a rien de plus mince ni de plus borné que l'esprit des femmes. »²⁵⁴

Haase-Dubosc, dans son article « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIIe siècle » note également que « Le commerce des femmes ne mène qu'à une vulgarisation des connaissances et à l'énonciation de concepts « généraux » et « vagues » »²⁵⁵, tandis que Martine Sonnet résume dans *Histoire des Femmes en Occident* : « La femme n'accède pas au savoir pour elle-même, mais pour rendre sa présence agréable à ceux qui l'entourent. Elle n'est décidément pas faite pour la science, mais pour l'agrément et le bien-être de son époux et de ses enfants »²⁵⁶. Pourtant, Genlis rapporte dans ses *Souvenirs* s'être trouvée en admiration devant une femme démontrant une maîtrise parfaite des affaires, domaine exclusivement masculin : « Je suis sûre que vous êtes la personne la plus aimable de la société [...] et cependant vous avez toute la solidité que peut avoir un homme de mérite supérieur. Je vous remercie de prouver que cette réunion est possible [...] je m'en enorgueillis pour mon sexe »²⁵⁷. Nous retrouvons donc l'ambiguïté inhérente au personnage de Genlis : revendiquant l'existence du génie chez la femme et l'admirant, mais recommandant son absence, encourageant les connaissances, mais dans la limite de son état.

Ses *Souvenirs* semblent trancher avec ses enseignements pédagogiques car le ton en est plus léger et ironique. Considérons par exemple cette remarque :

« J'ai passé hier une délicieuse soirée chez mon amie la comtesse d'Har... nous étions tête à tête, elle m'a lu une charmante comédie de sa composition ; je lui proposai d'en aller faire une lecture à sept ou huit personnes de notre connaissance « Non, m'a-t-elle

²⁵³ KANT Emmanuel, *op. cit.*, p. 315.

²⁵⁴ BOUHOURS Dominique, *op. cit.*, p. 190-191.

²⁵⁵ HAASE-DUBOSC Danielle, *op. cit.*, § 14.

²⁵⁶ SONNET Martine, *op. cit.*, p. 119.

²⁵⁷ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.488.

répondu, c'est une indiscretion d'amour-propre, qui n'est excusable qu'avec ses amis intimes. » Mme d'Har... ne veut pas faire parler d'elle : que cela est sage ! »²⁵⁸

Comparons maintenant cette citation avec ce passage du chapitre « La Femme Auteur » dans ses *Nouveaux contes moraux et nouvelles historiques* :

« Ne faites donc jamais imprimer vos ouvrages [...] si vous deveniez auteur, vous perdriez votre repos et tout le fruit que vous retirez de votre aimable caractère. On se ferait de vous la plus fausse idée [...] ceux qui ne seraient pas de votre société, vous supposeraient pédante, orgueilleuse, impérieuse, dévorée d'ambition [...] Vous perdriez la bienveillance des femmes, l'appui des hommes, vous sortiriez de votre classe sans être admise dans la leur. »²⁵⁹

Haase-Dubosc, dans « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIII^e siècle », décrit cette situation comme établie dès le dix-septième siècle :

« [...] certains hommes veulent que les femmes restent ignorantes, d'autres pensent qu'il serait bon que les femmes aient des connaissances pour pouvoir tenir leur rôle civilisateur dans la nouvelle conception de la sociabilité mondaine, mais peu d'entre eux acceptent qu'elles composent elles-mêmes des ouvrages. »²⁶⁰

Elle-même décriée et critiquée, Genlis semble, dans cette citation de « La Femme Auteur », décrire ses propres difficultés en tant qu'écrivaine : elle ne recommande donc pas cette situation car elle en reconnaît les conséquences néfastes. L'ironie qui imprègne sa phrase « que cela est sage » peut être considérée comme en demi-teinte seulement, car Genlis reconnaît que cette attitude est en effet la plus sage et la préconise dans ses ouvrages pédagogiques. Cependant, elle-même a fait un choix différent et ses *Souvenirs* attestent de ses efforts pour concilier ce qui est socialement acceptable et aspirations personnelles, maintenant un équilibre fragile entre la pédagogue et la femme auteure.

Comme remarqué précédemment, Genlis n'applique pas la modestie nécessaire à la femme d'esprit. Nous avons d'ailleurs noté que la critique de pédantisme et le quolibet de « femme savante » semblaient la menacer. Félicité n'hésite pas à se livrer à des critiques quant à l'esprit d'hommes de sa connaissance de façon plus ou moins subtile. Par exemple : « L'abbé Arnaud est aimable, quoiqu'il ait de l'affectation dans l'esprit »²⁶¹, ou :

« J'ai dîné aujourd'hui avec M. de Rulhière. Il a beaucoup d'esprit mais la manie de tirer des résultats piquants des plus petites choses, le fait souvent tomber dans la puérité. Il

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 377.

²⁵⁹ GENLIS Félicité de, *Nouveaux contes moraux, et nouvelles historiques* [en ligne], vol. 3, Paris, Chez Maradan, 1802, p.61. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6128422f/f10.item>. Consulté le 9 août 2017.

²⁶⁰ HAASE-DUBOSC Danielle, *op. cit.*, § 7.

²⁶¹ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.410.

me semble que son esprit a plus de finesse que d'étendue. Il est de ces gens qui se croient observateurs, parce qu'ils sont curieux et malins. »²⁶²

La critique se fait d'autant plus ressentir lorsque l'on considère que la « finesse » est un attribut souvent associé à l'esprit dans nos textes et pourrait être considéré comme lieu commun. Plus loin, Genlis critique une « secte » de la Cour dont elle considère que les membres ont renoncé à leur esprit : « Leur frivolité ne saurait se décrire : aussi cette phrase, inventée par eux, avoir de l'enfance dans l'esprit, exprime, dans leur opinion, le genre d'agrément le plus désirable. Ils se rassemblent en petit comité, avec l'intention positive de ne dire que des enfances et des bêtises »²⁶³. Notons que Genlis met en contraste ces personnes avec leur contraire, des philosophes et métaphysiciens « tranchants » et « dédaigneux »²⁶⁴. Il est intéressant de remarquer ces deux extrêmes dans le jeu de l'esprit qui se mène à la Cour. L'on ressent une certaine confusion dans la manière de traiter cet esprit hérité du dix-septième siècle : lui rester fidèle n'est pas original (or l'originalité est primordiale dans ce concept) mais le réinventer peut mener au ridicule. Un autre extrait témoigne de cette nostalgie du bon goût du siècle précédent :

« Pourquoi dans le monde un certain degré d'esprit est-il si commun, et l'esprit supérieur si rare ? C'est que le monde exerce l'esprit et donne de la finesse, et que sa dissipation empêche de méditer. [...] Autrefois on passait six mois de l'année dans ses terres, et le reste du temps à la ville et à la Cour. Ce genre de vie a beaucoup contribué à former ces femmes si sensées, si spirituelles du dernier siècle. »²⁶⁵

Il n'est dès lors pas étonnant que Genlis admire tant l'esprit d'une autre de nos diaristes : Mme de Staal-Delaunay²⁶⁶. Ces remarques sont intéressantes car elles impliquent le fait que Genlis prend une position de surplomb, considérant qu'elle possède assez d'esprit pour critiquer celui des autres : non seulement celui de son sexe, mais également celui des hommes. Cela surprend lorsque l'on considère cet extrait de ses *Souvenirs* :

« Nous autres femmes, qui n'avons point fait d'études, et qui sommes forcées de vivre dans le grand monde, nous pourrions nous instruire [...] en écoutant les conversations des hommes distingués par leur esprit ; mais pour cela, il ne faut pas chercher toujours à les occuper de nous, et les distraire par nos frivolités, il faut savoir garder le silence [...] Pour moi, j'ai plus acquis par le silence que par la lecture, on n'observe et l'on ne s'instruit qu'en se taisant. »²⁶⁷

²⁶² *Ibid.*, p. 379.

²⁶³ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p. 397.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 397.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 448.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 482.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 452.

Les images de frivolité et d'affectation liées à l'esprit féminin se retrouvent également dans cette anecdote que relate Genlis au sujet d'une visite à Voltaire :

« On ne s'écoutait guère mutuellement, mais chacun était, en secret, occupé à chercher quelque phrase ingénieuse [...] Je voyais les femmes surtout s'agiter, rêver, se tourmenter, pour placer une réponse fine et spirituelle, et le bon mot dit, s'en aller précipitamment avec la persuasion qu'en sortant de ce salon, on emporte une portion de la gloire et de l'esprit de M. de Voltaire. »²⁶⁸

Genlis nous propose donc une description ambiguë de la femme d'esprit : elle promet à la fois les capacités de son sexe, mais prodigue des conseils en accord avec la morale de genre de l'époque. Félicité peint les femmes d'esprit comme frivoles et recherchant de l'attention, et conseille la modestie et le silence alors qu'elle démontre personnellement une certaine fierté. Genlis fait également plusieurs fois l'apologie de la religion dans ses *Souvenirs*, et dit la préférer à l'esprit. Relatant une anecdote touchante mettant en scène une femme dévote, elle déclare par exemple : « Quand on pourra me citer d'une femme esprit fort, un trait de sentiment aussi touchant que celui-ci, je deviendrai philosophe »²⁶⁹. Sincérité ou conformisme ? Cette question se pose tout au long de la lecture des *Souvenirs* de Genlis. Les positions contradictoires de Genlis nous révèlent, au-delà de son caractère, la difficulté de penser la femme d'esprit au dix-huitième siècle. Trop instruite, elle est pédante ; pas assez, elle ne rencontre pas de succès dans le monde.

Nous avons pu remarquer dans notre chapitre précédent le conformisme de Mme Roland, plus cohérent et marqué que celui affiché dans les écrits de Genlis. L'on retrouve en effet dans les *Mémoires* de Roland une attitude conventionnelle en termes d'esprit. Il avait été noté que Roland démontrait sa modestie tout en suggérant des capacités intellectuelles hors normes. Ce risque, cette déviation, apparaît plus compréhensible à la lumière de sa relation avec son père. En effet, Jeanne-Marie l'idolâtre, et il est reconnu dans la société comme un homme d'esprit. Dès son enfance, l'esprit de notre diariste est placé sous la protection et la vigilance de son père :

« Mon père se plaisait à me faire de temps en temps le cadeau de quelques livres, puisque je les préférais à tout ; mais comme il se piquait de seconder mes goûts sérieux, il me faisait des choix fort plaisants quant aux convenances ; par exemple, il me donna le traité de Fénelon sur l'éducation des filles, et l'ouvrage de Locke sur celle des enfants, de manière qu'on donnait à l'élève ce qui était destiné à diriger les instituteurs. »²⁷⁰

²⁶⁸ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p. 450.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 403.

²⁷⁰ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 519.

Ce passage est intéressant sur deux aspects : premièrement, il s'agit d'un père qui s'occupe de former l'esprit de sa fille. Comme nous le constaterons dans notre partie suivante dédiée à l'éducation, la formation intellectuelle de la jeune fille est normalement en priorité effectuée par sa mère, tandis que le père s'occupe de celle du garçon. M. Phlippon semble donc reconnaître un esprit plus « masculin » à sa fille, puisqu'il décide de prendre celui-ci en charge. Deuxièmement, M. Phlippon semble pourtant porter une grande importance à veiller à ce que les études de sa fille soient en accord avec les convenances : de grandes aptitudes intellectuelles permettent donc à Roland de recevoir une éducation plus étendue, sans cependant remettre en cause la nature fragile de l'esprit féminin. L'expression « orner son esprit », à présent plusieurs fois rencontrée, se retrouve également chez Roland. Elle ne pourrait être plus en accord avec une mentalité qui considère l'esprit de la femme comme un outil de charme supplémentaire profitant à son entourage plutôt qu'à elle-même :

« [...] les devoirs sublimes et ravissants d'épouse et de mère seront un jour les miens ; c'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années [...] il faut que dans l'habitude de me commander, le soin d'ornez mon esprit, je m'assure les moyens de faire le bonheur de la plus douce des sociétés, d'abreuver de félicité le mortel qui méritera mon cœur, de faire rejaillir sur tout ce qui nous environnera celle dont je le comblerai et qui devra être tout entière mon ouvrage. »²⁷¹

Notons cette mention de commande sur soi-même, qui nous permet d'opérer une première récapitulation de ce qu'il est attendu de la part de l'esprit féminin : des aptitudes mesurées, nourries par des connaissances approuvées par les convenances, dont le but principal est de rendre sa présence agréable en société, une présence charmante mais discrète, qui soutiendrait mais n'éclipserait pas l'esprit masculin. Rappelons que le père de Roland dévoile sans autorisation les écrits de sa fille à un ami, geste dans lequel l'on pourrait voir l'illustration parfaite de cet esprit féminin qui peut profiter à tous, sauf à elle-même. Nous pouvions déjà constater le tabou qu'est l'utilisation d'un outil de connaissance par la femme pour son propre bénéfice dans les tableaux de l'époque représentant des femmes lectrices : l'activité était peinte comme un plaisir coupable, les positions étaient considérées comme sensuelles et donc inquiétantes.

Nous pouvons trouver une autre illustration de cette interdiction dans le *Journal* de Staël qui, bien que court, nous fournit des réflexions intéressantes dans le cadre de notre analyse. A propos de l'esprit, Staël écrit :

²⁷¹ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 578.

« [...] je suis bien persuadée que ce qu'on nomme proprement de l'esprit, la faculté de rapprocher des idées par des côtés nouveaux, de deviner une pensée par une distinction fine, personne ne l'a autant que maman [...] si maman avait écrit je suis persuadée qu'elle aurait acquis une très grande réputation d'esprit ; mais mon père ne peut pas souffrir une femme auteur et depuis quatre jours seulement qu'il me voit écrire son portrait l'inquiétude lui prend déjà [...] Il veut me mettre en garde contre cette faiblesse d'amour-propre. Maman avait fort le goût de composer, elle le lui a sacrifié. « Représente-toi, me dit-il souvent, quelle était mon inquiétude, je n'osais entrer chez elle de peur de l'arracher à une occupation qui lui était plus agréable que ma présence. Je la voyais dans mes bras poursuivre encore une idée. » Ah ! qu'il a raison ! que les femmes sont peu faites pour courir la même carrière que les hommes [...] Notre bonheur est d'aimer, notre gloire est d'admirer celui que le sort ou notre choix nous a destiné ; malheur à nous quand nous renversons l'ordre de la nature ! Si elle nous avait douée heureusement, si elle nous avait donné des talents supérieurs à notre sexe, qu'il serait doux de ne les faire connaître qu'à celui qu'on aimerait [...] »²⁷²

L'esprit, quand il est démontré par une femme, et surtout sous la forme d'écrit, devient donc rapidement une « faiblesse d'amour-propre », et nous savons à quel point ce dernier est proscrit pour ce sexe. L'écriture est ici décrite presque comme une infidélité ; la mère de Staël ne peut, selon son mari, concilier son amour pour la composition et son amour pour lui. Entre les deux amants, il faut choisir, et celui que les conventions pointent est évident. Nous avons précédemment remarqué l'anecdote de Roland qui la voyait accusée de frôler le pédantisme par une connaissance de son père ; d'autres membres de son entourage la grondent également pour des « tournures de phrases qui sentaient l'esprit »²⁷³, et elle-même a conscience que le silence (que prônait déjà Genlis) est l'attitude idéale pour une demoiselle²⁷⁴. Roland intégrera parfaitement ces avertissements puisqu'elle dissimulera par la suite son intellect derrière le travail de son mari, et cela sans aucune rancune puisqu'elle reconnaît que la nature donne supériorité à celui-ci²⁷⁵. La « liberté d'esprit » que Roland mentionne plus tard dans ses *Mémoires* est particulière :

« Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes ; nourrisse ses enfants, ordonne ou même fasse sa cuisine sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses moments qui lui laisse la faculté de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur comme par les grâces de son sexe. »²⁷⁶

La liberté d'esprit pour une femme consisterait-elle simplement dans l'occasion de parler d'autre chose que de ses soucis ménagers ? Cette définition paraît bien pauvre. Roland assume

²⁷² STAËL Germaine de, *op. cit.*, p. 983.

²⁷³ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 585.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 598.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 605.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 624.

donc ses vues conformistes, mais cela parce qu'elle a également une vue très lucide de ce qu'il adviendrait si elle se permettait de plus hautes ambitions. Dans un passage qui rappelle la tirade de Genlis dans « La femme auteur », elle déclare :

« Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour ; je vis de très bonne heure qu'une femme qui gagnait ce titre perdait beaucoup plus qu'elle n'avait acquis. Les hommes ne l'aiment point et son sexe la critique ; si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien ; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnaître qu'elle en a produit la meilleure partie, on épluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talents que l'on balance la réputation de son esprit par l'écart que l'on donne à ses défauts. »²⁷⁷

Dès lors, Roland surveille l'opinion publique à son égard, car son esprit est connu, et le soupçon de femme savante pèse sur elle. Elle écrit par exemple avoir envoyé ses « rêveries » (soulignons l'emploi de ce terme) à un ami qui lui avait fait parvenir ses propres écrits. Celui-ci s'exclame alors : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage ! ». « – Ce sera donc sous le nom d'autrui ? », répond-t-elle, « car je me mangerais les doigts avant de me faire un auteur »²⁷⁸. De même, lorsque M. de Boismorel, précisément l'ami du père de Roland ayant lu les écrits de Jeanne-Marie en son absence, tente de se rapprocher de la jeune fille par l'intermédiaire de lettres, il se voit sèchement éconduit :

« M. de Boismorel, qui aimait beaucoup les lettres, et qui par effet de prévention s'imaginait que je devais être employée dans leur empire, ou peut-être aussi pour m'éprouver, m'invitait à choisir un genre et à travailler. Je regardai cela d'abord comme un compliment ; mais, en revenant à la charge, il me donna lieu de lui développer mes principes à ce sujet, mon éloignement très raisonné de me mettre jamais en scène d'aucune manière, et mon amour très désintéressé pour l'étude, que je voulais faire servir à mon bonheur, sans l'intervention d'aucune espèce de gloire qui ne me paraissait propre qu'à la troubler. »²⁷⁹

Roland écrit bien *son* bonheur, alors que nous remarquons plus tôt que les connaissances de la femme devaient profiter à son entourage : rappelons cependant que le bonheur, selon Jeanne-Marie, consiste en la dévotion envers son futur mari et son entourage, laissant peu de place pour des plaisirs personnels. Notons également cette méfiance presque exagérée envers Boismorel : Roland le soupçonne de lui tendre un piège. Mais ce conformisme affiché de Roland, qui semble intégré dans ses convictions, n'est peut-être pas forcément assumé de plein cœur. Nous avons remarqué les convictions fortes, le caractère, de Roland, et sa fierté déguisée.

²⁷⁷ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 625.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 650.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 637.

Ces éléments rejaillissent dans le poème suivant, intégré dans ses *Mémoires*, à propos des dieux et de la dispensation qu'ils font des biens et des devoirs :

« Aux hommes ouvrant la carrière / Des grands et des nobles talents, / Ils n'ont mis aucune barrière / À leurs plus sublimes élans. / De mon sexe faible et sensible, / Ils ne veulent que des vertus ; / Nous pouvons imiter Titus, / Mais dans un sentier moins pénible. / Jouissez du bien d'être admis / À toutes ces sortes de gloire ; / Pour nous le temple de Mémoire / Est dans le cœur de nos amis. »²⁸⁰

Ce poème est précisément adressé à Boismorel, dans une sorte de contradiction déguisée : un message subtil qui ferait apparaître à l'homme qui est maintenant son ami ses véritables convictions. Le conformisme ne serait donc que de façade pour Roland qui, après tout, démontrera une détermination et un rôle public peu convenables pour l'époque. Peut-être est-ce cette réputation scandaleuse que Roland tente de combattre en prônant discrétion et retenue pour son sexe : la première édition de ses *Mémoires* est après tout intitulée *Appel à l'impartiale postérité*²⁸¹.

Les *Cahiers* de Steck-Guichelin nous procurent des réflexions qui viennent appuyer et nuancer nos précédentes réflexions. Nous avons déjà noté la lucidité de Steck-Guichelin quant à la condition de son sexe, celle-ci la mène par exemple à déclarer : « L'homme est presque toujours maître de se créer un avenir. Mais celui des femmes est borné comme la sphère de leurs rapports avec la société »²⁸². À propos de l'esprit féminin, Marie-Aimée tient à première vue des propos rappelant ceux de Staël :

« Sans doute la carrière des talents ne doit point être fermée aux femmes : mais ce n'est jamais le désir de la gloire qui doit les y entraîner. Toute espèce d'ambition, tout sentiment intéressé doit être à jamais étranger à leur caractère. Si de grands talents leur garantissent la probabilité d'augmenter par leurs ouvrages la somme des lumières ou des jouissances de la société, elles ont le droit et presque le devoir d'obéir à l'impulsion de leur génie. Mais combien peu ont reçu de la Nature ces facultés éminentes ! L'esprit des femmes, en général, est plus flexible, plus facile que celui des hommes. Il peut s'ouvrir à plus d'idées de différents genres, il peut revêtir un plus grand nombre de formes et s'exercer sur plus d'objets divers ; mais par cela même qu'il a plus de souplesse, il a moins de force ; il ne va pas aussi loin dans une même direction, et c'est pour cela, je crois, que les femmes sont meilleures juges qu'auteurs des ouvrages de l'esprit et de ceux des arts. »²⁸³

La première partie de ce passage a trait à la modestie et la discrétion que nous avons déjà pu identifier comme qualités appréciées chez la femme. Cependant, les dernières phrases de

²⁸⁰ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p.637.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 670.

²⁸² STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1015.

²⁸³ *Ibid.*, p. 1019-1020.

Steck-Guichelin viennent rejoindre une idée introduite plus tôt par Mme de Genlis. Genlis semblait en effet soutenir que l'esprit des femmes était avant tout un outil mondain et que derrière leurs beaux mots se trouvaient peu de connaissances véritables. Nous pourrions interpréter la phrase de Steck-Guichelin dans le même sens : si l'esprit des femmes est plus « flexible » ou ouvert, c'est parce qu'il s'adapte au mieux à la société qu'il doit séduire. En contrepartie, puisque la femme sélectionne des connaissances superflues pour faire un bon mot, elle ne démontre pas de maîtrise profonde d'une matière en particulier ; pire, elle n'en est simplement pas capable. Son esprit se disperse : nous retrouvons cette représentation de l'imagination que nous avons rencontrée au chapitre précédent. À l'image de de Staël, Steck-Guichelin semble croire en une différence biologique entre esprit masculin et féminin, qui tolère quelques exceptions. Nous pouvons retrouver cette même position dans notre *Histoire littéraire des femmes françoises* précédemment citée. À propos des femmes auteures, Joseph De La Porte écrit :

« Il est vrai qu'elles excellent plus dans les ouvrages de pur agrément, que dans les sciences abstraites & dans les grands genres de littérature, tels que l'Histoire, la morale, la haute Poésie, &c. La délicatesse, la vivacité, les grâces qui leur sont naturelles, sont faites pour les écrits agréables, plutôt que pour des recherches profondes et des discussions philosophiques. »²⁸⁴

Ainsi, une censure masculine s'avère selon lui nécessaire : « [...] On présente [...] tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans ses écrits »²⁸⁵ et « on laisse de côté tout ce que l'Auteur même, pour la gloire & pour la satisfaction du Public, auroit [sic] dû supprimer »²⁸⁶. Cependant, ce n'est pas parce que Steck-Guichelin appuie cette idée qu'elle ne la déplore pas. À l'image des tourments que nous avons déjà pu repérer dans son écriture, Marie-Aimée semble rencontrer des difficultés à accepter ses devoirs féminins et à les concilier avec ses aspirations intellectuelles. Elle considère le « perfectionnement de nos capacités intellectuelles » comme représentant lui-même un devoir, mais malheureusement « subordonné à ceux que nous impose la place que nous occupons dans le monde, et nous ne sommes pas toujours maîtres de choisir celle qui nous convient »²⁸⁷. En désespoir de cause, elle conclut : « Tout ce qui me reste à faire pour ne pas me réduire à une activité proprement mécanique, c'est d'étudier le ménage comme une science, d'acquérir les connaissances qui [...] peuvent en faire une occupation plus

²⁸⁴ LA PORTE Joseph de et LA CROIX Jean François de, *op. cit.*, p.1.

²⁸⁵ *Ibid.*, p.3.

²⁸⁶ *Ibid.*, p.4.

²⁸⁷ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1020.

intéressante et plus utile au développement de mes facultés »²⁸⁸. Steck-Guichelin comprend que bientôt l'éducation de ses enfants et les travaux ménagers l'occuperont entièrement, et craint de devoir leur abandonner ses lectures²⁸⁹. En accord avec les réflexions précédentes, la connaissance ne peut représenter une priorité pour la femme d'esprit, surtout lorsque les devoirs liés à son sexe se font plus pressants. Steck-Guichelin se montre par ailleurs méfiante envers l'esprit :

« Une tentation dangereuse pour tout le monde, c'est l'envie d'avoir de l'esprit. J'entends par esprit cette vivacité, cette mobilité d'imagination qui fait qu'une idée ne se présente jamais sans en réveiller à l'instant mille autres qui toutes s'enchaînent naturellement à la première sans y avoir toujours un rapport bien facile à saisir. [...] Une personne qui a de l'esprit surprend par des idées imprévues ; elle fait dire à tout moment à ceux qui l'écoutent : je n'aurais pas pensé à cela. Une personne qui a une raison supérieure fait dire justement le contraire. On ne s'était point avisé des mêmes idées, cela est vrai ; mais il semble qu'on aurait dû s'en aviser [...] tant elles sont frappantes de justesse et de simplicité [...]. »²⁹⁰

À première vue, Steck-Guichelin semble donc préférer cette justesse et cette simplicité à l'esprit. Elle oppose Montesquieu et Rousseau, qu'elle qualifie d'« hommes de génie »²⁹¹ et dont les ouvrages clairs lui donnent l'impression qu'elle aurait « pu dire tout cela comme eux » si elle avait « eu le même objet en vue »²⁹², à Mme de Sévigné et Mlle de Meulan, dont le type d'esprit lui paraît moins accessible. L'on pourrait croire que Steck-Guichelin érige ici une dichotomie entre les hommes représentant la clarté, et les femmes à l'esprit plus orné et affecté. Cependant, elle poursuit en déclarant qu'elle admire davantage l'esprit de Sévigné et Meulan car : « Il me semble que le mérite des gens d'esprit est plus intrinsèque, plus à eux, que toute autre espèce de mérite »²⁹³. L'utilisation de l'expression « gens d'esprit » nous prévient de conclure à une opposition de genre, nous proposons donc que la confrontation de Montesquieu et Rousseau d'une part, et Sévigné et Meulan de l'autre, n'est que fortuite et n'illustre pas forcément un « esprit féminin » contre un « esprit masculin ».

Pourtant, si Steck-Guichelin avoue admirer l'esprit et regretter de ne pouvoir écrire dans la veine de Sévigné et Meulan, elle qualifie tout de même cet esprit de « tentation dangereuse », et cela supposément pour « tout le monde ». Cette déclaration étonne car Marie-Aimée ne développe pas en quoi cet esprit pourrait être dangereux pour tous. En revanche, l'on comprend

²⁸⁸ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1020.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 1044.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 1046.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Ibid.*

aisément que cette tentation concerne directement Steck-Guichelin : « J’applaudis donc de bon cœur à l’esprit, mais ce qui me fâche, c’est qu’il me dégoûte quelquefois au bon sens pour lequel je suis faite, et me donne la démangeaison pernicieuse d’avoir de l’esprit à mon tour »²⁹⁴. L’utilisation des mots « bon sens » évoque cette déclaration ironique de Genlis que nous avons rencontrée plus tôt : « Le bon sens vaudrait-il donc mieux que la science ? »²⁹⁵. Rappelons que, pour Steck-Guichelin, une femme ne peut avoir l’esprit plus étendu qu’un homme, bien qu’elle reconnaisse que « quelques-unes font exception »²⁹⁶.

Steck-Guichelin admire donc les « hommes de génie » mais défend une distinction naturelle entre esprit féminin et masculin qui interdirait ce statut à la femme, hormis exceptions (dont elle considère ne pas faire partie²⁹⁷). Comme le rappelle Crampe-Casnabet dans *Histoire des Femmes en Occident* :

« Pour la plupart des philosophes éclairés, [...] il n’existe pas de femmes susceptibles d’invention, elles sont exclues du génie, même si elles peuvent accéder à la littérature et à certaines sciences. Cette incapacité est fondée dans une psychologie « naturelle ». La femme est l’être de la passion, de l’imagination, non du concept. »²⁹⁸

À une femme « normale », il ne resterait donc que le bon sens. Un bon sens salutaire puisqu’il écarte des dangers de l’esprit comme la fierté mal placée ou le pédantisme et souligne les qualités appréciées chez la femme : modestie et simplicité.

À l’issue de cette analyse, il nous est permis de résumer l’esprit féminin en quatre points essentiels. D’abord, l’esprit de la femme est à surveiller, guider, et est potentiellement dangereux pour la femme même. Ensuite, cet esprit est naturellement différent de celui des hommes et, lorsqu’il s’y apparente, c’est à titre d’exception. Comme le conseille la célèbre salonnière Mme de Lambert dans *Avis d’une mère à son fils et à sa fille* : « Ne vous amusez point à courir auprès des sciences vaines, & après celles qui sont au-dessus de votre portée »²⁹⁹. De même : « Songez que les filles doivent avoir sur les sciences une pudeur presque aussi tendre que sur les vices »³⁰⁰. Ensuite, l’esprit féminin sert avant tout à plaire et affecter des connaissances, mais n’est pas capable de véritable maîtrise de quelque sujet scientifique :

²⁹⁴ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1044-1045.

²⁹⁵ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.382.

²⁹⁶ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p. 1020.

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ CRAMPE-CASNABET Michèle, *op. cit.*, p. 340.

²⁹⁹ COURCELLES Anne-Thérèse de Marguenat de (marquise de Lambert), *Avis d’une mère à son fils et à sa fille*, Paris, chez Etienne Ganeau, 1728, p. 146-147. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k853617h>. Consulté le 9 août 2017.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 146.

d'ailleurs, il n'est pas souhaité qu'il ait cette capacité. De nouveau, Mme de Lambert appuie cette idée dans ses *Avis* : « Les vertus d'éclat ne sont point le partage des femmes ; mais bien les vertus simples et paisibles. La renommée ne se charge point de nous »³⁰¹. Enfin, cet esprit est, en tous les cas, subordonné aux devoirs primordiaux de la femme.

Nous avons pu constater cet entre-deux dans lequel doit se situer la femme d'esprit, la menace que représente pour elle un affichage de raison trop poussée : l'esprit féminin est donc également un agrément risqué, aspect que nous illustrerons dans notre troisième partie de ce chapitre. Mais comment cet esprit est-il formé ? Nous avons pu remarquer que nombre de nos diaristes semblaient se conformer à des idées stéréotypées sur leur propre sexe et ses capacités. Une analyse des deux journaux d'enfance de notre corpus nous amènera à une meilleure compréhension de la manière dont ces notions sont inculquées aux jeunes filles et garçons dès leur plus jeune âge.

3.2. Former l'esprit de la femme : journaux d'enfance

Dans ses *Mémoires*, Mme Roland relate avoir participé à un concours de l'académie de Besançon ayant pour sujet « Comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes³⁰² meilleurs »³⁰³. Le titre de ce concours nous permet une constatation globale quant aux réflexions que nous avons précédemment développées : la femme, et son esprit, ne sont globalement pensés au dix-huitième que dans une relation nécessaire avec l'homme. La femme se doit d'être discrète pour laisser briller l'homme, avoir un caractère doux et égal pour lui être agréable, démontrer sa vertu pour signifier qu'elle ne représente pas une menace de débauche sexuelle, etc. Une relation entre deux éléments certes complémentaires, mais incontestablement différents. Les deux « journaux d'enfance » de notre corpus nous donnent un aperçu de la manière dont cette séparation s'opère dans l'esprit des jeunes filles à travers leur éducation. Il s'agit des *Livres d'Ernest et de Cécile* de Charlotte-Nicole de Coquebert de Montbret et des *Notes sur l'éducation de mes enfants* d'Adélaïde de Castellane.

Ces journaux sont rédigés dans les années 1780-1790, pendant les conséquences de la Révolution s'y font peu ressentir. Cela s'explique en partie par le fait que les deux familles

³⁰¹ COURCELLES Anne-Thérèse de Marguenat de (marquise de Lambert), *op. cit.*, p. 112-113.

³⁰² « hommes » renvoie bien ici à la définition sexuée du mot, et non à l'espèce humaine en général. En témoignent les précisions de Roland quant à sa participation au concours : « [...] Mais je me rappelle qu'en voulant traiter cette matière j'avais senti [...] qu'il ne fallait pas prétendre réformer un sexe par l'autre, mais améliorer l'espèce par de bonnes lois » (ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 658).

³⁰³ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 658.

présentées ont, malgré leur lignage, réussi à s'accommoder des événements révolutionnaires. Le mari d'Adélaïde de Castellane, marquis, s'est dès le début déclaré du côté de la Révolution³⁰⁴ et, malgré un bref temps d'emprisonnement, a pu mener une belle carrière dans cette nouvelle société (il opère tellement adroitement qu'il sera par la suite rappelé par Louis XVIII lors de la Restauration)³⁰⁵. Même cas de figure pour les Coquebert de Montbret, dont le père a parfois connu une situation précaire mais a embrassé avec succès plusieurs carrières jusqu'à être fait chevalier de la Légion d'honneur vers la fin de sa vie³⁰⁶. Au moment de rédaction du journal, il donne cours au Lycée républicain.

Le premier élément intéressant à considérer dans l'étude de ces journaux d'enfance est le narrateur en tant que tel. Rappelons que le journal de Coquebert de Montbret est en réalité composé de deux livres : le *Journal de la vie d'Ernest* et le *Livre de Cécile écrit par sa mère*. Le livre d'Ernest, proportionnellement plus court que le deuxième livret, est écrit par le père Coquebert de Montbret. Il commence par une description de la naissance d'Ernest et des émotions qui traversent son père, un passage aux accents définitivement intimes et une abondance de « je ». Le « je » cède ensuite rapidement la place au « nous », référant à lui et sa femme, et les événements décrits sont plus prosaïques : la façon dont Ernest est nourri, vêtu, baigné etc. Le journal prend ensuite la forme d'un carnet de santé, avec l'insertion d'anecdotes plus intimes (les premiers pas d'Ernest, la naissance de sa petite sœur Cécile), et finit abruptement sur un exemple de stratégie éducative que le père utilise avec son enfant, maintenant âgé de trois ans. Commence alors le *Livre de Cécile écrit par sa mère* : notons cette précision de l'auteur, absente dans le premier journal. Ce journal est bien plus fourni, et parsemé de conseils et d'observations sur sa fille. Quant aux *Notes* de Castellane, la diariste justifie ainsi son écrit :

« [...] c'est lui [Boni] qui doit lire ces Notes que j'ai faites, comme je l'ai dit cent fois, d'abord parce que, croyant mourir tout au commencement de l'éducation de Boni, je pensais remplir un devoir en disant à son père mes idées sur un objet si intéressant ; ensuite je n'ai continué que parce que M. de Castellane a mis beaucoup plus de prix qu'il n'y en a réellement à ce petit ouvrage écrit très rapidement, à bâtons rompus, et seulement quand j'en ai le loisir, et que j'ai quelques moments de santé supportable. »³⁰⁷

Adélaïde se sent donc libre de donner son avis sur l'éducation de son fils, comme explicité dans le passage suivant : « [...] M. de Castellane [...] ne contrarie point les idées que j'ai sur

³⁰⁴ SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.1136.

³⁰⁵ *Ibid.*

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 1140.

³⁰⁷ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 943.

cet enfant. Peut-être même est-ce avec une prévention trop favorable qu'il me juge : il me croit capable de m'occuper fructueusement de son éducation »³⁰⁸. Elle poursuit en décrivant un plan d'éducation basé sur un échange parfait entre mari et femme. Nous verrons pourtant que, si cette répartition des rôles paraît progressiste, l'éducation planifiée pour son fils et une hypothétique future fille n'est pas la même. Par ailleurs, Adélaïde écrit originellement ces *Notes* car elle craint de mourir en couches. Ce danger écarté, elle ne souhaite pas reprendre la plume, cependant son mari insiste pour qu'elle continue le journal. Adélaïde insiste plusieurs fois pour qu'il écrive de pareilles *Notes*, mais il ne le fera jamais. Elle est accablée de souffrances (elle se plaint de sa « douloureuse existence »³⁰⁹), et, lorsque sa santé précaire la prévient de continuer ses *Notes*, son mari insiste pour qu'elle les reprenne³¹⁰, alors que l'on apprend un peu plus tard que cet exercice la fatigue grandement. La liberté d'expression d'Adélaïde au sujet de l'éducation de son fils a donc un prix, celui d'un geste d'écriture exigé et contrôlé par son mari.

La répartition des rôles selon le genre qui s'opère dans l'éducation des enfants est claire dans nos deux journaux. Dans le *Livre d'Ernest*, elle est particulièrement bien explicitée par le mari de Charlotte-Nicole Coquebert de Montbret au moment des naissances respectives de son fils et de sa fille. À l'accouchement d'Ernest, ce père s'exclame : « Voilà donc, me disais-je, l'ami que le ciel me destine, celui qui doit faire le charme de ma vie, mon compagnon d'études, mon confident »³¹¹. Il apparaît également par la suite qu'Ernest accompagne tôt son père dans ses voyages d'affaires tandis que Cécile reste à la maison avec sa mère. Comparons avec les réflexions de M. Coquebert sur la naissance de Cécile :

« Toutes les douleurs furent oubliées lorsqu'on lui [Charlotte-Nicole] apprit quel présent le Ciel venait de lui faire. J'avais déjà ma tâche, elle allait avoir aussi la sienne. Et quelle tâche que de former l'âme douce et sensible d'une fille, de lui donner l'habitude de tous les tendres sentiments propres à son sexe, jointe à la raison qui en dirige l'usage, d'en faire enfin une aussi bonne fille, une aussi tendre amie, une aussi aimable femme, une mère aussi respectable que sa maman ! »³¹²

Les tâches sont donc bien réparties, et celles de Charlotte-Nicole semblent consister principalement en la formation d'un caractère agréable chez sa fille, ainsi que l'enseignement de principes moraux. Comme le soulignent Duby et Perrot dans leur introduction à *l'Histoire des Femmes en Occident* : « [...] progressivement, les théologiens et les moralistes se

³⁰⁸ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 923.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 944.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 946.

³¹¹ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 862.

³¹² *Ibid.*, p. 868.

persuadèrent que la moralité féminine du moins, était un héritage maternel. Une fille était ce que sa mère en avait fait »³¹³. La tâche du père, en revanche, est expliquée plus brièvement mais on ne peut plus clairement : ce fils lui est, presque de droit divin, attaché, et sera son compagnon d'étude. Adélaïde de Castellane, quant à elle, reconnaît également une nécessité de division des rôles malgré la déclaration d'une concertation avec son mari sur l'éducation de son fils Boni. Elle déclare par exemple : « Si j'avais une fille, je ne serais pas effrayée de me charger seule de son éducation ; un petit garçon demande d'autres soins, une instruction plus étendue »³¹⁴. Ou encore, elle reconnaît en parlant de son mari : « [...] son esprit, plus étendu et plus cultivé que le mien, serait plus utile à mon fils [...] »³¹⁵. Cette division des rôles a donc clairement trait à une différence de niveau dans l'instruction du petit garçon et de la petite fille : le père s'occupe de l'éducation du garçon car la priorité est de lui transmettre des capacités intellectuelles qu'il possède, supposément, de manière privilégiée, tandis que la femme doit enseigner douceur et amabilité en priorité à sa fille. C'est le plan d'éducation qu'approuve notamment Kant : « Loin des femmes une instruction froide et spéculative ! Toujours des sentiments, toujours des impressions, et par privilège, de celles-là qui s'adressent aux intérêts les plus puissants de leur situation dans la vie sociale et domestique ! »³¹⁶.

En comparant les descriptions respectueusement d'Ernest par son père, et de Cécile par sa mère, ces prérogatives apparaissent plus clairement. Le père Coquebert de Montbret ne s'attarde pas sur une description physique de son fils, ou même de son caractère. L'on apprend simplement vers la fin du livret que son fils devient « plus hardi, plus actif, plus parleur » et « annonçait beaucoup d'envie d'apprendre »³¹⁷. L'essentiel est dit : notons cependant qu'il mentionne plus tard le « cœur tendre »³¹⁸ de son fils et en est touché. Par contraste, Charlotte-Nicole s'attelle dès le début à une description physique de Cécile, loue sa gentillesse précoce, la grâce dans ses mouvements et ses yeux « fort doux »³¹⁹. Les moindres signes de douceur sont guettés dès les premiers mois : « Jusqu'à l'âge de sept à huit mois, autant qu'on pouvait juger de ton caractère, tu annonças la douceur et le calme le plus parfait »³²⁰. S'ensuit une longue description du caractère de Cécile, et sa mère s'inquiète de « mouvements de violence » et

³¹³ DUBY Georges et PERROT Michelle, *op. cit.*, p. 52.

³¹⁴ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 926.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 944.

³¹⁶ KANT Emmanuel, *op. cit.*, p. 319.

³¹⁷ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 869.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 870.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 873.

³²⁰ *Ibid.*, p. 875.

« accès d'entêtement »³²¹ que Cécile montre parfois ; elle ajoute que cette violence « a dégénéré en vivacité et impatience »³²² qu'elle espère voir bientôt corrigés.

Cette longue tirade se termine par une brève mention de l'esprit : « Quant à l'avancement de l'esprit, tu es comme les autres enfants de ton âge »³²³, et une courte description de ses développements (contrastons avec le père notant avec fierté l'envie d'apprendre de son fils). Pourtant, Charlotte-Nicole se félicite un peu plus tard des progrès que Cécile fait en écriture et en lecture. Elle lui apprend la danse mais insiste sur le fait qu'elle le fait simplement pour procurer à sa fille un exercice physique et que Cécile n'en « fera pas grand usage d'ici à quelques années »³²⁴. Elle revient sur l'écriture et la lecture en fin de paragraphe, et lit même avec Cécile des ouvrages d'histoire, de morale, et de géographie (elle prendra également plus tard des cours de géographie au Lycée avec sa fille et lui apprendra un peu de calcul). Il peut être supposé que la Révolution et son impact sur la classe aristocratique a fait sentir à ces parents la nécessité d'inculquer des savoirs plus pratiques à leurs enfants. La lecture ne semble pas diabolisée par Charlotte-Nicole, et les cours de calculs étonnent. Nous pourrions cependant remarquer que le domaine des sciences reste l'apanage des hommes.

Le passage s'achève sur une nouvelle description de l'apparence physique de Cécile, description qui se conclut par « ta physionomie est douce et agréable sans être animée »³²⁵. Mais l'important, c'est le caractère, ce que Coquebert reconnaît elle-même : « Ton caractère (dont assurément j'aurais dû parler avant les talents et surtout la figure [...]) »³²⁶. La mère de Cécile constate des progrès : sa fille a moins d'humeur, et le caractère de cette dernière reste un sujet récurrent dans le reste du livret. Charlotte-Nicole résume avec fierté : « Ton caractère est gentil, tu es ordinairement fort docile et même prévenante. [...] Tu te fais aimer de tout le monde, tu cherches à plaire sans affectation ; tu annonces de la justesse d'esprit et ton cœur est aimant »³²⁷. Ces qualités ne sont pas notées au hasard, elles correspondent exactement à l'attitude parfaite attendue de la jeune femme au dix-huitième siècle : obéissance, douceur, grâce non affectée (Charlotte-Nicole se félicite d'ailleurs un peu plus tard que Cécile ne montre pas de coquetterie ou de goût pour la parure³²⁸), et un esprit « juste » (mais pas « fort »).

³²¹ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 875.

³²² *Ibid.*

³²³ *Ibid.*, p. 876.

³²⁴ *Ibid.*, p. 885.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ *Ibid.*, p. 882-883.

³²⁸ *Ibid.*, p. 891.

Charlotte-Nicole est également heureuse de constater, un peu plus tard, que Cécile réalise d'elle-même qu'elle n'a pas une « parfaite égalité d'humeur »³²⁹, et la considère également comme « guérie de toute fantaisie »³³⁰ : nous retrouvons deux principes essentiels développés dans notre chapitre précédent. Il est par ailleurs important que Cécile travaille sur sa « bouderie » car, selon sa mère, « les femmes ont dans leur vie bien des époques de souffrances et si le moindre dérangement dans leur santé changeait leur humeur, elles en souffriraient et en feraient souffrir les autres »³³¹. À ces qualités ne manque que l'exercice de la religion, et la voilà bientôt mentionnée : la mère de Cécile est touchée par la piété naissante de Cécile. Elle s'adresse à elle en disant : « Ce commencement de piété me touche et me fait espérer que tes principes dans un âge plus avancé auront la base la plus solide et que tu auras la vraie religion [...] »³³².

Le journal étant dédié à Cécile, Charlotte-Nicole fait peu mention d'Ernest : cela est en partie dû au fait que ce dernier suit son père dans ses voyages et voit peu sa mère. Cependant, à chaque retour d'Ernest, Charlotte-Nicole note à quel point il est « grandi » et « fortifié »³³³ et ne fait aucune mention de son caractère, ce qui laisse supposer un ordre de priorités différent que pour sa fille. Notons tout de même que Charlotte-Nicole accorde de l'importance à ce que Cécile soit forte et dégourdie (elle l'habille en garçon dans la petite enfance, ce que refuse Castellane car « cette manière [lui] a toujours paru indécente et propre à donner des mouvements désagréables aux jeunes filles »³³⁴) mais, si corps doit se fortifier, son caractère doit proportionnellement s'adoucir.

Quant à l'éducation, bien que l'on ait noté les cours de calcul de Cécile, le programme d'étude de la petite fille reste sensiblement différent de celui de son frère. Les livrets de Coquebert nous donnent peu d'indications détaillées sur l'éducation précise de leurs enfants, cependant l'on sait que Cécile étudie l'histoire, la morale, la musique, la danse, et la religion. Ernest apprend l'anglais et voyage avec son père (à l'époque agent de la Marine et du Commerce de France à Dublin³³⁵) ; Cécile apprend aussi l'anglais mais le maîtrise moins que son frère. On sait peu de choses sur l'éducation d'Ernest mais l'édition du texte nous apprend qu'il « était au nombre des « savants » accompagnant Bonaparte lors de l'expédition

³²⁹ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 883.

³³⁰ *Ibid.*, p. 891.

³³¹ *Ibid.*, p. 894.

³³² *Ibid.*, p. 883.

³³³ *Ibid.*, p. 889.

³³⁴ *Ibid.*, p. 933.

³³⁵ SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p. 1138.

d’Egypte »³³⁶ : il succombera à une maladie sur place. De plus, nous pouvons supposer que le programme d’Ernest était à peu près similaire à celui du fils de Castellane, qui étudie nombre de sciences, étant donné que le plan d’éducation de la future fille imaginée par Castellane se rapproche de celui de Cécile Coquebert de Montbret. Cécile épousera un collègue de son père au Lycée et le couple fréquentera des hommes savants, permettant à Cécile de s’intéresser aux sciences. Son propre fils sera nommé à l’Académie des Sciences, et ses filles épouseront à leur tour des scientifiques³³⁷.

Adélaïde de Castellane nous fournit davantage de renseignements sur les différences d’éducation entre jeunes filles et garçons, cela alors qu’elle n’a pourtant pas de fille. Elle en espère cependant une, et décline tout un programme d’enseignement pour cette hypothétique future fille. Elle prône un enseignement similaire jusque l’âge de quatre ans (ce qui est également le cas chez les Coquebert de Montbret) : « Les soins de la petite enfance sont absolument les mêmes ; ceux qui ont été suivis pour Boni jusqu’à ce moment qu’il va avoir quatre ans doivent être semblables »³³⁸. Ensuite, la séparation ne pourrait être plus explicite : « Quand, à cinq ans, elle commencera à bien comprendre, je la mettrai à l’étude de la géographie historique, et, comme elle a moins besoin de connaissances que son frère, cette étude sera la principale de ses occupations et sera suivie différemment pour elle »³³⁹. Castellane résume : « Quand elle aura quinze ou seize ans, elle saura bien l’histoire, la géographie, la mythologie et l’histoire sainte »³⁴⁰. Elle ajoute également l’italien, car « c’est la plus facile de toutes les langues »³⁴¹. Boni, quant à lui, étudiera le latin, les mathématiques, les langues vivantes, la chimie, la physique et la botanique. Tous deux étudieront le dessin, mais sa fille se bornera à la figure et au paysage, tandis que Boni apprendra à faire des plans³⁴². Les heures d’instruction de cette hypothétique fille seront également plus courtes que son frère³⁴³, et la piété y jouera un plus grand rôle :

« Je commencerai pour elle un peu plus tôt la connaissance de notre religion [...] elle continuera de même, jusqu’à son mariage, à se confesser deux fois l’an et à communier une. Il faut qu’une femme soit élevée de manière à n’être pas maîtrisée par les préjugés,

³³⁶ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 902.

³³⁷ SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.1137-1138.

³³⁸ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 933.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 934.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 935.

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ *Ibid.*

mais il faut qu'elle sache s'y soumettre ; elles sont dépendantes par leur nature, et des hommes, et des circonstances. »³⁴⁴

Cette réflexion teintée de résignation rappelle celle de Coquebert de Montbret concernant les souffrances inhérentes à la vie d'une femme. Mêmes accents dans le passage suivant : « Ma fille, je veux que tu sois femme tendre, sensible, mère éclairée, vigilante ; et pour cela il faut former ton cœur, ton caractère, te préparer à supporter les peines que je ne pourrai éviter à ta jeunesse »³⁴⁵. Adélaïde parle beaucoup de peines et de difficultés lorsqu'elle pense à l'avenir de sa future fille, alors qu'au sujet de Boni, elle s'inquiète plutôt que ses talents ne soient pas reconnus par cette nouvelle société et qu'il doive vivre chichement. Cette inquiétude est en partie due à un défaut qu'elle pointe dans l'éducation de son fils : « Dieu veuille que M. de Castellane, qui a mis, par une tendresse de nourrice, tant d'obstacles à ce que son fils reçût une éducation plus mâle et plus utile [...] »³⁴⁶. Contrairement aux plans de sa mère, l'enfant est paresseux, ne veut rien apprendre, et n'est pas doué pour grand-chose. Une éducation « plus mâle » sous-entend probablement une éducation plus stricte, en opposition à la tendresse avec laquelle M. de Castellane éduque son enfant, mais notons surtout cette association entre éducation « mâle » et « utile ». Étant donné les inquiétudes de Castellane quant à l'avenir de son fils, nous choisissons de comprendre « utile » comme permettant de prétendre à un certain statut ou métier : les connaissances scientifiques du garçon le conduisent à prendre une part active dans la société, tandis que la culture générale de la femme l'encourage plutôt à n'en être qu'un ornement. Comme le résume Castellane : « [...] il faut que l'homme qu'elle aimera [...] la trouve éclairée, mais puisse l'influencer »³⁴⁷. Adélaïde de Castellane n'aura jamais de fille, mais son fils, Boniface, comblera toutes ses attentes en menant une brillante carrière militaire³⁴⁸.

L'analyse de ces deux journaux d'éducation nous a permis de souligner deux éléments essentiels pour la femme rencontrés précédemment : l'importance primordiale d'un caractère doux et la formation de l'esprit dans un but mondain plutôt que d'utilité. À partir de ces programmes, nous pouvons finalement constater que l'éducation de la jeune fille est plutôt axée autour de la culture générale et de la piété, mais développe peu ses capacités logiques et analytiques. Le jeune homme, lui, étudie des disciplines développant une capacité de

³⁴⁴ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 934.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 936.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 949.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 934.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 1137.

raisonnement complexe. Ces connaissances lui permettront d'accéder de façon naturelle au titre de « savant », celui-ci étant d'ailleurs neutre par rapport au péjoratif « savante ». La « femme savante » n'a pu accéder à ce titre qu'en s'écartant du programme d'éducation conventionnel : il y a donc un danger inhérent dans cette femme qui refuse d'être un simple ornement de salon et souhaite occuper une place active dans le développement des savoirs. Et nous avons pu constater à travers les écrits de Mme Roland que la femme d'esprit se trouvait bien vite accusée de vouloir être femme savante ; la femme d'esprit est donc considérée avec un degré égal de méfiance.

Notre troisième partie explorera donc l'attitude masculine affichée face à l'esprit féminin dans les *Mémoires* de Marguerite de Staal-Delaunay. Le récit de la vie de Delaunay est véritablement celui d'une femme possédant peu de chose à part l'esprit et les manières du beau monde, et tentant de mettre à profit ces deux atouts pour améliorer sa condition. Cependant, lorsque de belles manières sont généralement bien reçues, il n'en va pas toujours de même de l'esprit. Delaunay apprend ceci à ses dépens à Paris lorsqu'elle recherche une condition. Ses échanges avec M. de Silly et d'autres documents insérés dans ses *Mémoires* nous permettent d'illustrer cette position fragile à laquelle est confrontée la femme d'esprit.

3.3. La réception de l'esprit féminin : le parcours de Marguerite Delaunay

Le cas de Marguerite Delaunay est un exemple intéressant de réception de l'esprit féminin, car cet esprit représente le principal atout de notre diariste. Marguerite n'est en effet pas d'origine noble, mais elle a eu la chance d'être recueillie dans un couvent où elle a été choyée et adorée. Par conséquent, Delaunay ne vaudra, aux yeux du beau monde, que par son esprit, et recevra des réactions en conséquence : presque tous autour d'elle tenteront d'une manière ou d'une autre d'exercer un contrôle sur elle. À sa sortie du couvent, Delaunay doit user de ses manières raffinées et de son esprit pour se trouver une position, et apprend rapidement que son esprit peut plaire, mais à petite dose, et qu'il lui vaut mieux dissimuler ses connaissances scientifiques étendues. Delaunay sera impliquée dans la conspiration de Cellamare et embastillée³⁴⁹. Ce sera en prison, paradoxalement, qu'elle se sentira le plus libre.

³⁴⁹ La conspiration de Cellamare a lieu en 1718. Son but est de faire de Philippe V d'Espagne le Régent de France à la place du duc d'Orléans. Philippe V est appuyé par la duchesse du Maine. Son mari, le duc du Maine, limitait les pouvoirs du duc d'Orléans jusqu'à ce que celui-ci casse le testament de son arrière-grand-père Louis XIV et obtienne toute la Régence. La conspiration est rapidement découverte, et la duchesse du Maine est exilée. Delaunay est à l'époque femme de chambre de la duchesse, et est conséquemment embastillée (GUICHONNET Paul, « Cellamare Antonio del Giudice prince de (1657-1733) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis*

Delaunay a des admirateurs dès son adolescence. Parmi eux se compte un certain M. Brunel, « surpris de trouver une fille de treize à quatorze ans avec des connaissances étrangères à cet âge »³⁵⁰. Il lui adresse à l'époque un poème : « [...] Dans un séjour solitaire, écarté / Où règnent l'indolence et la molle Paresse, / Le Ciel confère, avec malignité, / De la douceur avec de la beauté, / De la raison avec de la jeunesse, / Du goût, de la délicatesse, / Point d'humeur ni de vanité [...] »³⁵¹. Cet ordre de louanges est intéressant. D'abord, le lieu où réside Delaunay est décrit comme résidence de l'indolence et de la paresse : cependant la connotation est bien positive et évoque cet idéal pastoral de bergers et bergères n'ayant pour autre distraction dans leur pays idyllique que de parler d'amour le jour durant. Il s'agit pourtant d'une époque où Marguerite est plongée dans l'étude, mais cela semble être inconnu de son admirateur, ou simplement pas à son goût. La douceur, dont nous avons souligné l'importance, est la première qualité énoncée. La beauté vient ensuite, puis arrive la raison. Nous avons également noté que la raison chez la femme semblait plutôt référer à de forts principes de conduite, voire religieux, plutôt qu'à des aptitudes intellectuelles, et l'opposition avec la jeunesse (emportée, impulsive) renforce cette proposition. Brunel ne loue donc pas son esprit à travers ce compliment. La délicatesse rappelle de nouveau la douceur et il paraît peu probable que « le goût » réfère à son bon goût en termes d'ouvrages scientifiques. Enfin, reviennent ces qualités essentielles que nous avons déjà pu plusieurs fois pointer que sont l'égalité d'humeur et l'absence de vanité.

Brunel admire donc Delaunay en ce qu'elle correspond tout à fait, à son sens, à l'idéal de la femme de l'époque. Son omission de l'esprit, trait pourtant caractéristique chez Marguerite, interpelle. Car, dès l'enfance, Delaunay n'est pas intéressée par l'éducation conventionnelle qu'on lui propose :

« J'ai [...] souvent déploré la perte de cinq ou six années les plus propres à cultiver l'esprit, que je passai sans rien apprendre que ce qu'on montre ordinairement à de jeunes filles, comme la musique, la danse, à jouer du clavecin, toutes choses pour lesquelles je n'avais ni goût ni talent, et où je ne fis aucun progrès »³⁵².

L'on constatera plus tard la difficulté qu'aura Delaunay à s'intégrer à la société de par son manque de compétences, et d'attitude, proprement féminines. Son inclination pour les sciences est trop masculine, elle répugne à toute forme de soumission, et, bien qu'elle fasse

[en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/antonio-del-cellamare>. Consulté le 10 août 2017.)

³⁵⁰ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.72.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 73.

³⁵² *Ibid.*, p.70.

preuve de modestie, elle ne démontre pas la pudeur conventionnelle envers les sciences que prônait Mme de Lambert.

Plusieurs fois, des hommes proposent de prendre Marguerite sous leur protection : leurs propositions sont parfois honnêtes, parfois douteuses. Delaunay refuse à chaque fois. Elle a le souci de maintenir sa réputation mais il apparaît également qu'elle ne puisse tolérer l'idée d'être ainsi sous la dépendance d'autrui, c'est pourquoi il lui sera si difficile de supporter la servitude durant sa vie. Cependant, un homme se distingue aux yeux de Delaunay : M. de Silly. Frère d'une de ses amies, il ne lui fait pas la cour, mais s'amuse à lui plaire. Nous avons déjà rencontré ce M. de Silly dont Delaunay louait l'esprit naturel. Il apparaît que Delaunay soit restée attachée à cet homme pendant un certain temps, presque toute sa vie, et celui-ci semble en avoir eu connaissance. Il aurait même été tenter de la séduire mais, selon lui, savait qu'il ne pourrait lui rester fidèle et ne voulait donc pas la faire souffrir³⁵³. Cela ne l'empêche pas d'ouvertement faire la cour à d'autres devant Delaunay, tout en ayant une maîtresse à la Cour³⁵⁴. Il entretient une correspondance avec Marguerite mais semble fuir sa compagnie et, selon notre diariste, ses lettres contiennent toujours « des choses qui l'intéressaient, et rien qui [la] regardât »³⁵⁵.

Anonymement, le marquis de Silly propose de payer un quart de sa pension de couvent pourvu qu'elle y reste. Ne voulant dépendre de personne, Delaunay refuse et part à Paris pour se trouver une condition. Là, elle se présente chez plusieurs personnes avec des lettres de recommandation. C'est alors qu'elle reçoit une lettre de Silly, pleine de conseils : « Je crois que, dans les vues que vous avez, le moins de séjour que vous pourrez faire dans une maison garnie sera le meilleur. Ce n'est point là que je voudrais que vous fissiez vos premières connaissances »³⁵⁶. Nous remarquerons une récurrence de ce « je voudrais » : ce que Delaunay fait doit répondre à la volonté de Silly en qualité d'ami. Il lui conseille sans grand tact de cacher son âge, et répète ce « je voudrais » en lui indiquant qu'il souhaiterait la voir plus prudente dans le choix de ses amis. Il ajoute :

« Je voudrais aussi que vous fussiez plus occupée de la réputation de votre jugement que de celle de votre esprit. Servez-vous, je vous prie, des expressions les plus simples, et surtout ne faites aucun usage de celles qui sont propres aux sciences [...] Enfin, je voudrais que vous fussiez occupée uniquement de vous établir d'abord une réputation solide, sans chercher à plaire par les agréments. Mais je crains que ma dernière maxime

³⁵³ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p.82.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 84.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 90.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 94.

ne soit opposée à la nature : l'envie de plaire pourrait bien être naturelle à votre sexe. Sans renverser l'ordre des choses, n'employez que le simple pour plaire [...] »³⁵⁷

Résumons : Silly « voudrait » que Delaunay mette de côté toute prétention à l'esprit, dissimule ses affinités avec les sciences, et se concentre sur l'essentiel : sa réputation. On ne pourrait trouver meilleure illustration des observations que nous avons pu développer jusque-là. Rappelons qu'il s'agit ici d'un cas isolé et que le comportement quelque peu ingrat de Silly, sa volonté de maîtrise sur une femme qu'il s'amuse à repousser, ne peuvent bien sûr être considérés comme représentatifs de l'attitude masculine envers les femmes d'esprit en général. Cependant, les idées qu'exprime Silly en termes de sciences et de coquetterie naturelle de la femme correspondent parfaitement aux représentations que nous avons pu identifier, et y apportent une nouvelle confirmation.

La réaction de Delaunay est intéressante : elle est touchée par l'intérêt que Silly prend pour elle, et n'est vexée que par ses soupçons de coquetterie. Silly s'en amuse, et met cela sur le compte de l'esprit : « Le premier mouvement des gens qui ont de l'esprit, et par conséquent de la vanité, c'est [...] de sentir les avis comme un air de supériorité qui blesse »³⁵⁸. Silly appuie donc sa dépréciation de l'esprit en liant subtilement celui-ci à la vanité qui est, rappelons-le, le défaut le plus décrié chez les femmes à l'époque. Il insiste de nouveau sur la disposition naturelle des femmes à plaire, mais précise : « [...] je ne l'entendais pas comme vous l'avez pensé ; je voulais dire par les agréments de votre esprit »³⁵⁹. Il apparaît donc clairement que la première préoccupation de Silly dans cette lettre est de mettre en garde Delaunay contre les dangers d'une démonstration d'esprit. Ces recommandations peuvent irriter le lecteur moderne, cependant il faut reconnaître que Silly n'est peut-être pas de mauvais conseil. Rappelons que Marguerite est de basse extraction, bien qu'elle ait eu la chance d'obtenir une bonne éducation. Lorsqu'elle se présente auprès du beau monde de Paris, cet esprit inattendu étonne, mais plaît-il forcément ? Il y a probablement un danger dans l'attitude de Delaunay : celui de vexer ce public aristocrate qui se voit égalé, voire dépassé, par une jeune demoiselle sans origines distinguées. Et pourtant, c'est paradoxalement l'esprit de Marguerite qui représente sa carte d'entrée dans les salons de bonne compagnie. Sa situation est donc très délicate : il lui faut impressionner par son esprit, mais attirer la sympathie par sa modestie et sa simplicité.

³⁵⁷ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 94.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 94.

³⁵⁹ *Ibid.*, p.95.

Delaunay est exposée de soirée en soirée et doit à chaque fois montrer cet esprit qui a fait sa réputation : « Allons, mademoiselle, parlez », lui enjoint à Versailles la duchesse de La Ferté, « Madame, vous allez voir comme elle parle »³⁶⁰ ajoute-t-elle fièrement à l'adresse de la duchesse de Noailles. Delaunay se sent « promenée comme un singe, ou quelque autre animal qui fait des tours à la foire »³⁶¹. Marguerite est ensuite amenée à Sceaux, où elle rencontre un certain M. de Malezieux, « très capable de juger » ce qu'elle valait³⁶². L'approbation de ce personnage apporte la consécration à Delaunay qui reçoit de plus en plus de visites et d'éloges. Cependant, la critique n'est jamais très loin. Delaunay relate :

« Baron, fameux comédien, qui avait quitté le théâtre de Paris depuis près de trente ans, jouait alors la comédie à Sceaux. Il se piquait d'esprit : il vint aussi examiner le mien ; et, dans quelqu'une de ses visites, il me dit d'un air ironique qu'on jouerait le lendemain *Les Femmes savantes*, et que sans doute j'y serais. Je lui répondis de manière à lui faire connaître qu'il ne me jouerait pas. »³⁶³

Grâce à sa réputation et ses contacts, Marguerite se voit offrir deux positions. Elle préfère l'une à l'autre : cependant cela s'apprend, et l'autre parti est vexé. C'est alors qu'elle reçoit une autre lettre de Silly :

« Je suis fort aise des espérances que vous avez : je le serai encore bien davantage quand vous serez placée comme je le désire. [...] Je vous prie aussi de chercher à plaire, d'être complaisante, et de ne faire voir votre esprit que ce qui conviendra à ceux à qui vous parlerez : surtout qu'on ne puisse pas vous imaginer capable de gouverner. Contentez-vous de montrer un caractère sage, avec des talents agréables ; l'on aime bien mieux cela que de l'esprit : le premier plaît, et le dernier se fait craindre. »³⁶⁴

Silly réitère ses conseils précédents (et une certaine volonté d'emprise sur elle par ce « comme je le désire »), et Delaunay a d'ici là eu l'occasion d'en sentir la justesse : elle commence à agacer. Mais surtout, Marguerite réalise que deux autres jeunes femmes autour d'elles, dont sa sœur, avaient également été favorites d'une grande dame, et avaient néanmoins terminé comme femmes de chambre³⁶⁵. Son esprit l'a bien menée à un éclat, mais un éclat de courte durée, et Delaunay va dorénavant en sentir tout le prix. Silly met bien le doigt sur ce qui pose problème : « surtout qu'on ne puisse pas vous imaginer capable de gouverner ». Delaunay est tolérée tant qu'elle est sous la protection d'une dame distinguée, mais, tout comme son esprit est toujours mesuré et évalué par des gens de meilleure condition (qui se flattent à leur tour de

³⁶⁰ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 99.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² *Ibid.*, p.100.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ *Ibid.*, p.111.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 107.

comprendre et d'apprécier cet esprit), sa personne même doit rester sous le contrôle de ces aristocrates. La tentation de rabaisser Delaunay est grande pour ceux qui la voient profiter un peu trop des grâces qui lui ont été accordées, et, bien que Marguerite tente de se montrer la plus reconnaissante et humble possible, elle ne peut se départir entièrement de sa fierté.

Il est dorénavant trop tard : Delaunay a vexé une duchesse en cherchant une condition ailleurs que dans son service, et cette duchesse se venge en lui trouvant une position qu'elle ne peut refuser en tant que femme de chambre de la duchesse du Maine. Marguerite est alors délaissée et abandonnée par le beau monde qui la louait quelques temps plus tôt, ridiculisée par son manque d'aptitudes en tâches ménagères, et dédaignée par les autres femmes de chambre. L'humiliation se fait d'autant plus ressentir pour Delaunay lorsqu'elle produit anonymement un poème qui se répand dans toute la cour de Sceaux, et dont tout le monde est soupçonné d'être l'auteur, sauf elle. Cependant, Marguerite écrit un peu plus tard une lettre anonyme qui a beaucoup de succès, et dont elle reconnaît être l'auteur. L'estime générale à son égard remonte, et elle est impliquée dans de nombreux fêtes à Sceaux. Entretemps, Silly l'a oubliée, et Delaunay réalise qu'il la traitait « comme une vieille gazette dont on n'a plus que faire »³⁶⁶. Le succès de Marguerite dans le monde par son esprit l'a-t-il vexé ? Il lui avait fait part plus tôt de son admiration pour cette fameuse lettre à l'origine de son succès, mais avait peu à peu espacé ses épîtres, utilisant Delaunay comme un moyen de se tenir au courant de ce qui se passait dans l'entourage de sa maîtresse. Marguerite n'a pas obéi à Silly en dissimulant son esprit, et celui-ci est peut-être frustré de la voir ainsi admirée de toutes parts, échappant à son contrôle et ses conseils. Cependant, si Delaunay ne cache pas son esprit, elle a écouté Silly dans ses avertissements quant aux sciences. Prenons-en pour illustration ce poème qu'un admirateur âgé, l'abbé de Chaulieu, lui dédie :

« Je louais ton esprit avant de te connaître : / Ta seule réputation / Formait l'intelligence et l'inclination / Qu'une aveugle prévention, / Sans m'en apercevoir, malgré moi faisait naître. [...] Qui jamais, comme toi, du charme de l'esprit / Fit sentir toute la puissance ? / De tout ce que l'étude apprit / Il semble que tu veux affecter l'ignorance / Et tu sais avec discernement / D'un esprit cultivé ménager l'abondance ; / Le tout avec tant d'agrément, / Qu'à la plus abstraite science / Tu conserves tout l'enjouement [sic] / De la plus simple connaissance. »³⁶⁷

Chaulieu loue donc l'esprit de Delaunay, mais dans le fait même que Marguerite dissimule ses connaissances : il admire ce « discernement », cette pudeur que Delaunay montre

³⁶⁶ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 135.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 133.

envers les sciences. Les derniers vers peuvent être interprétés comme Chaulieu louant le fait qu'elle puisse parler de « la plus abstraite science » comme si elle en avait « la plus simple connaissance », donc admirant le fait qu'elle puisse feindre élégamment l'ignorance. Cependant, le doute est permis : ces vers pourraient également signifier que Delaunay a la capacité d'expliquer les sciences les plus abstraites de manière simple. Il apparaît toutefois que Delaunay semble avoir compris que, si un bon mot ou de belles paroles pleines d'esprit sont parfois appréciées chez la femme, la maîtrise déclarée des sciences ou des connaissances trop étendues n'est pas aussi bien reçue.

Restant fidèle à sa maîtresse, la duchesse du Maine, Delaunay est impliquée dans la conspiration de Cellamare et conséquemment embastillée. Cependant, Marguerite n'en est pas si attristée : « Il est vrai qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté ; mais aussi l'on n'y fait point celle d'autrui : c'est au moins la moitié de gagné »³⁶⁸. En prison, elle est libre d'écrire et de suivre une correspondance avec un autre prisonnier, correspondance qui devient romantique : Marguerite s'estime n'avoir jamais été si heureuse. À sa libération, elle renoue contact avec Silly, mais leurs rapports apparaissent plus rares, bien que Silly semble encore se considérer comme une figure protectrice pour Delaunay, exprimant une « grande satisfaction de [sa] conduite »³⁶⁹. Ils finissent par se voir plus fréquemment, car Delaunay a acquis une bonne réputation depuis son séjour à la Bastille, elle est donc de retour dans ses grâces. Non sans une certaine cruauté, il lui confie ses peines de cœur et l'emploie à écrire des lettres de rupture pour son compte. Il perdra la vie en 1727, et Delaunay épousera M. de Staal. Après le récit des circonstances de ce mariage, son journal s'arrête.

Delaunay était donc une femme d'esprit, ayant été confrontée à des hommes voulant la contrôler, et à des femmes l'utilisant comme faire-valoir pour finalement décevoir ses attentes et la réduire à une situation de servitude. Elle eut tout de même la chance d'être entourée de quelques véritables admirateurs souhaitant sincèrement son bonheur sans rien attendre en échange, ce qui lui permit d'être heureuse, en prison notamment. Nous avons choisi de développer ce parcours de Delaunay car il rassemble, dans ses expériences, beaucoup des représentations liées à la femme que nous avons pu identifier : la nécessité de modestie, l'importance de la réputation et de la vertu, l'aspect primordial de la douceur et du caractère, et la pudeur pour les sciences. Mais surtout parce que la vie de Delaunay exemplifie parfaitement la situation difficile et ambiguë de la femme d'esprit : Marguerite a dû comprendre comment

³⁶⁸ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 170.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 223.

plaire sans menacer, briller sans trop d'éclat, être une « femme d'esprit », mais pas une « femme savante ».

4. La question de la destination

Avant d'énoncer les remarques conclusives de notre étude, il nous paraît nécessaire de nous poser au préalable la question essentielle de la destination de nos textes. Nous avons en effet pu identifier de possibles stratégies de subversion des stéréotypes de genre dans nos textes, mais à quel niveau s'opèrent-elles sur le continuum public/privé ? Avons-nous toujours affaire à de l'autodestination, comme le suggérerait à première vue l'écrit intime ? L'exploration de cette question va nous mener à mettre en avant un positionnement flou entre public et privé de l'écrit intime, permettant l'ouverture d'un espace de liberté pour les diaristes féminines.

Considérons d'abord les textes de notre corpus démontrant une destination explicite. Les *Notes sur l'éducation de mes enfants* d'Adélaïde de Castellane et *Livre d'Ernest et de Cécile* de Charlotte-Nicole Coquebert de Montbret sont des journaux d'enfance directement destinés aux enfants eux-mêmes, qui pourront, lorsqu'ils seront grands, constater par la lecture de ces écrits les bienfaits de leur éducation et les progrès de leurs caractères. Ce souhait est clairement exposé au début du *Journal de la vie d'Ernest* : « Nous, ses père et mère, avons entrepris ce journal [...] dans l'espérance qu'il [Ernest] pourra lui être utile un jour. Il y verra ce que nous avons fait pour lui former le corps et l'esprit, et il en aura d'autant plus de désir de seconder ses efforts et de répondre à nos espérances »³⁷⁰. Adélaïde de Castellane déclare également vouloir écrire ses *Notes* car elle est alors enceinte d'un deuxième enfant et craint de perdre la vie, elle écrit donc afin que son texte soit utile à son fils Boni dans le cas où elle ne pourrait mener son éducation³⁷¹. Le troisième texte de notre corpus démontrant une destination explicite est le *Journal* de Mme de Staël, qu'elle dédie dès les premières lignes à son père, dont elle place une citation d'un de ses écrits en épigraphe. Enfin, Isabelle de Bourbon-Parme adresse ses *Aventures de l'Etourderie* à un certain public, non sans ironie : « Puisqu'il est dit qu'on doit se sacrifier au bien public, puisque j'ai pu enfin me résoudre à faire le récit de mes aventures, puisqu'enfin on exige de moi l'aveu de mes exploits [...] je vais tâcher de me découvrir telle que je suis et fus dans tous les temps »³⁷². Le ton est léger, et le personnage, bien qu'autobiographique, est fictif : le texte pourrait donc également être compris comme une

³⁷⁰ COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, *op. cit.*, p. 861.

³⁷¹ CASTELLANE Adélaïde de, *op. cit.*, p. 913.

³⁷² BOURBON-PARME Isabelle de, *op. cit.*, p.347.

autodestination pleine d'autodérision. Cependant, le souhait explicitement exprimé d'amuser le lecteur et les prises à parti régulières de celui-ci indiquent que le texte est probablement destiné à un cercle intime.

Les autres textes de notre corpus peuvent à première vue être décrits comme orientés vers l'autodestination : les *Cahiers* de Marie-Aimée Steck-Guichelin, par exemple, sont explicitement décrits par leur auteure comme un exercice visant à prendre « l'habitude de penser »³⁷³. Cependant, l'on y remarque nombre de remarques prescriptives utilisant le « nous » et des notes de l'auteure justifiant ou excusant certaines de ses réflexions, par exemple : « Cela est bien douteux. Je ne sais pas trop sur quoi j'ai fondé cette opinion »³⁷⁴. Ainsi, même dans une autodestination apparemment claire, il semblerait que l'ombre d'un destinataire puisse parfois s'esquisser. Considérons par exemple les *Mémoires* de Mme Roland. À la lecture de certains passages, cet écrit pourrait être considéré comme résolument privé. Roland déclare notamment :

« Je me propose d'employer les loisirs de ma captivité à retracer ce qui m'est personnel depuis ma tendre enfance jusqu'à ce moment ; c'est vivre une seconde fois que de revenir ainsi sur tous les pas de sa carrière, et qu'a-t-on de mieux à faire en prison que de transporter ailleurs son existence par une heureuse fiction ou par des souvenirs intéressants ? »³⁷⁵

Le projet exposé ici est clair : la rédaction est une distraction face à la situation angoissante et extrême dans laquelle Roland est plongée. Cependant, d'autres passages de ses *Mémoires* nous permettent de suggérer une certaine ouverture vers autrui. Plus précisément, si le geste d'écriture immédiat est résolument privé, Roland semble envisager une certaine destinée publique à l'ouvrage. À propos d'une anecdote, Jeanne-Marie déclare : « Je ne veux point que ce secret meure avec moi. On aime tant les anecdotes, qu'il m'est permis de croire qu'un jour on en cherchera quelques-unes dans ce journal »³⁷⁶. Ou encore : « Je veux tenter de les rappeler encore [ses jeunes années], et d'en suivre le cours ; peut-être un jour mes récits ingénus charmeront les instants de quelques infortunée captive, qui oubliera son sort en s'attendrissant sur le mien »³⁷⁷. Notons également que la première édition des mémoires de Mme Roland fut imprimée sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité*³⁷⁸. Le projet d'écriture

³⁷³ STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, *op. cit.*, p.1008.

³⁷⁴ *Ibid.*, p.1009.

³⁷⁵ ROLAND Jeanne-Marie, *op.cit.*, p. 504.

³⁷⁶ *Ibid.*, p.502.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 546.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 670.

est donc majoritairement privé en tant que distraction face aux horreurs qui attendent Roland, mais l'on remarque également une volonté de faire perdurer cet écrit : la transmission est, après tout, une des motivations initiales des mémoires aux débuts du genre. L'on pourrait voir ce texte comme une bouteille lancée à la mer, portant l'espoir que la postérité prenne en compte ce fragment très intime de Roland. Le mot « impartiale » du titre initial évoque d'ailleurs une notion de jugement : Roland a probablement conscience que la postérité la jugera pour son engagement, elle lui lègue donc un document qui lui permettra de mieux former ce jugement.

Notons ce souci apparent au dix-huitième siècle de la description subtile et exacte, présentant parfois sans ambages toutes les facettes d'une personnalité : c'est alors la mode du portrait et de l'autportrait littéraires dans les cercles raffinés. Roland déclare d'ailleurs dans un passage de ses *Mémoires* vouloir « couler à fond »³⁷⁹ un personnage, et décrit l'attouchement dont elle a été victime étant jeune, soulignant la difficulté de relater cet épisode mais jugeant nécessaire de décrire l'incident³⁸⁰. Peut-être en réaction au masque mondain du dix-septième siècle, le dix-huitième siècle valorise le privé et le naturel. Comment alors concilier apparences et for intérieur ? L'on en attend notamment beaucoup de la part des femmes que l'on souhaite des modèles de vertu. La sociabilité du dix-huitième siècle semble exiger le maintien d'une *persona* virtuelle en parallèle d'un partage de l'intime, position inconfortable qui n'est pas sans rappeler la problématique actuelle des réseaux sociaux.

Les *Souvenirs* de Mme de Genlis sont, en revanche, plus explicitement tournés vers le public. Le style est en effet mondain et raffiné, abondant de remarques piquantes et de belles tournures. Elle déclare elle-même à propos d'une anecdote :

« [...] j'ai promis de n'en point parler ; du moins, il m'est permis de l'écrire dans ce livre consacré, surtout, aux souvenirs intéressants. Je ne veux point que ce secret meure avec moi. On aime tant les anecdotes, qu'il m'est permis de croire qu'un jour on en cherchera quelques-unes dans ce journal. »³⁸¹

Genlis écrit donc bien avant tout pour distraire, peut-être elle-même avant tout, mais probablement autrui également. Rappelons son « Avertissement de l'éditeur » dans lequel elle présentait son écrit comme relativement futile et léger, un avis qui établissait directement une relation avec le lecteur. Dans la veine qui lui est propre, Genlis s'attirait à la fois la sympathie du lecteur en diminuant son œuvre, mais lui présentait aussi une attaque déguisée (visant,

³⁷⁹ ROLAND Jeanne-Marie, *op. cit.*, p. 653.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 527.

³⁸¹ GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *op. cit.*, p.402.

rappelons-le, Mme Necker et sa fille, Mme de Staël) propre à le distraire. Fidèle à sa position ambiguë précédemment notée, Genlis joue de cette fine ligne entre public et privé pour à la fois affirmer sa personnalité et, par moments, provoquer, mais également se mettre en valeur par son raffinement et son esprit.

Afin d'illustrer ce flou entre public et privé qui semble entourer certains de nos textes, attardons-nous de nouveau sur les *Mémoires* de Marguerite Delaunay. La question de leur destination a été abordée par Marc Hersant dans son article « Autodestination et mondanité dans les mémoires de Mme de Staal-Delaunay ». Dans cet article, Hersant défend l'idée d'une autodestination du texte, la décrivant comme une « solitude salvatrice », une « liberté conquise sur une vie [...] assujettie à autrui »³⁸² qui lui permettrait de ne rendre de compte à personne, pas même à un lecteur. Hersant appuie cette proposition par les longues insertions de lettres que Delaunay opère dans ses *Mémoires*, à propos desquelles il remarque : « Pourquoi faire subir la copie intégrale de ce texte à un lecteur qui, il faut le dire, a bien du mal à s'y intéresser [...] ? »³⁸³. Ces lettres ne seraient donc présentes que pour le plaisir seul de la diariste, celui de faire resurgir les émotions qui y sont liées : l'autodestination dominerait. Hersant s'interroge sur le nombre de lettres insérées par Delaunay et leur caractère quelque peu redondant : leur intérêt intellectuel pour un lecteur serait, selon Hersant, relativement limité, ce qui appuierait donc l'hypothèse de l'autodestination.

Cependant, nous pourrions ici adopter un autre point de vue. Hersant mentionnait la situation de servitude à laquelle Delaunay était confrontée et en donnait pour solution une autodestination radicale, qui oubliait le lecteur au profit de la diariste. Nous proposons que ce lecteur n'est peut-être pas totalement absent dans l'intention d'écriture de Delaunay : il s'agirait d'un lecteur « témoin », qui se ferait juge de ces lettres, et pourrait potentiellement en venir à des conclusions que Delaunay n'oserait énoncer explicitement. Les lettres insérées prennent alors potentiellement davantage de sens. Par exemple, Hersant s'interroge sur une brève lettre de M. de Silly que Delaunay retranscrit. Le ton en est neutre, et Delaunay s'amuse de l'effet qu'elle produisit pourtant sur elle à l'époque : « Je suis tentée de la mettre ici, pour admirer comment je pus être touchée d'une chose si peu touchante »³⁸⁴. Comme le note Hersant, le seul intérêt de retranscription de la lettre semble être celui, pour l'auteure, de refléter sur ses folies

³⁸² HERSANT Marc, « Autodestination et mondanité dans les mémoires de Mme de Staal-Delaunay », dans *Dix-huitième siècle* [en ligne], vol. 39, n°1, 2007, § 1. URL : <http://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2007-1-page-555.htm>. Consulté le 10 août 2017.

³⁸³ *Ibid.*, § 5.

³⁸⁴ STAAL-DELAUNAY Marguerite de, *op. cit.*, p. 86.

passées. Cependant, il est également envisageable que Delaunay se diminue, rit d'elle-même, pour susciter l'intérêt du lecteur qui pourrait peut-être percevoir dans cette lettre que ce Delaunay y trouvait de touchant. Les autres lettres de Silly, que nous avons nous-mêmes citées dans notre dernier chapitre, attestent d'une certaine domination que Silly pense opérer sur Delaunay. Leurs insertions prendraient alors sens dans une dénonciation face au lecteur, au-delà d'un simple « tête-à-tête avec le passé ». Ce potentiel lecteur à la fois témoin et juge, auquel l'on fournit des documents afin qu'il puisse énoncer son jugement en connaissance de cause, rappelle d'ailleurs l'« appel à l'impartiale postérité » de Roland.

Cette position est également appuyée par l'insertion dans le texte de Delaunay de ses propres productions. Alors que Hersant voit dans les nombreuses lettres et vers au chevalier de Ménil que Delaunay insère dans ses *Mémoires* « l'équivalent d'un moderne album de photos »³⁸⁵, il pourrait de nouveau s'agir d'une stratégie de prise à témoin et, ici, de recherche de reconnaissance de la part de Delaunay. Marguerite insère fréquemment ses productions dans ses *Mémoires* et a souvent le bon goût de les juger mauvaises, ou peu dignes d'intérêt. Sous couvert du plaisir de souvenirs personnels, il y aurait peut-être l'espoir d'un destinataire qui admirerait son esprit indépendamment de son statut social et de son genre. Après tout, l'esprit de Delaunay était admiré, mais souvent dans des contextes de domination. Le texte est une opportunité de se défaire de ces liens. Hersant note d'ailleurs : « L'œuvre, pour fuir les vertiges de la mondanité et de la dépendance sociale, invente un espace privé »³⁸⁶.

Nous proposons que le lecteur-témoin, en tant que lecteur désincarné mais bien présent, donne à la diariste la possibilité de choisir comment elle se présente à lui, et poursuivre une reconnaissance qui lui a été partiellement refusée. Alors que Hersant s'interroge sur le peu de portraits de personnages importants que mentionnent Delaunay et y voit une indifférence envers le lecteur, nous y percevons l'appropriation d'une liberté : celle de se définir elle-même, indépendamment de ceux qui ont tissé autour d'elle un réseau de servitude. Nous percevons ici clairement le résultat de la rencontre entre genre social et genre littéraire au sein de l'écrit intime. Ce positionnement flou entre public et privé que nous venons de mettre en avant et qui caractérise l'écrit intime crée un espace de liberté pour nos diaristes féminines, et pour certaines, de subversion, face aux stéréotypes de genre qui limitent la femme au dix-huitième siècle.

³⁸⁵ HERSANT Marc, *op. cit.*, § 8.

³⁸⁶ *Ibid.*, § 13.

5. Conclusion : l'actualité des stéréotypes de genre mis en lumière

Notre étude s'est appuyée sur des bases théoriques justifiant l'intérêt d'une perspective de genre sur des écrits intimes féminins du dix-huitième siècle, en particulier sur la question de l'esprit dans ces textes. Plus précisément, notre but était double. D'une part, démontrer que nous pouvions repérer dans les textes sélectionnés des stéréotypes de genre négatifs liés à la femme, et plus précisément la femme d'esprit, ayant une influence sur l'écriture féminine intime. D'autre part, observer le résultat de la rencontre entre genre social et genre littéraire qui s'opère dans l'écrit intime féminin à l'époque des Lumières en pointant dans l'écrit intime une liberté particulière, ouvrant un espace possible de subversion pour les diaristes féminines.

Nous avons d'abord établi un tour d'ensemble de nos textes afin d'en dégager des représentations liées à la femme et, à partir de là, établir des principes de l'écriture féminine intime. Nous avons ensuite exploré nos textes dans le but plus précis d'y identifier les caractéristiques de l'esprit féminin, ce qui nous a permis de découvrir des stéréotypes de genre négatifs plus précis, liés aux capacités intellectuelles des femmes. Nos journaux d'enfance nous ont fourni des informations sur la manière dont ces stéréotypes de genre liés à l'esprit étaient inculqués aux garçons et filles du dix-huitième siècle dans leur éducation. Enfin, nous avons utilisé la trajectoire de Marguerite Delaunay comme exemple de réception de l'esprit féminin et exploré la question de la destination de nos textes.

Au terme de ce parcours, nous pouvons proposer quatre remarques conclusives. Premièrement, des représentations sociales négatives liées à la femme peuvent bien être identifiées dans nos textes et imprègnent ces derniers. Ces stéréotypes de genre préconisent pour la femme les qualités de modestie, discrétion, démonstration de vertu, tempérance, douceur, souci d'autrui, et enfin culture sans « pédantisme ». Nous avons également remarqué qu'elles avaient un impact sur l'écriture féminine à travers l'observation de ce que nous avons appelé des « principes d'écriture de l'écrit intime féminin », ceux-ci étant la démonstration de vertu, de modestie et tempérance.

Deuxièmement, nos textes témoignent d'une différenciation entre femme et homme d'esprit, cette différenciation étant intégrée aux écrits considérés mais aussi, occasionnellement, directement adressée. L'exploration des caractéristiques de l'esprit féminin a révélé l'existence de stéréotypes spécifiquement liés aux capacités intellectuelles de la femme, qui peuvent être directement liés à l'exclusion de la femme des sphères publiques.

Troisièmement, nos diaristes montrent des degrés variables de conscience de ces stéréotypes de genre, et nous avons pu identifier chez certaines des stratégies possibles, conscientes ou non, de subversion. Plus précisément, la modestie affectée faussée par l'exposition objective des faits chez Marguerite Delaunay et Mme Roland, ou encore la description humoristique et non moralisatrice de ses excès d'Isabelle de Bourbon-Parme. Nous avons également pu noter la fierté et position de surplomb qu'expriment Mme de Genlis et Mme de Staël, et l'écriture passionnée, peu soucieuse de la tempérance, de cette dernière.

Quatrièmement, nous avons émis l'hypothèse de l'existence, pour certaines de nos diaristes, d'un lecteur fictif, à la fois témoin et juge, en qui serait placé un espoir de reconnaissance de l'identité de la diariste au-delà de toute considération sociale.

Nous nous sommes limités, dans ce mémoire, à l'étude de huit textes. Il serait intéressant d'appliquer la recherche de stéréotypes liés à la femme d'esprit à un plus grand nombre d'écrits intimes féminins, et d'observer les attitudes des diaristes à leur propos. Dans l'idéal, tous les écrits intimes du dix-huitième siècle, d'écrivains et écrivaines, devraient être pris en compte afin de pouvoir confirmer et nuancer nos conclusions. De même, la question de la destination dans ces écrits intimes mériterait une étude plus ample afin d'approfondir la réflexion sur le lecteur-témoin. La notion d'esprit pourrait également faire l'objet d'une étude beaucoup plus large afin d'aboutir à une définition plus précise et établir les différentes significations qui pourraient être distinguées. Nous considérons que l'apport majeur de notre recherche est la mise en évidence de la présence dans nos textes de stéréotypes de genre liés aux capacités intellectuelles de la femme, en raison de leur rôle dans l'exclusion au dix-huitième siècle du sexe féminin dans les domaines publics, tels que politiques ou scientifiques. Cette mise en évidence justifie la recherche, de la part de nos diaristes, d'un espace de liberté dans l'écrit intime, mais met également en lumière la pérennité de ces stéréotypes de genre qui continuent d'imprégner les mentalités dans notre société actuelle.

En effet, de nombreuses études récentes démontrent que la prégnance de ces stéréotypes aurait un impact sur la présence des femmes dans les domaines dits STEM : sciences, technologie, ingénierie, mathématiques. En 2007, dans un article intitulé "Implicit stereotypes and women's math performance: How implicit gender-math stereotypes influence women's susceptibility to stereotype threat", Amy K. Kiefer et Denise Sekaquaptewa résumaient :

« Gender differences in mathematical performance are well known [...] Contributing to these differences are stereotypes concerning gender and math ability that propose that women have less mathematical aptitude than men. A growing body of research evidence

indicates that these gender-math stereotypes influence women's interest and performance in the math domain. »³⁸⁷

Cette étude avait également démontré que la performance mathématique des femmes pouvait être négativement influencée par ce que l'on appelle « stereotype threat » (menace du stéréotype) qui entraine en jeu lorsqu'une personne redoutait le fait que sa performance puisse être évaluée au regard d'un stéréotype négatif. Les auteurs concluent l'article en notant que les hommes restent implicitement associés aux mathématiques et aux sciences, et les femmes aux arts et sciences humaines³⁸⁸.

Une autre étude menée en 2015 par Catherine Verniers et Delphine Martinot s'était intéressée à la perception de l'intelligence de la femme, plus précisément : « Perception of Students' Intelligence Malleability and Potential for Future Success: Unfavourable beliefs about girls ». Les auteurs exposaient d'abord la différence entre la théorie de l'intelligence fixe (*entity theory*) et l'intelligence malléable (*incremental theory*), avant de noter que de précédentes études avaient démontré que les étudiantes avaient davantage tendance à soutenir la théorie de l'intelligence fixe plutôt que malléable³⁸⁹. Ce résultat nous rappelle directement les observations faites dans le cadre de notre recherche, notamment celle qui voyait les femmes comme possédant un intellect limité, tandis que celui des hommes pouvait s'étendre à l'infini par le travail. Le but de cette étude de 2015 était d'observer « whether there are shared beliefs about what female and male students' intelligence is supposed to be »³⁹⁰, plus particulièrement en termes de malléabilité. La recherche avait été menée auprès d'étudiants Français âgés d'à peu près quatorze et quinze ans. Elle s'appuyait notamment sur des études précédentes ayant démontré que des étudiants Français de cette tranche d'âge avaient associé aux femmes des carrières plutôt sociales, et aux hommes des carrières impliquant du travail plus technique.

Dans cette étude menée par Verniers et Martinot, les étudiants devaient estimer comment les gens en général (et non eux-mêmes personnellement) jugeaient l'intelligence des garçons et des filles en termes de malléabilité. Ils devaient ensuite lire une petite description d'un ou une étudiante puis estimer la façon dont les gens jugeraient des efforts que cette personne fournirait

³⁸⁷ KIEFER Amy et SEKAQUAPTEWA Denise, « Implicit stereotypes and women's math performance: How implicit gender-math stereotypes influence women's susceptibility to stereotype threat », dans *Journal of Experimental Social Psychology*, vol. 43, n°5, 2007, p. 825.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 832.

³⁸⁹ VERNIERS Catherine et MARTINOT Delphine, « Perception of students' intelligence malleability and potential for future success: Unfavourable beliefs towards girls », dans *British Journal of Educational Psychology* [en ligne], vol. 85, n°3, 2015, § 1. URL :

<http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/doi/10.1111/bjep.12073/full>. Consulté le 10 août 2017.

³⁹⁰ *Ibid.*, § 2.

pour atteindre son but actuel, et de son potentiel de succès futur. Les résultats avaient démontré que l'intelligence des garçons était considérée, selon les étudiants, comme plus malléable que celle des filles, et que les garçons étaient considérés comme plus susceptibles d'augmenter leurs capacités intellectuelles à travers leur travail³⁹¹. Les résultats avaient également révélé que plus une fille démontrait de l'assiduité au travail, moins elle était considérée comme ayant le potentiel d'avoir du succès dans le futur³⁹². L'étude concluait :

« Successive surveys of the Programme for International Student Assessment (PISA) from 2000 to 2012 indicate that girls outperform boys from elementary to high school in a majority of the Organization for Economic Cooperation and Development countries (OECD, 2014). Paradoxically, women continue to be underrepresented in the most prestigious areas of higher education, including the sciences, technology, engineering, and mathematics (STEM), and are still a minority in the highest academic positions. »³⁹³

Dans une autre étude de 2015, « How gender stereotypes of academic abilities contribute to the maintenance of gender hierarchy in higher education », Catherine Verniers, Virginie Bonnot et al. mentionnaient une étude de Annique Smeding de 2012 qui avait démontré que des femmes inscrites dans des études d'ingénieur étaient moins imprégnées de stéréotypes de genre liés aux mathématiques que des femmes en sciences humaines³⁹⁴. L'article de 2015 référait également à une étude de 2011 menée par Kristin Laurin, Steven Shepherd et Aaron Kay. Cette étude, intitulée « Self-Stereotyping as a Route to System Justification », relevait l'existence de stéréotypes de genre complémentaires qui considéraient la femme comme plus chaleureuse et axée vers les relations et l'homme comme plus compétent et compétitif³⁹⁵. Ce résultat nous évoque de manière frappante les valeurs de retrait, douceur, modestie, et souci pour autrui qui étaient valorisées chez la femme au dix-huitième siècle.

En accord avec l'étude « « Perception of Students' Intelligence Malleability... » qui démontrait que plus une fille était vue comme travailleuse, moins on lui voyait de potentiel, l'article de 2015 de Verniers, Bonnot et al. observait que, alors que les filles qui réussissent bien à l'école étaient perçues comme polies, calmes et prudentes, les garçons en tête de classe

³⁹¹ VERNIERS Catherine et MARTINOT Delphine, *op. cit.*, § 7-8-9-10.

³⁹² *Ibid.*, § 10.

³⁹³ *Ibid.*, § 14.

³⁹⁴ VERNIERS Catherine e.a., « How gender stereotypes of academic abilities contribute to the maintenance of gender hierarchy in higher education », dans FANIKO Klea, LORENZI-CIOLDI Fabio, SARRASIN Oriane e.a. (éd.), *Gender and social hierarchies. Perspectives from social psychology*, New York, Routledge, 2016, p.27.

³⁹⁵ LAURIN Kristin, KAY Aaron et SHEPHERD Steven, « Self-stereotyping as a route to system justification », dans *Social Cognition* [en ligne], vol. 39, n°2, 2011, p. 361. URL : <https://search-proquest-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/docview/874325367?pq-origsite=summon>. Consulté le 10 août 2017.

étaient vus comme des meneurs, décisifs et dominants³⁹⁶. L'article citait ensuite une étude de 1998 pour soutenir le fait que cette vision amenait à voir la réussite scolaire féminine comme « a trick of the light, a matter of their compliance, obedience, or seduction of teachers by the neat appearance of their work »³⁹⁷. Cette remarque nous fait directement penser à la citation de Bouhours que nous avons précédemment rencontrée quant à l'esprit de la femme « de la nature des éclairs, qui éblouissent un moment et qui n'ont point de consistance. »³⁹⁸

Enfin, Virginie Bonnot, dans son chapitre « Psychologie sociale » de l'ouvrage récent (2017) *La différence des sexes : questions scientifiques, pièges idéologiques*, abordait le sujet des stéréotypes descriptifs et prescriptifs. Dans l'exemple qu'elle procure pour clarifier ces notions, nous pouvons observer à quel point les stéréotypes que nous avons pu identifier comme propres au dix-huitième siècle ont traversé les âges :

« [...] un stéréotype tel que « une femme est moins rationnelle qu'un homme » n'est pas forcément exprimé littéralement. En revanche, il est fréquemment signifié, de façon indirecte et plus subtile, qu'une femme doit être gentille et chaleureuse, ne pas être arrogante et obstinée ; mais qu'elle n'a pas forcément à être intelligente et rationnelle et qu'elle est autorisée à se montrer soumise et émotive. »³⁹⁹

Bonnot est également l'auteure d'une thèse intitulée *Les mécanismes de (re) production des performances des femmes en mathématiques : l'influence du stéréotype d'incompétence* (2002) et soutient que le stéréotype considérant la femme comme moins douées en mathématiques a des conséquences non seulement au niveau de leurs perceptions de compétences, mais aussi à d'autres niveaux comme leur fonctionnement cognitif ou mémoire autobiographique⁴⁰⁰. Enfin, Bonnot apporte une nuance que nous souhaiterions également souligner, c'est-à-dire que « ce qui contraint les identités et comportements féminins contraint également les identités et comportements masculins, même si les conséquences sociales des normes de genre sont généralement plus désavantageuses pour les femmes »⁴⁰¹. À la lumière de ces études et notre propre recherche, il apparaît que nous restons aujourd'hui les héritiers de la mentalité de genre de ce dix-huitième siècle qui avait érigé en nouveau paradigme une

³⁹⁶ VERNIERS Catherine e.a., *op. cit.*, p.32.

³⁹⁷ *Ibid.*

³⁹⁸ BOUHOURS Dominique, *op. cit.*, p. 190.

³⁹⁹ BONNOT Virginie, « Psychologie sociale », dans MATHEVON Nicolas et VIENNOT Éliane (éd.), *La différence des sexes*, Paris, Éditions Belin, 2017, p.175.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p.177.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p.185.

différence définitive entre les sexes fondée dans une complémentarité de fonctions entre ceux-ci, et garantie par la Nature.

Arrivés en fin de parcours, il nous faut enfin exposer une nuance importante. Nous avons exposé dans notre étude la prégnance de stéréotypes de genre, en particulier liés à l'esprit, dans nos textes, et souligné de possibles subversions de la part de nos diaristes. Il serait cependant réducteur de considérer certaines de nos diaristes comme des féministes avant l'heure, d'autant plus que leur geste d'écriture inclut des considérations extérieures au genre social, comme la classe sociale. Nous avons donc souligné des éléments pouvant suggérer une subversion consciente ou inconsciente de la part de nos diaristes face à des stéréotypes de genre, cependant nous ne pourrions certainement pas prétendre à connaître les intentions exactes de l'auteure. Ce que souhaitons avant tout mettre en avant sont les stéréotypes de genre de l'ordre de ceux associés à la femme d'esprit qui imposent des limites aux femmes du dix-huitième siècle et les excluent du domaine public. Celles-ci investissent donc le privé sous la forme de l'écrit intime : c'est la rencontre du genre social et du genre littéraire. Pour ces diaristes s'ouvre alors un nouvel espace de possibles menant vers une forme essentielle de liberté : celle de se définir soi-même et, éventuellement, par cette liberté de définition, remettre en cause les stéréotypes de genre qui les restreignent.

Bibliographie

Corpus

- BOURBON-PARME Isabelle de, « Aventures de l'Étourderie », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- CASTELLANE Adélaïde de, « Notes sur l'éducation de mes enfants », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- COQUEBERT DE MONTBRET Charlotte-Nicole, « Livre d'Ernest et de Cécile », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- GENLIS Félicité de, « Souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- ROLAND Jeanne-Marie, « Mémoires particuliers », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- STAAL-DELAUNAY Marguerite de, « Mémoires de Madame de Staal, écrits par elle-même », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- STAËL Germaine de, « Mon journal », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- STECK-GUICHELIN Marie-Aimée, « Cahiers », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.

Sources

- AUCOUR Jean Barbier d', « Sentiments de Cléante sur les entretiens d'Ariste et d'Eugène », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *La guerre des sexes*, Paris, Éditions du Chêne, 2012.
- BAILEY Nathan, *An Universal Etymological English Dictionary* [en ligne], Londres, 1763. URL : <https://archive.org/details/universaletymolo00bail>. Consulté le 8 août 2017.
- BARRE François Poullain de la, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* [en ligne], Paris, Chez Jean Dupuis, 1674. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k83722k/f2.image.langFR>. Consulté le 9 août 2017.
- BARRE François Poullain de la, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* [en ligne], Paris, Chez Jean

Dupuis, 1676. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k82363t/f2.item.zoom>. Consulté le 9 août 2017.

- BOILEAU Jacques, *De l'abus des nudités de gorge* [en ligne], Paris, Adolphe Delahays, 1858. URL : https://archive.org/details/bub_gb_GdA3P3fAN58C. Consulté le 9 août 2017.
- BOILEAU Nicolas, *Dialogue, ou Satire X* [en ligne], Paris, Chez Denys Thierry, 1694. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5526312v#>. Consulté le 9 août 2017.
- BOUHOURS Dominique, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [en ligne], Paris, Éditions Bossard, 1920. URL : <https://archive.org/details/entretiensdaris00bouh>. Consulté le 8 août 2017.
- CORSEMBLEU Joseph-François-Édouard de, « Femme », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], vol. 6, Paris, Briasson, 1751, p. 472. URL : <http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?p.5:479.encyclopedie0416>. Consulté le 9 août 2017.
- COURCELLES Anne-Thérèse de Marguenat de (marquise de Lambert), *Avis d'une mère à son fils et à sa fille*, Paris, chez Etienne Ganeau, 1728. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k853617h>. Consulté le 9 août 2017.
- « Esprit », dans *Dictionnaire de l'Académie Française* [en ligne], Paris, Chez Jean-Baptiste Coignard, 1694, p.399. URL : <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/dico1look.pl?strippedhw=esprit&dicoid=ACAD1694&headword=&dicoid=ACA D1694>. Consulté le 8 août 2017.
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts* [en ligne], La Haye, A. et R. Leers, 1690. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b/f779.item.zoom>. Consulté le 8 août 2017.
- GENLIS Félicité de, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation* [en ligne], vol. 1, Paris, Chez M. Lambert, 1782. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5478136b/f4.item>. Consulté le 9 août 2017.
- GENLIS Félicité de, « Les mères rivales ou la calomnie », vol. 2, dans *Chefs-d'œuvre de Madame de Genlis* [en ligne], vol.25, Vienne, Schrämbl, 1813. URL : https://books.google.be/books?id=FaRbAAAACAAJ&source=gbs_navlinks_s. Consulté le 9 août 2017.
- GENLIS Félicité de, *Nouveaux contes moraux, et nouvelles historiques* [en ligne], vol. 3, Paris, Chez Maradan, 1802. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6128422f/f10.item>. Consulté le 9 août 2017.
- GOUGES Olympe de, *Les droits de la femme. À la Reine.* [en ligne], s.l., s.n., 1791. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64848397/f1.image>. Consulté le 9 août 2017.

- GOURNAY Marie de, « Grief des dames », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *La guerre des sexes*, Paris, Éditions du Chêne, 2012.
- GUILLAUME Jacquette, *Les dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin* [en ligne], Paris, Chez Thomas Jolly, 1665. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117931j>. Consulté le 9 août 2017.
- JOHNSON Samuel, *A dictionary of the English language in which the words are deduced from their originals, explained in their different meanings and authorized by the names of the writers in whose works they are found* [en ligne], vol. 2, Londres, 1766. URL : <https://archive.org/details/dictionaryofengl02johnuoft>. Consulté le 8 août 2017.
- KANT Emmanuel, « Considérations sur le sentiment du Sublime et du Beau », dans KERATRY Auguste Hilarion de, *Examen philosophique des Considérations sur le sentiment du Sublime et du Beau d'Emmanuel Kant* [en ligne], Paris, Bossange Frères, 1823. URL : <https://archive.org/stream/examenphilosophi00kruoft#page/314/mode/2up>. Consulté le 9 août 2017.
- LA BRUYERE Jean de, « Caractères », dans MASSON Nicole et LY Maguy (éd.), *La guerre des sexes*, Paris, Éditions du Chêne, 2012.
- LA PORTE Joseph de et LA CROIX Jean François de, *Histoire littéraire des femmes françoises ou lettres historiques et critiques* [en ligne], Paris, Chez Lacombe, 1769. URL : https://books.google.be/books?id=akUBAAAAQAAJ&printsec=frontcover&source=gs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté le 9 août 2017.
- LOCKE John, *Some Thoughts Concerning Education* [en ligne], Londres, A. and J. Churchill, 1712. URL : <https://archive.org/details/somethoughtscon01lockgoog>. Consulté le 9 août 2017.
- MORE Hannah, *Strictures on the Modern System of Female Education* [en ligne], vol.1, New York, Evert Duyckinck, 1813. URL : <https://archive.org/details/structuresonmod00moregoog>. Consulté le 9 août 2017.
- NECKER Suzanne, « Manuscrits », dans NECKER Jacques (éd.), *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker* [en ligne], vol.2, Paris, Charles Pougens, 1798. URL : https://archive.org/details/bub_gb_i9mqGELAsaAC. Consulté le 9 août 2017.
- OLIVIER Jacques, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* [en ligne], Paris, Chez Jean Petit-Pas, 1617. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1326145>. Consulté le 9 août 2017.
- PASCAL Blaise, « Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse », dans *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers* [en ligne], Paris, Guillaume Desprez, 1670. URL : <http://www.penseesdepascal.fr/XXII/XXII1-moderne.php>. Consulté le 8 août 2017.

- PERRAULT Charles, *L'apologie des femmes* [en ligne], Paris, Chez Jean Baptiste Coignard, 1694. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108213g>. Consulté le 9 août 2017.
- PORTALIS Jean-Étienne-Marie, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle* [en ligne], vol. 1, Paris, Moutardier, 1827. URL : <https://books.google.be/books?id=UZtmAAAACAAJ&lpg=RA1-PA86&dq=esprit%20solide&pg=PP13#v=onepage&q&f=false>. Consulté le 9 août 2017.
- RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes...* [en ligne], Genève, J.-H. Widerhold, 1680. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k509323/f1.image.r=.langEN>. Consulté le 8 août 2017.
- ROMILLY Jean-Edme, « Vertu », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], vol. 17, Paris, Briasson, 1751, p. 176. URL : <http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1964.encyclopedie0416>. Consulté le 9 août 2017.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile, ou de l'éducation* [en ligne], vol.3, Paris, Chez l'Éditeur des œuvres de Madame la Comtesse de Genlis, 1820. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9603582s/f34.item.zoom>. Consulté le 9 août 2017.
- SUCHON Gabrielle, *Traité de la morale et de la politique* [en ligne], Lyon, Chez B. Vignieu, 1693. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62560x/f2.image>. Consulté le 9 août 2017.
- VOLTAIRE, « Esprit », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], vol. 5, Paris, Briasson, 1751, p. 973. URL : <http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/getobject.pl?c.4:1964.encyclopedie0416>. Consulté le 8 août 2017.
- VOLTAIRE, « Finesse », dans DIDEROT Denis et ALEMBERT Jean le Rond d' (éd.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [en ligne], vol. 6, Paris, Briasson, 1751, p. 816. URL : http://artflsrv02.uchicago.edu/cgi-bin/extras/encpageturn.pl?V6/ENC_6-816.jpeg. Consulté le 13 août 2017.
- WOLLSTONECRAFT Mary, *A Vindication of the Rights of Woman: with Strictures on Political and Moral Subjects* [en ligne], New York, A.J Matsell, 1833. URL : <https://archive.org/details/AVindicationOfTheRightsOfWoman>. Consulté le 9 août 2017.
- WRIGHT OF DERBY Joseph, *A philosopher Lecturing on the Orrery* [tableau], 147 x 203 cm, Derby Museum and Art Gallery, Derby, 1766.

Travaux

- BALAYE Simone, « Staël Madame de – (1766-1817) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/madame-de-stael>. Consulté le 9 août 2017.
- BERNEZ Marie-Odile, « Éducatrices anglaises et tourmente révolutionnaire : inflexibilité des pratiques et des discours à la fin du XVIIIe siècle », dans BROUARD-ARENDS Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL Emmanuelle (éd.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- BONNET Marie-Jo, « Isabelle de Bourbon-Parme, « Je meurs d’amour pour toi » ». Lettres à l’archiduchesse Marie-Christine, 1741-1763 », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [en ligne], n°31, 2010, p. 305-307. URL : <https://clio.revues.org/9765>. Consulté le 9 août 2017.
- BONNOT Virginie, « Psychologie sociale », dans MATHEVON Nicolas et VIENNOT Éliane (éd.), *La différence des sexes*, Paris, Éditions Belin, 2017.
- CHARTIER Roger, « Pratiques de l’écrit », dans ARIES Philippe et DUBY Georges (éd.), *Histoire de la vie privée. Tome III. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.
- CRAMPE-CASNABET Michèle, « Saisie dans les œuvres philosophiques », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 3 : XVIe-XVIII siècle*, Paris, Plon, 1991.
- CRAVERI Benedetta, *L’âge de la conversation*, Paris, Gallimard, 2002.
- CURTIUS Ernst-Robert, *La littérature européenne et le Moyen-Âge latin*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956.
- DELON Michel, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- DESJARDINS Lucie, « Entre sincérité et artifice. La mise en scène de soi dans le portrait mondain », dans *Tangence* [en ligne], n°77, Hiver, 2005, p.143-155. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/tce/2005-n77-tce986/011703ar/>. Consulté le 9 août 2017.
- DIAZ José-Luis, « Avoir de l’esprit », dans *L’Année balzacienne* [en ligne], vol. 6, n.1, 2005, p.145-174. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-balzacienne-2005-1-page-145.htm>. Consulté le 8 août 2017.
- DUBY Georges et PERROT Michelle, « Introduction », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 3 : XVIe-XVIII siècle*, Paris, Plon, 1991.

- DUFOUR-MAÎTRE Myriam, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVIIIe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- FUMAROLI Marc, *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, 1994.
- GIACCHETTI Claudine, *Poétique des lieux. Enquête sur les mémoires féminins de l'aristocratie française (1789-1848)*, Paris, Champion, 2009.
- GOULEMOT Jean-Marie, MASSEAU Didier et TATIN-GOURIER Jean-Jacques, *Vocabulaire de la littérature du XVIIIe siècle*, Paris, Minerve, 1996.
- GREEN Karen, « Catharine Macaulay », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* [en ligne]. URL : <https://plato.stanford.edu/entries/catharine-macaulay/>. Consulté le 9 août 2017.
- GUICHONNET Paul, « Cellamare Antonio del Giudice prince de (1657-1733) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis-edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/antonio-del-cellamare>. Consulté le 10 août 2017.
- HAASE-DUBOSC Danielle, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femmes savantes au XVIIIe siècle », dans *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [en ligne], n°13, 2001, p. 43-67. URL : <http://clio.revues.org/133>. Consulté le 9 août 2017.
- HERSANT Marc, « Autodestination et mondanité dans les mémoires de Mme de Staal-Delaunay », dans *Dix-huitième siècle* [en ligne], vol. 39, n°1, 2007, p. 555-576. URL : <http://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2007-1-page-555.htm>. Consulté le 10 août 2017.
- HIPPE Marie-Thérèse, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, 1976.
- KIEFER Amy et SEKAQUAPTEWA Denise, « Implicit stereotypes and women's math performance: How implicit gender-math stereotypes influence women's susceptibility to stereotype threat », dans *Journal of Experimental Social Psychology*, vol. 43, n°5, 2007, p. 825-832.
- LAURIN Kristin, KAY Aaron et SHEPHERD Steven, « Self-stereotyping as a route to system justification », dans *Social Cognition* [en ligne], vol. 39, n°2, 2011, p. 360-375. URL : <https://search-proquest-com.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/docview/874325367?pq-origsite=summon>. Consulté le 10 août 2017.
- LÉCONTE Patrice, *Ridicule*, Miramax Films, 1996.
- MALAFOSSE Jehan de, « Portalis Jean Étienne Marie (1746-1807) », dans *Universalis éducation. Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL : <http://www.universalis->

edu.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/encyclopedie/jean-etienne-marie-portalis. Consulté le 9 août 2017.

- OZOUF Mona, *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Gallimard, 1999.
- POLLAK Ellen, *A Cultural History of Women in the Age of Enlightenment*, Londres, Bloomsbury, 2013.
- SCOTT Joan, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », dans *The American Historical Review* [en ligne], vol. 91, n.5, 1986, p.1053-1075. URL : <http://www.jstor.org/stable/1864376>. Consulté le 8 août 2017.
- SETH Catriona, « Aimée Steck-Guichelin. Cahiers », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SETH Catriona, « Félicité de Genlis. Les souvenirs de Félicie L*** », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SETH Catriona, « Jeanne-Marie Roland. Mémoires particuliers », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SETH Catriona, « Marguerite-Jeanne de Staal-Delaunay. Mémoires », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SETH Catriona, « Notices biographiques », dans SETH Catriona (éd.), *La fabrique de l'intime*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SONNET Martine, « Une fille à éduquer », dans ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 3 : XVIe-XVIII siècle*, Paris, Plon, 1991.
- SPONGBERG Mary, CAINE Barbara et CURTHOYS Anne (éd.), *Companion to women's historical writing* [en ligne], Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005. URL : https://books.google.pt/books?id=hM0YDAAAQBAJ&printsec=frontcover&source=gs_b_s_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false. Consulté le 9 août 2017.
- VAN DIJK Suzan, « La beauté des femmes écrivains au XVIIIe siècle : la preuve de leur illégitimité ? », dans *Sociologie de la littérature : la question de l'illégitime* [en ligne], Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2002, p.27-42. URL : <http://books.openedition.org/pulm/1052>. Consulté le 9 août 2017.
- VERNIERS Catherine e.a., « How gender stereotypes of academic abilities contribute to the maintenance of gender hierarchy in higher education », dans FANIKO Klea, LORENZI-CIOLDI Fabio, SARRASIN Oriane e.a. (éd.), *Gender and social hierarchies. Perspectives from social psychology*, New York, Routledge, 2016.
- VERNIERS Catherine et MARTINOT Delphine, « Perception of students' intelligence malleability and potential for future success: Unfavourable beliefs towards girls », dans *British Journal of Educational Psychology* [en ligne], vol. 85, n°3, 2015, p. 289-

299. URL :

<http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.ucl.ac.be:8888/doi/10.1111/bjep.12073/full>.
Consulté le 10 août 2017.

- VIALA Alain, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008.
- VIENNOT Éliane, « Revisiter la « querelle des femmes » : mais de quoi parle-t-on ? », dans VIENNOT Éliane et PELLEGRIN Nicole (éd.), *Revisiter la querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution* [en ligne], Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012. URL : http://www.elianeviennot.fr/Querelle/Querelle1-intro.html#_ftn3. Consulté le 9 août 2017.
- WEERDT-PILOGE Marie-Paule de, « Introduction », dans WEERDT-PILOGE Marie-Paule de (éd.), *Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2012.
- WEERDT-PILOGE Marie-Paule de, « Le journal des derniers jours du Roi dans les Mémoires de Saint-Simon », dans WEERDT-PILOGE Marie-Paule de (éd.), *Mémoires et journaux sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2012.
- WIESNER-HANKS Merry, *Women and Gender in Early Modern Europe*, New York, Cambridge University Press, 2008.
- ZANONE Damien, *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006.
- ZANONE Damien, *Histoire de la littérature française (1700-1850)* [communication personnelle], Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 2014.
- ZANONE Damien, « Madame de Genlis, décidément femme auteur », dans *Le Magasin du XIXe siècle*, n°1, 2011, p. 36-39.

Annexes

Annexe 1 : Ligne du temps des diaristes, design réalisé par Guillaume Cossée de Semeries.



Annexe 2: WRIGHT OF DERBY Joseph, *A philosopher Lecturing on the Orrery* [tableau], 147 x 203 cm, Derby Museum and Art Gallery, Derby, 1766.



